



C'est  
la lutte  
nuptiale!



# C'est la Lutte Nuptiale !



Edition Finale  
22 Mai 2013

Vous êtes libres de télécharger, reproduire, imprimer ou diffuser ce document, pour tout usage privé ou public, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- 1) Gratuité de la diffusion
- 2) Respect de l'intégrité de ce document : pas de modification ni d'altération d'aucune sorte, notamment de cette mention.

Néanmoins, les textes présentés ici restent la propriété intellectuelle de leurs auteurs respectifs, et ne peuvent être extraits de ce recueil et reproduit séparément sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation expresse des auteurs.



# C'est la Lutte Nuptiale !



Historique de l'Homosexualité en France	4
Rouge-Cerise	8
Orpheus	10
Fi-uuu	13
Stefirst	14
Sam	16
Domahom	18
Matoo	20
Ydikoi	22
Garfieldd	24
Tambour Major	26
Pierre	28
Ditom	30
Lo Grêlh	31
PascalR	32
Revigo	34
JM	35
Tto	37
Olivier Autissier	40
TarValanion	42
Jean-Luc Romero	44
Glimpse	46
Kozlika	48
Patrick Antoine	49
Eric	50
Renepaulhenry	53
Olivier de Montréal (à Evian)	54
Sacrip'Anne	57
Franck	60
Sekhmet la Rouge	62
Loïc Le Foque Fringant	64
Karine & Laurie	65
Vliir	67
Mianux	69
Ariane Sirota	71
Constance	73
Seb	74
James	76
Maxivirus	78
LaCasaNueva	81
Enguerrand	83
Pour Mémoire...	87

# Historique de l'Homosexualité en France



Janvier 1750 - Jean Diot et Bruno Lenoir sont surpris rue Montorgueil à Paris en train de commettre ce qui aurait dû être considéré comme un banal outrage à la pudeur comme il s'en produisait régulièrement. Ils sont cependant condamnés à la peine maximum et brûlés en place de Grève le 3 juillet 1750. C'est le dernier "bûcher de Sodome".

1789 - Avec la Révolution Française est abandonnée la répression pénale de l'homosexualité

21 mars 1804 - Le "Code Napoléon" inscrit la majorité sexuelle comme source de discrimination : elle est fixée à 15 ans pour les hétérosexuels et à 18 pour les homosexuels. La notion d'"atteinte publique à la pudeur" présente dans le code est souvent utilisée pour réprimer l'homosexualité.

Janvier 1909 - Akademos, première revue française homosexuelle d'Art libre et de critique qui tente de défendre l'homosexualité. Son coût et les pressions hostiles de la société et de la presse mettent un terme à sa publication après 12 numéros.

17 juin 1940 - Dès les premières semaines de la seconde guerre mondiale, la Gestapo, à l'aide de documents de la Police française, arrête et déporte des français pour motif d'homosexualité.

14 avril 1942 - L'amiral Darlan, Chef du gouvernement, écrit une note à l'intention du gouvernement : "Mon attention a été attirée sur une importante affaire d'homosexualité où se trouvaient compromis des marins et des civils [...]. Les seules mesures de répression actuellement en mon pouvoir sont les sanctions disciplinaires contre les marins. La législation actuelle ne permet d'effectuer aucune poursuite contre les civils [...]. L'impunité dont ils sont assurés encourage leurs agissements. Aussi je demande au garde des Sceaux s'il ne serait pas opportun d'envisager une procédure et un texte de loi permettant de poursuivre de la même façon les civils".

6 Août 1942 - Avec la Loi n°744, Pétain signe un texte portant la majorité sexuelle pour les actes hétérosexuels à 15 ans et à 21 ans pour les actes homosexuels, réprimant insidieusement l'homosexualité. Dans les faits Vichy par des discours d'une violence extrême contribuera à l'accroissement de l'homophobie qui se traduira par une violence exercée par toute la société au quotidien sur les homosexuels.

8 février 1945 - Alinéa 3 de l'article 331 du Code pénal : "Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 60 FF à 15000 FF quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe mineur de vingt et un ans". Par ailleurs, les déportés homosexuel(le)s ne peuvent obtenir ni reconnaissance ni indemnisation.

Janvier 1954 - Fondation du Groupe Arcadie dont le but est de promouvoir l'homosexualité grâce à une attitude discrète, réservée et de gagner honorabilité et respectabilité.

18 juillet 1960 - Sous De Gaulle, l'amendement du député Paul Mirguet, classe l'homosexualité "fléau social" et donne au gouvernement le droit de légiférer par décret pour la combattre.

1968 - La France adopte la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé classant l'homosexualité dans les maladies mentales.

28 juin 1969 - Les homosexuel(le)s français entendent parler des émeutes de Stonewall à New York où pour la première fois des homosexuel(le)s s'unissent et se révoltent pour faire face aux discriminations et violences homophobes.

1971 - Création du FHAR, Front homosexuel d'action révolutionnaire, qui prône une visibilité radicale

1974 - L'article 331 abaisse la majorité à 18 ans au lieu de 21 ans ; toutefois, la majorité sexuelle pour les hétérosexuels reste à 15 ans.

1978 - Le sénateur Henri Caillavet dépose une proposition de loi visant à abroger les discriminations légales dont les homosexuels font l'objet.

1979 - Fondation du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH) par Geneviève Pastre et Hervé Lifffran qui regroupe plusieurs associations gays et lesbiennes pour lutter contre l'homophobie et les discriminations et s'oppose à l'article 331 du code pénal.

1979 - Fondation de Le Gai Pied, magazine homosexuel mensuel puis hebdomadaire sous le nom de Gai Pied Hebdo.

28 Avril 1980 - Candidat aux élections présidentielles, François Mitterrand se prononce clairement en faveur de l'abrogation des discriminations légales : "Il n'y a pas de raison de juger le choix de chacun qui doit être respecté, aucune discrimination ne doit être faite en raison de la nature des mœurs. J'en ai pris la responsabilité".

23 décembre 1980 - Le Gouvernement, après avoir proposé l'abrogation des dispositions pénales anti-homosexuelles, recule devant la pression du RPR, et se replie sur ses bases conservatrices ; le texte de la loi n° 80-1041 maintient l'ensemble des dispositions antérieures.

4 avril 1981 - A un mois de l'élection présidentielle, le CUARH appelle à une manifestation à Paris. Plus de plus de 10 000 personnes sont présentes à cette première "Gay Pride".

Mai 1981 - L'élection à la présidence de la République de François Mitterrand conduit la nouvelle majorité à adopter successivement deux projets de loi, tendant à rendre effectifs les engagements pris. La loi n° 81-736 du 4 août 1981 portant amnistie concerne à la fois les outrages publics à la pudeur aggravés pour homosexualité (article 330, alinéa 2 du code pénal) et les actes contre nature avec un mineur de dix-huit ans (article 331, alinéa 3).

Le Garde des sceaux, M. Robert Badinter, souligne que "l'Assemblée sait quel type de société, toujours marquée par l'arbitraire, l'intolérance, le fanatisme ou le racisme, a constamment pratiqué la chasse à l'homosexualité. Cette discrimination et cette répression sont incompatibles avec les principes d'un grand pays de liberté comme le nôtre. Il n'est que temps de prendre conscience de tout ce que la France doit aux homosexuels, comme à tous ses autres citoyens dans tant d'autres domaines. La discrimination, la flétrissure qu'implique à leur égard l'existence d'une infraction particulière d'homosexualité les atteint - nous atteint tous - à travers une loi qui exprime l'idéologie, la pesanteur d'une époque odieuse de notre histoire".

11 juin 1981 - Le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, supprime le groupe de contrôle des homosexuels à la préfecture de police et les fichiers les concernant.

12 juin 1981 - Le ministère de la Santé n'accepte plus de prendre en compte l'homosexualité dans la liste des maladies mentales de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

1981 - Apparition de l'épidémie de sida. Les premières années il est souvent appelé "cancer gay", générant peurs et homophobie.

4 août 1982 - La proposition de loi devient la loi n° 82-683 du 4 août 1982 abrogeant le deuxième alinéa de l'article 331. Ce retour à la situation d'indifférence légale à l'égard de la sexualité, qui avait prévalu de 1791 à 1942 allait entraîner un certain nombre de mesures en matière de législation civile et de réglementation.

Juin 1982 - Le maire de Saint-Lumine-de-Clisson, en Loire-Atlantique, délivre un certificat de concubinage à un couple lesbien, mais celui-ci se voit refuser le bénéfice des dispositions concernant les ayants droit des concubins. Au même moment, les concubins hétérosexuels voient leur reconnaissance accrue grâce à la "loi Quillot" qui leur permet la continuation du bail par le concubin notoire du locataire titulaire disparu ou décédé, s'il vivait effectivement avec lui depuis au moins un an.

1983 - Les lois sur le logement ou le statut des fonctionnaires font disparaître la notion de bon père de famille ou de bonnes mœurs, des conditions requises respectivement pour la jouissance d'un bien immobilier ou l'accès aux emplois publics.

25 juillet 1985 - La loi n° 85-772 portant diverses dispositions d'ordre social complète le code pénal en introduisant des dispositions protégeant les personnes contre les discriminations liées à leurs mœurs et autorisant les associations proposant de les combattre à exercer les droits reconnus à la partie civile.

1989 - Création de la Maison des Homosexualités (renommé Centre Gay & Lesbien en 1993 puis Centre LGBT) qui accueille, conseille, informe et lutte contre l'homophobie.

Juin 1989 - Création d'Act-Up France, association emblématique militante de lutte contre le sida.

17 mai 1990 - L'homosexualité est définitivement rayée par l'OMS de la liste des maladies mentales. Cette date sert depuis à la journée internationale contre l'homophobie.

8 février 1994 - Le Parlement Européen demande clairement aux États membres de mettre fin à "l'interdiction faite aux couples homosexuels de se marier ou de bénéficier de dispositions juridiques équivalentes", recommande de "leur garantir l'ensemble des droits et des avantages du mariage, ainsi qu'autoriser l'enregistrement des partenariats" et de supprimer "toute restriction au droit des lesbiennes et des homosexuels d'être parents ou bien d'adopter ou d'élever des enfants".

11 avril 1994 - Création de SOS Homophobie, Association loi 1901 de lutte contre les discriminations et les agressions à caractère homophobe et transphobe.

Juin 1994 - L'État reconnaît la valeur du témoignage de Pierre Seel, déporté homosexuel, ainsi que son motif de déportation. Il lui délivre le titre de Déporté politique, le statut de "déporté homosexuel" n'existant pas en France.

Juillet 1995 - Création du magazine Têtu par Didier Lestrade et Pascal Loubet à destination de la communauté LGBT.

22 novembre 1998 - Le sénateur Bertrand Delanoë est le premier homme politique français à annoncer publiquement son homosexualité. Cette sortie du placard ne lui porte pas préjudice, il devient maire de Paris en mars 2001.

1999 - Sous l'impulsion de la gauche, le débat sur le Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'ouvre en France, donnant lieu à de violentes manifestations où des phrases comme "Les Pédés, au bûcher !" sont proférées. On retiendra surtout la présence de la députée Christine Boutin qui s'exprime une Bible à la main contre ce projet dans l'hémicycle de l'Assemblée en invoquant des raisons religieuses. Le discours au bord des larmes de Roselyne Bachelot montre la position partagée de l'opposition.

16 novembre 1999 - Le Pacte Civil de Solidarité est finalement voté par l'Assemblée Nationale après une malheureuse première tentative causée par l'absence de nombreux députés de la majorité. Il ouvre la voie à la reconnaissance de l'État aux couples homosexuels en leur permettant de conclure au Tribunal un contrat leur donnant quelques-uns des avantages liés au mariage. Le PACS a également été l'occasion d'introduire dans le Code civil l'article 515-8 qui pose une définition légale du concubinage et officialise l'existence du concubinage homosexuel.

15 novembre 2001 - la Publication du rapport de la Fondation pour le Mémoire de la Déportation (sous le haut patronage du Président de la République) affirme que la déportation pour motif officiel d'homosexualité a bien existé en France, soit 56 ans après la fin de la guerre. Quatre ans plus tard, le Président de la République, Jacques Chirac a reconnu la déportation d'homosexuels dans les camps nazis.

16 novembre 2001 - Une loi introduit des mesures condamnant explicitement les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle: La loi n° 2001-1066 relative à la lutte contre les discriminations, qui a notamment modifié les articles 225-1 et 225-2 du code pénal sur les discriminations punissables, ainsi que l'article L. 122-45 du code du travail, lequel définit les discriminations interdites dans le cadre professionnel et permet à la France de satisfaire aux exigences de la directive 2000/78 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail.

2001 - Les homosexuel(le)s des Pays-Bas ont accès au mariage, premier pays au monde où ce droit est voté.

17 janvier 2002 - Loi n° 2002-73 de modernisation sociale, dont l'article 158 combat les discriminations pratiquées par les bailleurs de logements.

2003 - Le Parlement Européen réitère sa demande "d'abolir toute forme de discrimination - législatives ou de facto - dont sont encore victimes les homosexuels, notamment en matière de droit au mariage et d'adoption d'enfants". Ces différentes résolutions n'ont cependant aucun effet contraignant pour les États.

2003 - Les homosexuel(le)s de Belgique ont accès au mariage.

18 mars 2003 - Loi n° 2003-239 pour la sécurité intérieure, qui modifie plusieurs articles du code pénal et fait des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle une circonstance aggravante.

5 Juin 2004 - Le député-maire Noël Mamère marie à Bègles Stéphane Chapin et Bertrand Charpentier, un mariage hors-la-loi qui fera débat et sera annulé par Tribunal de Grande Instance de Bordeaux en 2004 puis par la Cour d'Appel en 2005 et définitivement par la Cour de Cassation le 13 mars 2007

17 mai 2005 - Première journée internationale contre l'homophobie (IDAHO)

2005 - Les homosexuel(le)s d'Espagne ont accès au mariage.

2009 - Les homosexuel(le)s de Suède ont accès au mariage avec une disposition obligeant l'Église à trouver un pasteur pour célébrer les mariages religieux.

24 juin 2010 - La Cour européenne des droits de l'homme a estimé que le fait de réserver le mariage aux couples constitués d'un homme et d'une femme relève des prérogatives des lois nationales et ne constitue pas une discrimination. En revanche, plusieurs résolutions du Parlement européen demandent aux États de l'Union européenne de mettre en place une législation pour en finir avec les discriminations à l'égard des couples homosexuels en termes d'union, de mariage civils ou d'accès à l'adoption et à la parentalité.

2010 - Les homosexuel(le)s du Portugal ont accès au mariage.

28 janvier 2011 - Une Question Prioritaire de Constitutionnalité est soumise au Conseil Constitutionnel saisi sous l'impulsion de députés de gauche par deux femmes souhaitant se marier. Elles remettaient en cause deux articles du code civil qu'elles jugeaient non conformes à la Constitution. L'arrêt rendu affirme qu'"il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer son appréciation à celle du législateur".

2011 - Un sondage BVA affirme que 63% des français sont favorables à l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe.

29 septembre 2011 - Le candidat François Hollande exprime sa volonté d'ouvrir le mariage ainsi que l'adoption aux couples de même sexe. C'est l'engagement 31 de son programme de campagne. Une fois élu en mai, il réaffirme son engagement sur l'ouverture des droits.

2012 - Les homosexuel(le)s du Danemark ont accès au mariage.

27 août 2012 - Le Sénat enregistre en session extraordinaire la proposition de loi "visant à l'ouverture du mariage aux personnes du même sexe et à l'ordonnancement des conditions de la parentalité".

7 novembre 2012 - La garde des Sceaux, Christiane Taubira, présente le projet de loi d'ouverture du mariage et de l'adoption en Conseil des ministres. La proposition de loi est votée par le conseil et doit être débattu en première lecture à l'Assemblée au premier trimestre 2013.

Automne 2012 / Hiver 2013 : Les manifestations PRO- et ANTI- réforme du mariage/adoption se multiplient en France.

16 Janvier 2013 - Le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux personnes de même sexe est adopté par la Commission des Lois.

29 Janvier 2013 - Le projet de loi est discuté à l'Assemblée Nationale. Il est présenté et farouchement défendu par la Garde des Sceaux, Mme Christiane Taubira, et la Ministre déléguée chargée de la Famille, Mme Dominique Bertinotti. Sur les bancs, les députés de gauche (PS, EELV, FdG et PC) sont motivés et présents pour faire front à l'obstruction de l'opposition UMP qui présente une motion de rejet (soutenue par Mr Guaino), une motion de renvoi en commission des lois (soutenue par Mr Poisson) et une motion référendaire (soutenue par Mr Wauquiez). Ces motions sont rejetées mais l'opposition a déposé plus de 5000 amendements (défendus peu glorieusement par Messieurs Mariton, Gosselin, Poisson, Le Fur, Breton, Meunier...).

12 Février 2013 - Le projet de loi est adopté par l'Assemblée Nationale par 329 voix contre 229 et 10 abstentions.

12 Avril 2013 - Le texte est adopté au Sénat par 171 voix pour, 165 contre, 9 abstentions.

Avril 2013 - Le mouvement se radicalise et les premiers débordements violents homophobes ont lieu avec l'agression de Wilfred de Bruijn, passé à tabac par des antis, la mise à sac de bars gay à Lille et Bordeaux... A l'Assemblée Nationale, les opposants de l'UMP montre l'exemple de la haine en venant également aux mains.

23 Avril 2013 - Le projet de loi est adopté en seconde lecture à l'Assemblée Nationale par 331 voix contre 225 et 10 abstentions. (Notons qu'un visiteur a tenté de déployer du balcon une banderole homophobe juste avant le vote. Claude Bartolone, Président de l'Assemblée a demandé son expulsion en le qualifiant d'"excité ennemi de la démocratie" et des sanctions contre le député UMP Mariton qui l'aurait invité). Après le vote, l'hémicycle résonne de la voix des députés de gauche qui scandent le mot "Egalité" tandis que ceux de droite quittent les lieux pour ne pas entendre le discours de remerciements de Christiane Taubira. Dans les grandes villes, les homosexuel(le)s se rassemblent dans les quartiers LGBT pour fêter cette victoire historique. Le groupe UMP dépose le jour-même un recours contre cette loi au Conseil Constitutionnel.

17 Mai 2013 - Le Conseil Constitutionnel choisit la Journée Internationale contre l'Homophobie pour rendre son avis alors qu'il disposait d'une semaine supplémentaire pour se prononcer. Sa validation de la Loi ce jour précis est un symbole fort. François Hollande promulgue la loi dans la foulée pour qu'elle puisse être publiée dès le lendemain matin au Journal Officiel.

18 Mai 2013 - La "Loi 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe" est publiée au Journal Officiel. La France est le 15ème pays à ouvrir ce droit sur l'ensemble de son territoire.

Mai 2013 : Alors que des LGBT commencent déjà à préparer leurs unions, les "manifestants anti" promettent de ne pas désarmer, appellent à "la résistance" et maintiennent leur manifestation du 26 Mai. Un homme entame une grève de la faim en protestation, un autre se suicide d'une balle à l'intérieur de Notre-Dame...

28 Mai 2013 : Publication au Journal Officiel du décret d'application 2013-429 du 24 Mai de la Loi 2013-404 du 17 Mai.

29 Mai 2013 : Célébration du premier mariage de deux hommes à Montpellier.



# C'est la Lutte Nuptiale !



# Rouge-Cerise

rouge-cerise.net/blog  
@RougeCerise



## Ce jour là

Ce jour viendra. J'en ai l'absolue certitude. Un jour, en France, deux hommes pourront s'allier aussi fortement qu'un homme et une femme, face à la loi, face à la société, indifféremment. Deux femmes, aussi. Allez savoir.

Un jour aussi, un enfant seul, seul dans une chambre impersonnelle d'une DDASS, laissé dans le noir triste et humide d'une soirée d'automne par son éducatrice préférée qui a terminé sa journée de travail, un jour, cet enfant sourira en franchissant le seuil d'un nouveau chez lui, et sera accueilli par deux hommes. Ou deux femmes. Ou un homme et une femme. Allez savoir.

Un jour, un homme pleurera en tenant la main de son compagnon, emporté en quelques semaines par une maladie foudroyante, en quelques heures par un accident de la circulation, ou simplement à 88 ans parce que son temps était venu. La société pourtant ne l'oubliera pas. Son niveau de vie se maintiendra, personne ne lui demandera de quitter un logement dont le bail n'est pas son nom, l'enfant du défunt ne sera pas arraché à son foyer pour rejoindre la chambre impersonnelle d'une DDASS. Parce que la société reconnaîtra l'engagement de ces deux hommes. Ou de ces deux femmes. Ou de cette femme et de cet homme. Allez savoir.

Un jour, sur les pages d'un tabloïd, installé chez le coiffeur, dans la salle d'attente du médecin, s'étaleront les photos volées du mariage d'une star de la télé avec un footballeur. Deux hommes. Ou deux femmes. Allez savoir.

Ces jours là approchent. Je ne peux pas croire qu'ils reculent. J'y crois, vraiment. Pour l'instant, on est dans le débat. Dans ce débat, on aurait pu parler de cet enfant, seul à la DDASS, de ces veufs et de ces veuves, de ces couples qui se soutiennent, de ces adolescents qui se sentiraient moins seuls s'ils pouvaient se rêver footballeur ou star de la télé sans s'imposer le célibat.

Mais non. Dans ce débat, les caricaturistes ont parlé les premiers, et ont préféré parler d'inceste. De zoophilie. De risque majeur pour la fertilité française. De polygamie. Dieu a été convoqué pour s'exprimer sur le code civil. Dans ce débat, on en a même vu dire que les pédés voulaient forcer les hétéros à adopter leur mode de vie. On sentait bien poindre ici les angoisses d'en dessous de la ceinture, sourdes, honteuses, pudipondes. Et sans rapport avec le sujet : Le maire explique-t-il comment s'y prendre au lit ?

Non. On ne veut forcer personne à adopter notre mode de vie. Au contraire. On veut avoir le leur. Parce qu'on en a marre de dire à nos collègues que ce weekend, on est allé au théâtre seul. Alors qu'on tenait la main de notre compagnon. Parce qu'on en a assez de dire à nos grands pères qu'on n'a pas trop envie de se marier, qu'on est célibataire. Alors qu'on a juste peur de le perdre en lui présentant l'élue de son cœur. Parce qu'on n'en peut plus d'être les seuls à avoir peur du sort que réservera la société à nos enfants, à nos conjoints, si un malheur survenait.



Moi, simple homme de 28 ans, anonyme et moyen, je n'en peux plus d'entendre dire qu'on n'a rien contre l'amour que je porte à un autre homme, vraiment rien du tout, "mais" que non, cet amour ne mérite pas d'être traduit en engagement de solidarité devant l'Etat, à la mairie. Parce que quand même. Deux hommes, ensemble ? Où va le monde ? On aurait pu en parler, du monde, pourtant. Plutôt que convoquer dieu pour avoir son avis sur le mariage civil, on aurait pu inviter les Espagnols, qui sont si croyants, ou les Belges, qui parlent même Français, et qui tous marient hommes et femmes indifféremment. On aurait pu parler du mariage si sacré qu'il finit si souvent en divorce. Des quolibets qui s'abattent sur les enfants élevés par un couple homosexuel, comme ils s'abattent ils y a 40 ans sur les enfants de divorcés et il y a 80 sur les enfants métissés. De la santé mentale d'un adolescent qui doit se construire sans un homme et une femme à qui se comparer, en méprisant par la même occasion les millions d'enfants monoparentaux. On aurait pu examiner les effets du PaCS: On nous promettait la ruine de la société, la perte des valeurs, la polygamie, l'inceste, la pédophilie, la zoophilie. Qu'en est il, 15 ans après ? On aurait pu s'interroger sur tant de choses, faire le bilan de tant d'autres. Face à l'incroyable diversité de la société et l'étonnante plasticité des hommes, on aurait pu faire preuve d'humilité et de retenue. Hélas, on a eu l'humiliation et l'outrance.

Je ne comprends pas pourquoi. N'avons-nous rien appris en 3 siècles ? Après avoir interdit aux nobles d'épouser des gueux, après avoir prohibé aux blancs de marier des noirs, après avoir pros crit aux catholiques l'union avec des protestants, après avoir défendu aux divorcés le remariage, après avoir fait sauter toutes ces barrières sans que le monde ne s'en porte plus mal, n'aurions nous pas pu parler sereinement de la reconnaissance des droits et devoirs auxquels souhaitent se soumettre deux humains informés et lucides ?

J'ai peur de comprendre que derrière les outrances et les caricatures ne se cache cette vieille xénophobie, cette peur de l'altérité qui a tant fait souffrir tant de monde. Cette xénophobie qui pousse à refuser à son prochain un droit alors même que l'octroyer ne coutera ni ne changera rien pour soi même. Cette xénophobie qui pousse les uns à se croire mieux placés pour savoir ce qui est bon pour les autres. Cette xénophobie, si dure, si violente, si injuste à subir. Depuis quelques semaines, je m'en sens la victime, j'en souffre. Je ne souhaite pas aux bourreaux d'en être un jour la cible, tant il est douloureux d'être attaqué pour ce que l'on est et non pour ce que l'on a fait.

Pourtant, je reste optimiste. En janvier, la peur perdra dans l'hémicycle, je ne peux imaginer l'inverse. Ce jour là, en serrant dans mes bras mon compagnon, je repenserai à ce jour où, jeune adolescent, je pensais n'être jamais heureux. Comme tous les xénophobes, je me trompais.

# Orpheus

orpheusonline.com/blog2  
@YannOrpheus



## Lettre à l'enfant

Il se peut qu'un jour proche, nous, homosexuel(le)s, ayons le droit de nous marier et d'avoir des enfants. Aujourd'hui, 18 novembre 2012, alors que dans les rues nos opposants défilent, insultent et vocifèrent contre nous, contre nos droits à être considérés comme tout autre citoyen, j'ai envie d'écrire une lettre à l'enfant que je n'aurai jamais, de raconter à cet adolescent imaginaire ce par quoi est passé celui qui aurait pu être son père.

---

Mon P'tit Bonhomme,

Ton père n'était pas encore né quand à Stonewall les homosexuels sont sortis pour la première fois de leurs placards pour dire "Assez de discriminations". C'était en 1969. Ton père ne se savait pas encore homosexuel quand sous l'impulsion de François Mitterrand l'homosexualité a été retirée de la liste des maladies mentales de l'Organisation Mondiale de la Santé, c'était seulement en 1981. Mais ton père a marché dans les rues, a donné de la voix, a beaucoup écrit pour que les gays, lesbiennes, bi, trans soient reconnus par la France, que nous ne soyons plus discriminés, que nous ayons les mêmes droits que les autres citoyens. Nous avons eu cette première victoire du PACS qui ne s'est pas faite sans peine. Des mots comme "les pédés, au bûcher !" résonnent encore dans mes oreilles. Nous avons finalement obtenu une certaine reconnaissance avec quelques droits civiques.

Tu te demandes peut-être pourquoi je n'en suis pas resté là, pourquoi j'ai continué à me battre. Après tout, je n'ai jamais souhaité me marier. J'ai toujours considéré que le PACS était un compromis boiteux, en contradiction avec la Constitution qui dit que "les citoyens naissent et demeurent libres et égaux en droits". Pourquoi, alors qu'ils ont les mêmes devoirs que les autres citoyens, les homosexuels n'auraient pas les mêmes droits, dont celui de se marier. Et puis je ne pense pas être quelqu'un d'égoïste. Ce n'est pas parce que le mariage ne rentre pas dans mes objectifs de vie personnelle que je ne pense pas à mes ami(e)s qui eux en ressentent le besoin. Par ailleurs l'ouverture du mariage permet l'accès à l'adoption et à la filiation. Certes, les homosexuels n'ont pas attendu une loi pour devenir parents, il existe déjà de nombreux enfants qui vivent dans des familles homoparentales. Mais ceux-ci ont besoin d'un cadre légal, d'être protégé en cas de malheur. Je pense également à tous ces jeunes qui se découvrent homosexuels, cela peut être difficile à assumer, encore plus s'ils ressentent les préjudices d'une différence sociale. L'égalité des droits leur permettrait de s'épanouir plus sereinement. Tu comprends maintenant pourquoi cette lutte pour l'égalité des droits est tellement importante pour moi.

A l'heure où je t'écris, il y a des gens qui protestent dans les rues. Eux ne réclament pas l'égalité des droits mais l'abandon du projet de loi. Je m'attendais à une levée de boucliers contre nous de la part des familles religieusement intégristes ou de celles trop conserva-

trices, je m'attendais à des insultes. J'en avais juste minimisé la violence. J'ai beau avoir une épaisse carapace, je t'avoue que j'ai été atteint comme rarement. J'imagine le traumatisme qu'ils peuvent causer à d'autres peut-être plus fragiles que moi. Ils se réclament des valeurs familiales et en donnent un bien piètre exemple. Je plains leurs enfants. Je pourrais démonter par la raison leurs arguments un à un comme je l'ai déjà fait, mais à quoi bon, on ne raisonne pas un homophobe. Je pourrais m'égosiller à leur répondre sur le même registre de l'insulte, mais à quoi bon, ça m'aurait soulagé juste deux minutes sans résoudre quoi que ce soit. Je crois que leur haine vient principalement de la peur stupide d'une éventuelle perte d'avantages, et surtout de leur peur de la différence. Je crois aussi que c'est en cela que nous avons réellement besoin d'une loi sur l'égalité des droits. Sans elle, l'Etat montre qu'il y a en effet une différence et encourage implicitement les homophobes sur le terrain de la haine. Avec elle, l'Etat joue son rôle éducatif et participe à la lutte contre l'homophobie.

J'aurais tellement aimé que les débats sur l'ouverture des droits se fassent différemment. J'aurais aimé que les média écrits et télévisés n'emploient pas à outrance le terme "Mariage Homosexuel" comme ils l'ont fait jusqu'à présent. Cette expression est anxiogène chez nos opposants. Un simple "Réforme du Mariage" aurait été source de bien moins d'irritations. J'aurais aimé que les média ne se jettent pas sur la moindre déclaration homophobe pour faire de l'audience ou vendre du papier. Ont-ils conscience qu'ils alimentent un fleuve empoisonné ? J'aurais aimé qu'une chaîne de télévision organise dès la présentation du projet un grand débat avec en plateau des politiques, des représentants des associations de tous bords. Chacun aurait exposé calmement ses souhaits et ses craintes, les questions auraient été posées, les réponses données. J'aurais aimé que le Service Public joue son rôle. J'aurais aimé que soit appliquée la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure qui fait des discriminations et insultes fondées sur l'orientation sexuelle une circonstance aggravante et qu'elle punisse ceux qui confondent "débat publique" avec "guerre idéologique". J'aurais aimé plus d'intelligence et de respect. Tout simplement.

Malgré ce qu'il se passe dans les rues, je suis confiant. Nous allons obtenir cette égalité des droits que nous réclamons depuis tant d'années. J'ai confiance en la Ministre de la Justice, Christiane Taubira, qui tient bon face à la grogne et renouvelle son engagement et celui du gouvernement. Mais comme je garde un mauvais souvenir du premier passage du PACS à l'Assemblée Nationale où les députés de gauche ont eu une faiblesse, je vais tout de même garder les doigts croisés dans le dos. Oui, j'y crois, j'en suis certain. Comment pourrait-il en être autrement alors que d'autres pays ont déjà légiféré ou évoluent en ce sens ? Comment pourrait-il en être autrement sans provoquer une gayrilla !

Un jour viendra où la loi sera votée et promulguée. Ce jour là sera pour moi un grand jour de fête. Je me vois sourire à m'en fendre le visage, je me vois soulagé. Toi qui me connais bien, tu vas dire que tu me vois avec des larmes plein les yeux. J'imagine que nous ferons une grande fête avec ton autre père, avec nos ami(e)s, nos familles, sans oublier nos soutiens. Quel bonheur ce sera de déposer les armes après tant d'années de luttes et d'humiliations. EGAUX, ENFIN ! Je vais dire aussi que j'espère avoir le triomphe humble et respectueux. Mais toi qui me connais bien, tu sais aussi que je vais avoir du mal à ne pas persifler dans les oreilles de ceux qui m'ont trop agressé. Je déplore par avance ce mauvais exemple que je te donnerais alors...

Je ne sais pas si tu seras toi-même homosexuel. Je sais juste que je suis fier d'avoir modestement œuvré à mon échelle pour qu'au cas où, tu ne connaisses pas les discriminations que nous avons vécues, fier de te laisser un monde où tu pourras grandir et t'épanouir comme tu le souhaites, sans aucune restriction. Peu importe ton orientation sexuelle, tu auras le choix, tous les choix.

Je t'embrasse,  
Ton père qui t'aime.

---

Si j'ai articulé ainsi ma contribution c'est aussi parce que j'ai conscience du passage de relai. La génération LGBT avant la mienne a combattu pour être acceptée, la notre pour l'égalité. La lettre à un enfant me semblait un angle pertinent pour incarner cette notion de transmission d'héritage. J'espère que la prochaine génération aura à cœur de mettre son énergie dans la lutte contre l'homophobie. Il y a encore tant à faire.

Certains se demanderont peut-être pourquoi j'ai écrit en introduction "lettre à l'enfant que je n'aurai jamais". Tout simplement parce que pour moi, c'est à la fois trop tôt et trop tard. Trop tôt parce que je ne suis pas certain d'être assez responsable aujourd'hui. Etre un bon parent c'est aussi savoir qu'on n'est pas prêt pour l'être.

Trop tard parce que lorsque j'aurai cette maturité, je serai probablement trop vieux pour être un bon père.

Mais comme l'écriture de ce texte m'a ébranlé un peu plus que je ne le pensais, je me dis que peut-être... un jour... après tout... un adolescent ?

Mais que deux choses soient bien claires :

Même si je ne veux pas me marier, je veux assister à vos mariages.

Même si je ne veux pas adopter, je veux être le parrain d'au moins un de vos enfants !



# Fi-UUU

fiuuu.com  
@fiuuu



## Le mariage pour tous

Personne n'échappe au débat et aux interrogations légitimes. J'apporte moi aussi ma pierre à cette édifice. Sur Le Figaro, je lisais ce commentaire :

"La marche de l'humanité vers la liberté ne s'arrêtera jamais... ils peuvent toujours vociférer, manifester, pester, attaquer même... les tenants de l'ancien temps, de l'ancien ordre, les peureux du changement, les matamores de l'ordre morale ne gagnent jamais à la fin comme l'histoire l'a toujours démontrée : émancipation des femmes, droit au divorce, droit à l'avortement, pacs... le monde avance. Malgré eux."

Mon commentaire sur facebook a été le suivant : "Cela résume parfaitement mon point de vue, la société avance et c'est tant mieux face aux discriminations qui petit à petit disparaissent."

Que représente pour moi l'ouverture des droits aux LGBT ?

Il s'agit simplement de gommer une discrimination, d'avoir la liberté de dire oui ou non et de ne plus faire d'amalgames toujours préjudiciable.

Comment est-ce que je vis les "débat" sur l'ouverture des droits ?

Au vu des manifestations et des violences qui les accompagnent de plus en plus souvent (cf le 18 Novembre) la sagesse et la dignité doivent rester. Il s'agit effectivement d'un dossier de fond extrêmement important pour nous autres gays. Il est compréhensible que des personnes ne comprennent pas l'abolition de cette discrimination, tout comme cela fut le cas lors de la suppression de la peine de mort, de la fin de l'esclavage ou encore du droit de vote donné aux femmes. C'est une question de société importante et la méthode est excessivement primordiale en cette période de crise économique.

Comment aurais-je aimé que les "débat" se fassent ?

Pour être franc, je n'ai pas trop suivi l'actualité mais j'ai un peu l'impression de tâtonnements, ne serait ce que sur le calendrier de mise en oeuvre initialement annoncé. C'est le propre d'un nouveau gouvernement un peu novice.

Est-ce que je crois qu'une loi favorable à l'ouverture des droits du mariage et de l'adoption aux LGBT sera voté début 2013 ?

Je l'espère. J'espère surtout que cette loi ne va pas cristalliser des tensions et des propos haineux qui ne sont pas en rapport avec le sujet de fond qui est la liberté. L'adoption risque de cristalliser.

Que ferai-je ce jour là ?

Je penserai à mon homme qui pourrait être mon mari dès maintenant, mais des raisons fiscales nous en empêchent.

# Stefirst

stefirst.com

@Stefirst



## Je nous rêve

Depuis ce jour de mai, je me rêve, je nous rêve. Je le revois partir dans la pièce d'à côté alors que les coupes de champagnes sont encore pleines de leur première tournée. Puis je le vois revenir, poser un genou à terre devant les yeux éberlués des deux amies qui sont là avec nous, me tendre une petite boîte et me demander si je veux l'épouser. Il est 20h02.

Je nous rêve devant la première adjointe du village, non pas que le maire refuserait quoique ce soit, on le connaît bien, mais parce qu'elle nous a témoigné beaucoup d'amour il y a 10 ans, quand nous avons signé ce contrat bancal, mais qui avait le mérite d'exister, alors qu'une partie indispensable de ma famille avait refusé de venir. Pour nous, ça va de soit que ce soit elle.

Je me demande souvent si ma mère acceptera, cette fois, de m'amener jusque devant cette table derrière laquelle trône le portrait de celui en qui tous nos espoirs se sont incarnés. Mon costume est gris, d'un gris perle lumineux. Et peut-être un haut de forme pour limiter quelque peu mon complexe de taille. Mes témoins sourient, de ce sourire béat que j'ai aussi sur les lèvres. Mon ami d'enfance et ma petite sœur. La grande est juste derrière, avec son mari et mes nièces, la plus petite ne prenant plus au sérieux mes menaces de la mettre à la poubelle si elle chougne encore. Mes mains sont moites et j'attends le moment fatidique où je dirai " oui " à celui que je connais depuis 20 ans déjà et que j'aime d'un amour fou depuis plus de treize. J'entends les murmures de la famille et des amis qui se répercutent dans la salle de la mairie. Et dans quelques instants, je veux une pluie de riz.

Il n'y aura rien de bien classieux après. Quelques tables montées sur tréteaux posées sous les chênes, des verres de rosé brillant sous les rayons du soleil, les plateaux de nourritures se vidant petit à petit et quelque part la pièce montée attendant dans un coin surveillée par belle-maman. La journée est ensoleillée, comme souvent ici en fin de printemps. Les cigales se réveillent et l'air sent les fleurs des champs et l'herbe coupée.

Je surprends du coin de l'œil mon garçon d'honneur courir je ne sais où. Pour lui, rien de plus normal que de marier les deux personnes qui ont tant participé à le faire grandir le mieux possible. Pour lui, il n'y a jamais eu de problème et nous avons été le couple le plus stable de son entourage. Et puis, oublié le coup de fil d'il y a quelques jours face à un bulletin de notes qui n'était au fond, pas si mauvais. Mais nous sommes des parents comme les autres, avec nos défauts et nos qualités.

Je me retourne car j'entends rire. Un petit groupe intenable que je connais bien. L'homme manipule des bouteilles pour faire des cocktails que personne ne boira car nous en avons tous été les victimes. Sa femme le regarde tendrement. Il y a une poussette et aussi un ventre noir, rebondi, plein d'espoir. De cet espoir qui a porté notre amitié dans des moments difficiles, mais partagés. Je suis heureux qu'on soit tous là. C'était loin d'être gagné.

Les personnes se mélangent, se présentent, parlent des liens qui les unis à nous, du comment ils nous ont connus, du " où et quand ". Un accent allemand par là, un accent espagnol un peu plus loin, un accent britannique aussi qui se mêlent aux sonorités chantantes du notre. Mais il y en a bien d'autres, je le sais, je les entends. Pointu, picard, grésivaudan, neutre.

Certains sont là et ont aussi participé au combat, ont eu mal par les mots prononcés, ont été en colère et ont pleuré de joie. Je me demande, j'espère, je sais que ce jour où le bonheur éclatera effacera les humiliations, les haines que nous avons pu voir, lire entendre pendant ces mois de débat qui ont mené simplement à l'égalité. Ces instants de nervosité aussi, et de désespérance. Tout ça balayé par la main alliée qui tient la mienne. Je la regarde et remonte lentement le long du bras, de l'épaule du cou. Ses yeux sont encore plus bleu que d'ordinaire tant ils brillent. S'il n'était pas là, je serai mort. Sans mon mari, je ne suis rien. Car maintenant, je peux dire " mon mari " en toute légitimité. Car maintenant, tout le monde a le choix.

Il y a aura aussi les pensées pour ceux qui ne sont plus là. Ceux que nous aurions aimé avoir à coté de moi pour partager mon bonheur. J'espère que là où ils sont, ils sont heureux pour nous et fiers. Tout à l'heure, il ne faudra pas oublier de lever nos verres à leur mémoire. Un rien superstitieux sans doute, mais on ne se refait pas. Car la pensée que les absents nous veillent et posent sur nous un œil plein d'amour me rassure et me fait penser que ce bonheur que je ressens, aujourd'hui, sous ce soleil, avec celui que j'aime, ne sera pas le dernier. La maison est grande...

Depuis ce jour de mai, je me rêve, je nous rêve.

# Sam

princesse-pouffiasse.com



## I have a Dream... (M.L. King / Abba)

Cher Journal,

Pour terminer mon triptyque sur le Mariage Pour Tous et tout ce qu'il y a autour, je vais exprimer ce que Jean-Romarc, mon frangin (étrangement très intéressé par le sujet) et moi avons échangé sur le thème via Facebook... bien qu'il fut dans la chambre à côté.

C'est beau le XXI ème siècle !

Tout d'abord, quand mon frangin m'a parlé du "droit LGBT", j'ignorai s'il parlait d'une nouvelle boîte à la mode ou d'une MST dont il avait entendu parler aux infos.

Après quelques éclaircissement, je dois dire que j'ai du mal avec le concept de "droits LGBT" tellement c'est ségrégationniste à mort. Perso, je trouve qu'il faudrait parler de "droits humains" applicables à toutes et tous, sans distinction de sexualité, de culture ou de couleur de peau... mais encore faudrait-il que les hétéros mettent les " LGBT " sur le même pied d'égalité qu'eux.

Quand j'ai sorti ça à Jean-Rom, il m'a dit que je vivais dans un monde où les Bisounours étaient rois et où tout le monde chevauchait des Petits Poneys pour parcourir des routes pavées de briques d'or et surplombées d'un ciel "bleu Photoshop".

Et, malheureusement, les dernières manifs tendent à prouver que c'est loin d'être le cas.

Jean-Rom : 1 / Anne-Amandine : 0

Concernant le débat sur l'ouverture des droits, je trouve qu'il est mal foutu.

Au lieu d'avoir un débat adulte façon "second tour de présidentielle" construit et argumenté, on assiste à des crêpages de chignons passionnés mais rarement passionnants où, d'un côté, une poignée de réac' intégristes et fachos (rayez la mention inutile s'il y en a une...) scandent des slogans moyenâgeux et homophobes et, de l'autre, une autre poignée d'excités brillant des slogans certes plus progressistes mais néanmoins tout aussi inutiles au débat car souvent à l'emporte-pièce et d'une vulgarité too much qui n'apportent rien.

En plus, je trouve assez naze que le gouvernement ait fait de cette loi un fourre-tout : mariage, adoption et tout le reste.

ALLO ! On est en France ! Un pays pas franchement connu pour son progressisme et son ouverture d'esprit ! Faut y aller molo mister Hollande : une chose à la fois ! Sinon, on sait plus de quoi on parle et, par principe, les gens sortiront dans la rue pour dire "non" sans connaître le fond du problème.

Alors d'un côté des attardés limite consanguins qui font grave peur et de l'autre des furieux de l'égalitarisme que la passion et les slogans "choquant pour choquer" et dont l'image renvoyée par



les médias confère au caprice de gosse non argumenté.

Merci les médias...

Jean-Rom et moi sommes tombés d'accord qu'une table ronde arbitrée à heure de grande écoute sur France 2 (TF1, c'est pas la peine d'y penser), et si possible sans Mireille Dumas, permettrait à chaque téléspectateur de réfléchir un peu plus sur la question tout en sachant de quoi il retourne au lieu de partir en croisade dans les rues avec sa haine en bandoulière.

Ceci dit, après ce week-end plus que flippant car théâtre d'une gigantesque Catho Pride nationale, la ministre en charge du dossier ne baisse pas les bras (malgré un pieux mensonge stipulant que le débat est équilibré et fait d'échanges quasi-sereins) et compte bien mener la loi à son terme.

Cher Journal, un peu d'égalité dans ce monde de brute ne serait pas de trop !

Si la loi passe, je sens que Jean-Rom va faire une sacrée fête car je crois que je commence à saisir les préférences de mon frangin qui, bien que grave casse-couille, reste mon frangin adoré.

Et ce jour-là sera une double fête car je crois que la famille héritera suite au décès inopiné par arrêt cardiaque de Grand-Mère Agnès et de tous ses beaux principes archaïques ~~de vieille radasse du 6ème arrondissement lyonnais~~ de vieille dame d'un autre temps.

Voici donc, cher Journal, ma dernière note concernant le sujet car, si il reste important, il n'y a qu'une loi pour en finir avec cette haine vomie depuis maintenant plusieurs mois dans les rues et les médias divers et variés par une poignée d'agités du bocal... bocal qui semble pourtant bien vide, hélas.

Et, avec tout ça, je suis encore sans réponse au fait que des personnes, qui brandissent la Bible devant des gays tels Van Helsing son crucifix devant Dracula, n'ont pas compris le moindre mot de l'expression pourtant pas compliquée "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés".

J'ai beau pas être très pratiquante (ni parfois très fute-fute, d'après mon foutu frangin), il me semble que ce n'est pas très compliqué à comprendre... d'autant que ça aurait évité à plusieurs centaines d'enfants de ne pas se retrouver enrhumés ce lundi après avoir été traînés des kilomètres dans les rues froides, la main droite serrée par leur extrémiste de parent, forcés d'agiter des banderoles aux slogans putassiers dont ils ne comprennent pas le sens.

Et, rien que pour ça, je ne comprends pas que des gens comme ça soient autorisés à avoir des enfants.

# Domahom

domahom.net  
@dompasnet



## Fésons la noce !

Je me souviens au lycée, des ados que nous étions essayant de se projeter dans la vie d'adulte. Les rêves d'études, les projets professionnels, les vies qu'on s'imaginaient, nos espoirs, nos craintes, nos possibles amours.

Dans la bande, il y avait Isa et Valérie.

De nous trois, seule Valérie avait (déjà) rencontré l'amour, son amour, celui avec qui elle savait déjà, elle voulait déjà, elle se préparait déjà à la vie des adultes. Lui deviendrait son mari, elle sa femme et ensemble ils auraient des enfants, deux enfants.

Isa était trop butineuse pour savoir déjà vers quoi ses idées la conduiraient.

Moi, je ne me voyais pas d'avenir de cette sorte.

Je ne me voyais pas cacher ce que je ne comprenais pas encore, je que je ne savais pas encore, pendant des lustres et des lustres.

Dans nos délires d'adolescents plutôt cons, on se voyait bien se marier en jean avec le sac US en bandoulière. Conneries... pourtant, même trente ans après, je m'y verrai bien.

Les années ont passé, j'ai perdu de vue Isa.

Valérie s'est mariée avec son Arnaud, ils ont les deux enfants qu'ils pensaient avoir un jour.

Moi, j'ai rencontré Smab à 38 ans.

Je n'attendais pas et je n'espérais plus rencontrer quelqu'un.

Quelqu'un que je n'aurai pas choisi d'aimer, juste quelqu'un que j'aimerai simplement parce qu'il serait la personne que mon cœur attendait.

Je ne l'ai pas aimé tout de suite. Pas le premier jour. Pas le premier soir. De ces garçons faciles je ne fais pas partie.

C'est un regard qui m'a scotché.

Son regard.

Notre rencontre relève de la chance, ou bien de l'acharnement du dieu Tapette pour faire que nos routes se croisent, se recroisent et finissent par se fondre en un seul et même chemin.

Nous voilà sur ce chemin depuis plus de onze ans.

On se construit un possible avenir en fonction des chances et de l'acharnement que les potes du dieu Tapette s'obstinent à mettre devant nous.

Et puis un jour, on se réveille avec la notion du temps qui passe et qui induit le temps qu'il reste.

Nous vivons ensemble, nous vieillissons ensemble, quand l'un est malade l'autre est là, nous envisageons ensemble, nous rigolons ensemble, nous nous aimons ensemble.

Il sait mes forces et mes faiblesses, je sais sa patience, son amour, sa présence, ses attentions délicates, ses râleries, ses regards...

Mais voilà, le dieu Tapette et toute sa clique sont bien malmenés ces temps-ci par la horde des

adorateurs du dieu amour.

A mesure que les semaines passent, je commence à douter de répondre un jour oui à LA question qui me demandera de sceller encore un peu plus ma vie avec celle de Smab.

Et puis viendra un moment où l'un de nous laissera l'autre seul, piégé par le dieu solitude, vers la fin du chemin qu'il devra poursuivre sans l'autre.

Quelle protection aura-t-il ? Que fera-t-il ?

Quel dieu veillera sur celui qui restera si la loi des hommes ne l'autorise pas à conserver le bénéfice de ce qu'il aura construit avec l'autre ?

Par contre, je n'arrive pas à imaginer ce que sera le jour où je répondrai oui à LA question.

Comment fantasmer un tel moment ?

Je n'en suis pas capable.

Pourtant il est proche s'il doit advenir !

Il faut s'y préparer, se préparer, tout préparer et nous y préparer.

Ce moment je veux juste le vivre avec lui.

Ce moment qui ferait de nous un couple reconnu.

Un couple comme les autres, et peut-être plus fort que les autres ? Va savoir !

Mais j'y pense ! Quelle mairie ? Quel jour ? Quelle fête ? Quels invités ? Même s'il y a du monde autour de nous, ami(e)s, famille, proches, voisins, etc... je n'y serai que pour Smab, pour continuer sur ce chemin que le dieu Tapette a tracé pour nous et que nous continuerons à suivre pour plusieurs fois 11 ans encore en ayant répondu à cette putain de question.

Il faudra pour cela que la haine des adorateurs du dieu amour puisse être jugulée, que la loi des hommes puisse être écrite, que le courage des uns et la tolérance des autres puissent se rencontrer au grand banquet des dieux.

Ces dieux qui ont tant de noms, tant de visages !

Pourquoi l'amour n'aurait-il pas autant de noms et autant de visages ?

Alors avant de pouvoir répondre à cette question, il faudra d'abord poser la première de toute :

*Olivier, veux-tu m'épouser ?*

# Matoo

blog.matoo.net  
@matoo



## Liberté + Égalité + Fraternité = Mariage pour tous (C'est la lutte nuptiale je vous dis !)

C'est finalement aussi simple que cela puisque notre pays possède la plus belle devise qui soit. Et ce progrès que nous allons obtenir sera vu dans quelques années comme un droit aussi naturel et évident que le vote des femmes peut l'être aujourd'hui.

Depuis l'article précédent où j'évoquais cette lutte nuptiale dans laquelle nous sommes engagés, les forces du mal se sont largement déployées et ont vomi leur fiel dans la rue et les médias. Nous avons eu en quelques jours un concentré des images de 1999 alors que c'était du PACS dont il s'agissait. On voit aujourd'hui les mêmes craintes, la même haine, les mêmes argumentaires spécieux.

Je suis plutôt pour que ces homophobes puissent ainsi manifester et s'exprimer, car cela nous redonne aussi l'occasion de nous rassembler. Et au moins, les bêtes sont sortis de leur sombre terrier où ils fomentent leurs plans à grands renforts de droite identitaire, de France forte et autres dérives fascistes à venir. Ils se montrent au jour et on voit à quoi ressemble cette France d'hier, cette France bigote et rétrograde qui a peur de son ombre, et vit dans une hypocrisie aussi grande que leur homophobie les habite. Car on a bien vu et compris, et c'est très bien, que les manifestants étaient des homophobes, des personnes qui n'acceptent et ne reconnaissent pas le couple homo dans n'importe quelle acception que ce soit.

J'ai été aussi choqué que vous en voyant les agressions subies par les FEMEN, mais je ne suis pas un grand supporter de ces provocations agressives (dans les symboles, jamais physiquement) qui n'appellent qu'à un retour de violence avec les extrémistes qui sont en face. Mais si ces mêmes extrémistes se baladaient à la Gay Pride avec des pancartes homophobes, je suppose qu'ils seraient aussi reçus sans amabilité. Malgré tout, on n'assisterait pas aux violences dont on a pu être les témoins hier. Mais je préfère une réponse militante sans confrontation, une réponse sous forme d'idées, d'exemplarité dans les formes et le respect d'autrui, et une mobilisation d'une ampleur démultipliée par ces messages de haine qui ont ainsi été proclamés. Je pense que les FEMEN ont d'autres objectifs, mais je les respecte sans ciller pour leur courage, leur audace et leur témérité.

On commence heureusement aussi à voir dans les médias des réponses intelligentes et qui tombent sous le sens à ces agressions pseudophilosophiques ou psychologisantes parfois du plus mauvais effet. Et quand on voit jusqu'où la religion catholique va en France avec des points Godwin distribués à tout va, on ne peut que s'inquiéter et aussi se réjouir de vivre dans un pays laïc. D'ailleurs on a aussi vu des politiques remettre les pendules à l'heure avec une heureuse et simple raison humaine, merci Bernard Roman pour cela. Et pour autant, j'aime aussi entendre des voix



de chrétiens (comme Jean-Paul Cluzel notamment, homo et chrétien) qui s'expriment aussi pour contrer ces discours de curés complètement extrémistes et décalés de nos réalités. Il est bon de se rappeler les innombrables évolutions pour lesquelles nous avons dû nous battre contre ces mêmes forces du mal que ce soit le vote des femmes, le divorce, la dépénalisation de l'homosexualité ou l'avortement.

Heureusement aussi on peut lire quelques papiers qui redonnent foi en notre pays et ses forces vives. Maurice Godelier, un anthropologue français, explique à quel point ces pseudo visions de la "nature" qu'on essaie de nous présenter comme des modèles uniques et essentiels à suivre ne sont que poudres aux yeux, et qu'on a eu cesse de transformer notre rapport à la famille et la filiation depuis toujours. Il y a aussi ce témoignage assez inattendu du PDG de France Télécom, Xavier Couture, qui explique qu'il ne pourra jamais aller contre sa fille et qu'au contraire il veut qu'elle ait les mêmes droits que ses autres enfants. J'ai particulièrement aimé lire l'implication d'un père et l'affirmation de son amour pour sa fille lesbienne, car c'est aussi de cela dont on parle. Des millions de parents sont insultés via l'opprobre qu'on jette sur l'orientation sexuelle de leurs enfants, et ils doivent aussi réagir.

"Sans doute aurais-je préféré, si on m'avait demandé mon avis, un chemin plus classique. Sans doute est-ce moins facile qu'avec mes autres enfants de demander simplement de ses nouvelles. Il faut se confronter à soi-même, à son intolérance, à ses tabous, à ses préjugés. Comme des milliers de parents dans mon cas, je le suppose, je l'espère, j'ai fait des efforts pour comprendre et accepter ce qu'elle avait choisi d'assumer. Pour autant, tout ce temps, pas un instant je ne l'ai considérée comme un sous-enfant, envers qui j'aurais moins de devoirs. Merci de bien vouloir cesser de la considérer comme un sous-citoyen. Et avec elle ses ami.e.s, les ami(e)s de ses ami(e) s, et tous ceux qui réclament, pour eux et pour leurs enfants, rien de plus, rien de moins qu'une complète égalité des droits."  
Xavier Couture - Journal du Dimanche - 18/11/2012

C'est le moment clef pour réaffirmer ce que nous sommes, et simplement acquérir ces droits qui semblent déjà tellement couler de source. Et même si je comprends et j'accepte les doutes et les interrogations, je n'accepte pas qu'on me dise que je ne suis pas assez bien pour me marier ou pour adopter un enfant. Ça suffit ! On trouve bien des réponses aux arguments viciés des antis dans cet article de Laurent Joffrin, et aussi dans ce site web qui a justement l'objectif de communiquer avec intelligence, raison et précisions sur le mariage pour tous.

Je suis certain que le mariage et l'adoption pour tous seront un des plus grands pas dans la lutte contre l'homophobie au quotidien, et on ne doit plus être comme cela à la traîne par rapport aux autres pays européens, c'est ridicule et terriblement inquiétant quant à l'immobilisme et aux idées passéistes qui gangrènent notre beau pays (\*cri du coq français\*).

Le 16 décembre 2012, nous manifesterons pour tout cela et plus encore.

---

NDLR : Un grand merci à Mator pour avoir inspiré le titre de ce recueil.

# Ydikoi

ydikoi.net  
@ydikoi



## Tous différents, tous pareils

D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours voulu fonder une famille, me marier, avoir des enfants, les élever.

Il y a presque vingt ans de cela, PapaDikoi m'emmena dans une longue virée dans Paris, à pied. Officiellement, il voulait faire des courses. Mais nous avons discuté, pour la première fois de ma vie. Je lui ai dit mes espoirs, mon envie d'avoir des enfants, longuement.

Oh bien sûr, cela faisait quelques années que je fréquentais régulièrement les 3615 guy et autres JH. Mais je n'étais pas homosexuel. Être homosexuel, d'ailleurs, dans ma famille, ça n'existait pas. On parlait de pédérastes, parfois de pédophiles, mais jamais d'homosexuels. Et puis, l'homosexualité était une perversion grave, un péché mortel qui menait droit en enfer, et, oui, j'étais encore un peu croyant, à cette époque. J'avais fini par "essayer les filles", malgré tout, et ça fonctionnait. Un peu beurk, c'est sûr, mais ça fonctionnait. Et puis, comme je l'avais si souvent entendu "si on ne se marie pas par amour, on apprend à devenir amoureux".

Mais un jour je me suis regardé dans la glace, et la vérité, implacable, m'est apparue : j'aimais les hommes. Oh bien sûr, je pourrais me marier, mais je mentirais toute ma vie à ma femme, je me mentirais à moi-même.

Oui, j'étais homosexuel. Et je n'aurais donc jamais d'enfants. C'était aussi simple que cela. C'était un autre siècle.

J'ai mis du temps à évoluer, beaucoup de temps. À accepter de marcher dans la rue avec d'autres garçons, avec des homosexuels. À accepter le regard des passants, ou ce que je croyais être leur regard. À comprendre que l'important n'était pas tant ma sexualité, mais qui j'étais. À comprendre que l'enfer qui m'était promis ne tenait pas face à la promesse que je m'étais faite de mener ma vie le mieux que je pouvais. À assumer ce que je suis, qui je suis, cette différence qui m'enrichit. À ne plus avoir honte. À être fier de qui je suis, avec mes bons côtés, et mes mauvais.

Ce week-end, je les ai vus, je les ai reconnus, tous ceux qui ont défilé dans les rues. J'ai entendu leurs arguments, qui annoncent la fin de notre monde, les pires malheurs, la décadence, si la société, et donc l'État, reconnaît que nous sommes capables d'Amour, capables d'engagement, capables d'être une famille. Je les ai vus ces slogans qui me tolèrent, qui acceptent que je sois dans la société à ma place, derrière. Je les ai vus, aussi, ces rictus de haine, ces bonnes et belles familles qui prônent l'amour biblique de l'autre pour mieux rejeter ceux qui ne leur ressemblent pas. Je les ai écoutés, tous ceux qui se défendent d'être homophobe mais qui ne comprennent pas qu'ils sont insultants, odieux.

Tous ces nostalgiques d'une société normalisante, bien pensante, d'un siècle (dé)passé, pétris de peur, d'immobilisme et de fantasmes, m'ont mis en colère, et rendu militant.

Alors oui, je le souhaite, ce #mariagepourtous, si ce n'est pour moi, pour tous ceux qui feront leur demande en mariage un genou à terre, pour tous ces enfants qu'on traite d'anormaux parce que leur parents s'aiment, pour que demain ils ne passent pas par toutes ces difficultés que j'ai croisé sur mon chemin, et pour qu'ils finissent, tous, par comprendre que même différents, nous sommes pareils.

# Garfieldd

@garfieldd



## Hymne à l'amour

"Si un jour la vie t'arrache à moi  
Si tu meurs que tu sois loin de moi  
Peu m'importe si tu m'aimes  
Car moi je mourrai aussi  
Nous aurons pour nous l'éternité  
Dans le bleu de toute l'immensité  
Dans le ciel plus de problèmes  
Mon amour crois-tu qu'on s'aime  
Dieu réunit ceux qui s'aiment."

Edith Piaf

Pour ou contre le mariage pour tous ?

Il y a peu, chaudement drapé dans mon égoïsme, j'aurais répondu : m'en-fous-m'en-tape. Sans autre forme de procès. Je ne suis pas concerné. Ni de près ni de loin.

J'aurais concédé un "oui" dès lors que des gens que j'aime auraient souhaité se marier alors que la loi l'interdit. Comme pour beaucoup de gens, la prise de position se précise lorsque le sujet touche personnellement.

Et puis il y a eu polémique. Car on ne sait pas, en France en tout cas, débattre sereinement des problèmes de société.

Et cette polémique me touche, au delà de la question du mariage, de l'homoparentalité... Elle me touche parce que dans les arguments développés il est donné une image des gays sidérante et dégradante.

Je ne crois pas qu'être contre le mariage gay soit une manifestation d'homophobie au sens strict du terme. Mais présenter les gays comme des pervers, oui.

Pervers ? Oui puisque partant du mariage gay on dévie sur la polygamie, l'inceste, la pédophilie, la zoophilie.

De quel droit m'insulte-t-on de la sorte ?

En quoi un pédé qui sort en boîte et qui fréquente une backroom, embouchant ou chevauchant certains de ses semblables anonymes a-t-il une sexualité plus débridée que celle du Kevin de banlieue, affalé sur le capot de sa Golf tunée qui se fait sucer par une Jennifer quelconque sur le parking du Macumba avant d'aller sauter sa régulière deux heures plus tard en lui parlant mariage-enfant-pavillon de banlieue.

Quel est ce mépris ?

Sur quoi s'appuie-t-on pour me salir et m'humilier de la sorte ?

Les statistiques exonèrent-elles les bons pères de famille des crimes de pédophilie ou d'inceste au simple prétexte qu'ils seraient hétéros ?

Je suis choqué qu'on me réduise à l'usage que je fais de ma queue et au(x) trou(s) qu'elle honore.

Je suis choqué qu'on oublie de parler d'amour, de cœur et d'esprit, de partage et de projet.  
La vraie perversion, c'est celle de ces esprits mesquins et étriqués qui se prétendent pourtant éclairés et qui - pour empêcher le bonheur d'une minorité - va chercher ses arguments dans la culotte des gens.

Sortez de mon slip, nom de Dieu, sortez de mon slip et de celui de mes semblables et écoutez nous, regardez nous, imitez nous parfois.

Les pédés et les gouines qui veulent se marier pourraient peut-être vous en remonter sur la symbolique du mariage et des mots qui l'accompagnent : chérir sa moitié, l'aimer, l'aider, la protéger et vivre avec elle pour le meilleur et pour le pire.

Pour les pédés et les gouines, le mariage sera un choix, pas une réponse à une convention sociale.

Voilà comment vous, les biens-pensants, venez de me convertir à militer pour le mariage pour tous.

P.S. Quant à ces élus homophobes qui réclament une clause de conscience, un droit de retrait pour s'exonérer de la célébration des mariages en question, je regrette que leurs parents n'aient pas exercé leur droit de retrait, eux aussi. Au moment de leur conception.

---

## Liberté, égalité, fraternité...

C'est un beau pays qui porte haut les valeurs de solidarité, d'entraide et qui fait la leçon aux autres, que ce soit dans les instances internationales ou dans des discours où l'emphase et la bouffissure le disputent à l'autosatisfaction béate..

Patrie des droits de l'homme... Exception culturelle française... Pays de Lumières...

C'est un beau pays qui mélancolise encore et toujours sur son passé et son rayonnement enfui parce qu'il n'ose rêver de son avenir.

C'est un beau pays où l'on rêve de liberté...

Un pays où on refuse la liberté de se marier à ceux qui la réclament mais où on parle de donner la liberté de conscience à ceux qui s'apprêtent à bafouer la loi.

C'est un beau pays où on parle d'égalité...

Un pays où on en est encore à se mobiliser pour que certains soient et restent moins égaux que d'autres.

C'est un beau pays où on parle de fraternité...

Un pays où on injurie, on salit, on humilie au nom d'une norme imbécile ceux et celles vivent un amour différent.

C'est un beau pays qui fait graver aux frontons de ses mairies et de ses ministères trois mots lumineux "LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ" mais qui les laisse noircir sous les fumées des pollutions obscurantistes les plus sales.

Alors oui, je vais manifester. Pas pour moi, mais pour ceux qui, parce qu'on est dans ce beau pays de France, DOIVENT avoir le droit au mariage.



# Tambour Major

tambour-major.blogspot.fr  
@Tambour\_Major



## Ce jour-là...

Papa, Maman,

J'ai beaucoup hésité à vous écrire cette lettre que peut-être vous ne lirez jamais.

Cette lettre je l'avais d'abord écrite pour moi, parce qu'écrire est un besoin qui m'anime depuis mon enfance et que j'y éprouve du plaisir tout autant que j'y trouve un moyen d'ordonner mes idées. Je m'écoute moi-même, d'abord, pour mieux parler aux autres, ensuite. C'est une sorte de monologue interne qui ne s'arrête jamais, un fleuve d'idées, de sons, d'images merveilleuses et d'harmonies extraordinaires qu'il m'est impossible de communiquer. Alors je les exprime autrement, en me mettant au piano et en jouant pendant des heures, mes doigts courant sur l'ivoire en tentant de donner vie à cet univers que je suis le seul à connaître. Ou bien j'écris, en essayant d'instiller dans mes textes ce souffle interne qui m'habite.

Oui, il est parfois difficile de mettre des mots sur les choses sans les avoir préalablement pensées, mûrement intériorisées, jusqu'à ce que nous fassions corps avec elles et que nous en soyons intimement imprégnés.

Sans doute par excès de pudeur, on ne parle pas beaucoup à la maison. Je veux dire que, si, on parle, de tout, de rien, de la tapisserie du salon, du mal à l'épaule de papa, des nouvelles de la famille en Espagne, de la dernière blague entendue à la radio. Mais on ne parle pas de nous, on ne parle pas de soi, de ces choses souvent difficiles mais pourtant essentielles. On évite certains sujets, ou alors on en parle mal, avec une maladresse vertigineuse qui produit l'effet exactement inverse du but recherché : chacun se replie un peu plus dans sa carapace et l'on reparle de la tapisserie du salon. Maman rigole un peu bêtement, et papa fait mine de changer de chaîne à la télévision pour mieux ignorer ce trouble qui nous met tous profondément mal à l'aise.

Pourtant, depuis que vous êtes grands-parents, j'ai l'impression que certaines angoisses se sont dissipées, que certaines tensions inavouées se sont résolues, que certaines questions que personne n'avait osé poser ne se posent plus de la même façon. Oui, ça y est, la famille continue dans la "normalité". De l'extérieur tout paraît conforme à ce que l'on attend de vous et de nous. Tout est bien dans le meilleur des mondes. Les apparences sont sauvées.

Papa, maman, je sais que vous êtes fiers de moi, du fils que je suis, de l'homme que je suis devenu, du prestige de mes études et de ma réussite professionnelle. Je sais que vous m'aimez dans des proportions dont seuls des parents sont capables, et je mesure chaque jour la chance qui est la mienne de vous avoir, pour votre soutien infailible dans tout ce que j'entreprends et l'amour que vous me portez.

Je sais aussi que, même si nous n'en avons jamais parlé, vous n'avez guère plus de doutes sur certains aspects de ma vie. Non, je suis pas exactement ce que vous attendiez de moi. Mais je n'y peux rien et vous n'avez rien à vous reprocher. Les choses sont ainsi et j'ai pleinement conscience que, dans certaines circonstances, cela peut s'avérer pesant, car le poids du regard social est énorme, parce qu'aux yeux de certaines personnes de votre entourage il vaut mieux avoir un fils trisomique qu'un fils homosexuel. Et je sais que cela vous attriste, pour vous, pour moi.

Dans quelques semaines le Gouvernement de François Hollande va faire adopter une Loi qui ouvrira aux couples de même sexe la possibilité de se marier. Depuis Buenos Aires je suis avec beaucoup d'attention tout ce qu'il se dit de l'autre côté de l'Atlantique, chez nous en France. Je suis parfaitement au courant des manifestations, des torrents de fiel déversés, des absurdités des uns, de la bêtise rétrograde des autres. Je sais tout cela. Lorsque je vois certaines réactions j'ai envie de pleurer, parce que pour la première fois de ma vie je ressens un vent de haine à l'encontre de ce que je suis. C'est assez violent. Souvent j'aurais envie d'être en France et de marcher à côté de ceux qui luttent pour que, enfin, se produise ce changement historique qui le sera à plus d'un titre.

En effet, au delà de la simple question du mariage et de l'adoption, les couples de même sexe pourront désormais vivre dans la lumière, sous la bienveillance de la République qui leur reconnaitra une pleine légitimité, à l'égal de tous les autres couples mariés. Ce jour-là vous n'aurez plus à avoir peur du qu'en dira-t-on, ni à craindre pour moi.

Car à partir de ce jour-là, ce qu'en dira la Loi sera très simple : on s'en fout... Et le regard des autres ne pourra plus avoir cette amère saveur accusatrice. Oui, ce jour-là vous pourrez être encore plus heureux pour moi que vous ne l'êtes aujourd'hui car se lèvera le voile étouffant de cette "faute sociale" que vous n'avez pas commise et dont ni vous ni moi ne sommes responsables. Ce jour-là vous pourrez vous réjouir en songeant que, lorsque je rencontrerai le bon garçon - celui que j'aimerai, celui avec qui je partagerai l'envie de construire quelque chose et de fonder une famille - je pourrai le faire aussi librement que vous l'avez fait voici trente cinq ans, et que nous pourrons nous aimer dans le confort et l'insouciance duvetée d'un cadre juridique solide.

Oui, ce jour-là vous pourrez être vraiment heureux pour moi. Et ce jour-là, je serai à mon tour heureux de vous voir enfin heureux et pleinement sereins pour moi.

Papa, maman, je vous aime.

Votre fils...

# Pierre



## Une loi pour tourner la page

Le "mariage gay"... honnêtement, il y a quelques années, ça ne m'aurait pas passionné. D'ailleurs le mariage, quel qu'il soit, ce n'est pas mon truc. Evidemment, je n'étais pas contre mais n'étant pas personnellement concerné et n'ayant pas "d'amis homosexuels" vivant en couple je n'en voyais pas trop l'intérêt. Puis il y a environ 5 ans j'ai découvert quelques blogs que je me suis mis à suivre régulièrement et au fil du temps à lire de ci de là quelques billets qui étaient de véritables et émouvantes déclarations d'amour, j'ai compris ce que cet engagement pouvait représenter pour certains et par eux, que je ne connais pas, je suis devenu pour.

Enfin depuis quelques semaines il y a cette vague de bêtise, de haine de violence qui enfle et pire que tout les "je ne suis pas homophobe mais...". C'est insupportable et là je ne suis plus pour: impossible de laisser la victoire à l'obscurantisme, la haine et le mépris, cette loi doit passer à tout prix. Elle représente plus que la possibilité d'union de deux personnes du même sexe, c'est la reconnaissance et le respect pour tous, qu'ils aient ou non l'envie de se marier.

Et ce jour là... j'aurais bien sûr une pensée émue pour toutes celles et ceux qui pourront ainsi concrétiser leur amour. Une pensée sans doute aussi pour le chemin parcouru depuis cette soirée d'avril 1970.

Le 26 avril 70, un beau dimanche de printemps. Avec la chorale cet après midi-là nous avons participé à une fête de village dans les environs. Le concert avait été suivi d'un vin d'honneur, quelques verres de blanc m'avaient un peu grisé et sur le chemin du retour en vélo, l'air doux de cette fin de journée finissait de m'enivrer. Sur le bord de la route j'aperçu deux paras faisant du stop pour regagner leur caserne. C'était un spectacle habituel et j'avais été souvent troublé par ces jeunes hommes virils qui semblaient me faire un signe. J'avais 16 ans et si j'avais fini par identifier l'attraction que j'avais pour les garçons, je n'avais de l'homosexualité qu'une image limitée au caricature de folles efféminées dans lesquelles je ne me reconnaissais pas. J'étais loin d'imaginer rencontrer un jour quelqu'un ayant les mêmes penchants que moi.

En arrivant à leur hauteur je croisais le regard de l'un d'eux et après l'avoir dépassé je me retournais, lui aussi. Quelques mètres plus loin je me retournais de nouveau, il me suivait toujours des yeux. Ce n'était pas une coïncidence et après un dernier coup d'oeil j'empruntais une petite rue à droite et m'arrêtais contre une murette le coeur battant. Un instant plus tard il apparaissait au bout de la rue se dirigeant vers moi. Affolé je me penchais sur ma chaîne de vélo. "Tu attends quelqu'un?". Je bredouillai un "non" inaudible mais déjà il enchainait souriant, décontracté, je reprenais confiance. Mais lorsqu'il me proposa de le suivre dans un coin plus tranquille j'hésitais longuement avant de céder devant son insistance et son sourire enjôleur. Un peu plus loin il déposa mon vélo contre une balustrade et me prenant par le main, m'attira à l'intérieur d'un chantier. C'est alors que son copain nous rejoignit et que le ton commença à changer. Comprenant mon erreur j'essayais de m'esquiver prétextant un malaise dû à l'excès d'alcool mais rien n'y fit, j'étais coincé entre les deux et ils commencèrent à me menacer si je ne me laissais pas faire. Je pris peur mais j'étais pétrifié et ce n'est que lorsqu'ils m'allongèrent à plat ventre sur le sol après

m'avoir déshabillé que je compris ce qui allait se passer. Inutile de me débattre car ils étaient bien plus fort que moi et me maintenaient fermement au sol, cependant mon corps tétanisé refusait cette intrusion. Quand ils arrivèrent à leur fin je me mordis les lèvres pour ne pas pleurer de honte et de douleur. Sous les injures, le visage plaqué contre le ciment brut, je pensais soudain à ces entrefilets énigmatiques dans les faits divers : "...un homme battu à mort retrouvé dans un bosquet du jardin public...". Je compris alors et j'attendis la fin. Après un temps infini, l'étreinte se relâcha et ils s'éloignèrent. Incrédule je récupérais mes vêtements et commençais à me rhabiller. C'est alors qu'il revint vers moi et se plantant devant moi le regard méprisant lâcha: "Alors ça t'a plu ? Ben nous, on n'aime pas les pédés" et un violent coup de poing dans la poitrine me plia en deux, le souffle coupé, et un second en plein visage me jeta à terre, s'ensuivit une pluie de coups de poing et de pied qui me laissa inconscient. C'est le froid du ciment qui me réveilla. La nuit était complètement tombée, les étoiles brillaient dans un ciel sans nuage mais l'air était encore doux, une belle nuit d'avril.

Alors si cette nuit là je n'imaginai pas qu'un jour deux pédés pourraient se marier, ce jour prochain je penserai aussi à ces deux hommes, sans haine ni rancune, mais avec la certitude après toutes ces années que je pourrai me tenir face à eux sans honte et sans baisser les yeux.

# Ditom

ditom.wordpress.com  
@Ditom



## Ce n'est sûrement pas de tomber qui nous empêchera de rêver

Tu me diras que je suis égal.

Tu me diras que je ne suis plus un paria qui te dégoûte et dont le bonheur t'importe peu.

Tu me diras que tu tiens à mon bonheur.

Tu me diras que mon chemin de vie est aussi précieux que le tien.

Tu me diras que ces soit-disant penseurs ultra-conservateurs racontent n'importe quoi.

Tu me diras que, comme Freud et Roudinesco, tu reconnais que mon mode de vie n'est ni moins bon, ni moins légitime, ni meilleur que celui de ma concierge.

Tu me diras que nous cessons d'être les pédés du sixième pour devenir la famille qui vit au sixième étage.

Tu me diras que je n'ai plus à me cacher derrière un pilier lorsque je veux l'embrasser dans une mairie.

Tu me diras que nous ne sommes plus condamnés à demeurer la fin de nous-mêmes, que nous pouvons nous prolonger.

Tu me diras que je ne serai plus condamné à me sentir abandonné au bord de la route lorsque mes copines m'expliqueront que la maternité est plus belle expérience de leur vie.

Tu me diras que j'ai le droit, moi aussi, de m'extasier devant son premier pas, sa première dent, ses régurgitations immondes.

Tu me diras que tu m'autorises à transmettre mes valeurs à quelqu'un.

Tu me diras que je ne suis pas condamné à être fils, que je peux être papa.

Tu me diras que j'ai le droit de regarder les autres sans les implorer d'accepter celui que je suis, car ta voix est celle de tous.

Oui.

Ce jour là, toi, député, tu me diras que mon sort importe au peuple qui t'a élu.

Ce jour là, toi, député, tu me rendras mon sourire figé depuis des semaines par la souffrance des contre-vérités assénées par Frigide, André et les autres.



# Lo Grelh

lo-grelh.net/blog  
@logrelh



## Est-ce le prix à payer ?

Est-ce le prix à payer pour avoir droit au mariage pour tous, d'écouter et de voir ces inepties déversées à longueur d'ondes ? Pour un contrat entre 2 personnes ? Si vous m'aviez posé la question du mariage pour tous il y a 10 ans je vous aurais dit que le mariage était un peu dépassé. La preuve 1 couple sur 2 aboutissait à un divorce. Il s'agissait pour moi d'un contrat qui avait 2 objectifs : un cadre pour les enfants et un but essentiellement alimentaire, surtout en cas de divorce. De toute façon les gays, tout à leur recherche de plaisir immédiat et de nouveauté ne pouvaient pas tomber dans ce piège. Se marier pour divorcer à tous les coups quelque temps après, quel intérêt ???

Pour ce qui me concerne je m'étais certes marié, mais ce fut un mariage modeste, Je ne concevais pas de faire la faire la méga fête lors de la signature d'un contrat. La fête c'était pour les vrais amis avant ou après.

Il est vrai que ma recherche et ma pratique de sexualité autre m'entraînaient à penser ainsi dans la mesure où je rencontrais volontairement ou non des gens qui partageaient mon avis sur la question. Peu à peu j'ai évolué, non sur mon idée du mariage qui demeure, mais en constatant que les choses étaient plus complexes. De toute façon il n'y a aucune raison objective de tenir compte de l'orientation sexuelle des personnes pour accepter ce contrat, personne ne peut être tenu en marge d'un droit fondamental : celui d'avoir les mêmes droits et les mêmes emmerdes que les autres, simple question de bon sens et d'équité.

D'ailleurs à mon sens cette loi devait passer sans problème comme ce fut le cas en Espagne ou au Portugal. La majorité de la population est favorable à cette régularisation. Mais quand j'ai vu les arguments avancés par la droite extrême face à ce projet rejointe par les conservatismes religieux et leur impact sur l'opinion publique, là je suis devenu un peu plus militant.

Et les enfants parlons-en, à priori je ne pense pas avoir été un mauvais père ni le meilleur d'ailleurs. J'ai toujours essayé de faire pour le mieux. Pour éduquer des enfants il faut de l'amour, beaucoup, de la stabilité, une bonne santé, du pragmatisme et du courage. Le droit de procréer n'est pas interdit à ceux qui ne possèdent pas ce minimum de qualités, pas plus que l'obligation de procréer non plus. Pourquoi interdire l'éducation des enfants aux seuls couples hétéro ? Les autres ne possèderaient pas ces qualités ?

J'aime bien la situation du Brésil où on se marie au "Cartorio", une maison commune à mi-chemin entre notre mairie et l'office d'un notaire, devant le juge. C'est dans ce même Cartorio qu'on viendra déclarer ses enfants, acheter une maison, divorcer et déclarer un décès. Ainsi les choses sont plus claires.

Alors oui au mariage pour tous, à ses joies, à ses emmerdes, et oui au divorce pour tous !

P.S.: J'avoue que ce papier manque de glamour mais comme dans ma vie j'ai vu pas mal de couples de toutes sortes, des enfants aimés mais aussi malmenés, tirillés, maltraités et peut-être davantage de familles décomposées que recomposées, je suis plus sensible à ce qui va mal qu'à ce qui va bien.

# PascalR

pascalairderien.wordpress.com

@PascalRdeRien



## Le droit d'avoir des enfants

Vous vous rendez-compte Madame Simonin ?! Ils veulent se marier et avoir des bébés ! Mais où va le monde ? Où va le monde, je vous le demande ! C'est bien simple tout est détraqué de nos jours, il fait froid l'été et il fait chaud l'hiver. Dans le temps, c'était tout de même plus simple pour s'habiller.

Dans le temps, il y avait un papa et une maman qui servaient de modèle à la famille. Dans le temps ce modèle « un papa + une maman » existait en Europe occidentale quand le mari n'avait le droit qu'à une seule femme officielle et que cette dernière n'avait pas le droit à la parole. Dans le temps on mariait un homme et une femme.

En Europe, les enfants trimaient aux champs pour compenser le coût engendré par leurs naissances et leurs bouches supplémentaires à nourrir. En Europe, les enfants étaient mariés avant la puberté contre l'échange d'une dot ou d'un domaine, d'un nom, d'une lignée ou d'une paire de bras corvéables.

Partout dans le monde, les naissances de petites filles à répétition ont été vécues comme une malédiction de tous les dieux, passés, présents et futurs !

Il y a eu bien d'autres époques et dans d'autres contrées où le modèle familial a été à géométrie variable. Là, les femmes sont les chefs de famille et vont à la chasse pendant que les hommes « pouponnent » les enfants. Ici, l'homme vend sa femme, la mère de ses propres enfants pour quatre chameaux. Et là bas, l'homme entretient à grand frais un harem de trente six femmes et est très fier par la même occasion d'avoir engendré cinquante quatre enfants et petits enfants.

A travers les océans et les époques tous les enfants ont eu à passer des rites de passages vers l'âge adulte. Au siècle dernier en France, la gourmette en argent pour les garçons offerte à la communion et la constitution du trousseau de mariage pour les filles étaient encore très courants comme pratiques initiatiques. Dans d'autres contrées et d'autres temps les garçons devaient faire des fellations aux hommes pour s'abreuver de leur force guerrière.

Petit rappel historique ce n'est qu'en 1900, en France, que la durée maximale de travail des adultes ET des enfants passe à 10 heures par jour. J'avais toujours pensé que mes arrières grands-parents avaient du être des bons pères et des bonnes mères mais jamais imaginé qu'ils avaient pu envoyer à la mine leurs propres enfants!

Alors on voudrait nous faire croire qu'en France, dans un pays laïc, aujourd'hui, les homosexuels en couple ne pourront pas donner suffisamment de repères à leurs enfants (garçon et fille) pour qu'ils grandissent à armes égales avec des petits éduqués par des couples hétérosexuels ! Le début de la fin du monde en quelque sorte!

Nan sérieux ?!

Si on refuse le droit au mariage aux personnes de même genre en argumentant que les enfants issus de la procréation médicalement assistée (PMA) ou via l'adoption vont être complètement névrosés, permettez moi de vous dire qu'ils ne le seront pas moins et pas plus que ceux que les hétérosexuels ont et ont engendrés depuis des millénaires.

Alors oui, il faut indéniablement un référent mâle et un référent femelle pardon un référent père et un référent mère, pour que l'enfant se construise le mieux possible. Oui, tous les enfants nés dans les siècles précédents et selon les contrées ont eu un référent père et un référent mère mais force est de constater que ces références ont pour le moins évoluer avec les avancées sociétales. Et c'est pour le bien de tous.

Si on s'aventure du côté des considérations psychologiques alors oui, un référent père et un référent mère sont forcément souhaitables car inévitables mais n'oublions jamais que ces deux référents sont façonnés par la société et par son époque. Et si on me rétorque que des parents génétiques ont une influence intra-utérine sur les bébés, hommes et femmes en devenir, et donc impossible à transposer à un couple homosexuel, je vous renvoie aux névroses 100% hétérosexuelles auxquelles la plus part d'entre nous sommes confrontées aujourd'hui.

N'oublions pas non plus que nombre de nos angoisses existentielles sont transmises de génération en génération, de père en fils, de mère en fille en sautant même parfois une génération alors si d'aventures on pouvait de temps à autre proposer une autre alternative au bébé et repartir à défaut sur de bonnes bases mais sur d'autres bases... Merci pour eux!

En conclusion, je dis : »Oui au mariage pour tous et au droit d'avoir des enfants pour tous » parce que nous ne sommes plus au Moyen-âge que les repères d'éducation ont bougés et que les anciens rites qu'ils soient religieux ou pas, sont frappés de fait d'obsolescence.

Et puis, je ne suis pas certain, qu'une fois toutes les lois votées (ne nous faisons guère d'illusions, il en faudra plusieurs, malheureusement), on assiste à un ras de marée de mariages unissant deux personnes de même genre et à un tsunami de demandes d'adoption et de naissances médicalement assistées de la part de la population homosexuelle.

En un mot comme en cent laissez donc la société évoluer et laissez donc plus de place à l'amour.

M'enfin madame Simonin et vos gants?! Vous n'allez tout de même pas sortir habillée comme ça?

# Revigo



## Un mariage et une résolution

Quand je me suis marié il y a maintenant 14 ans, j'ai bouclé la boucle d'une très lente réflexion sur le sens que je voulais donner à ma vie. Cette vie que je ne comprenais pas, que je refusais et que le mariage allait enfin normaliser.

14 ans plus tard, le divorce va remplacer le mariage, et la normalité que je voulais à tout prix je l'ai trouvée en vivant enfin ma vie d'homosexuel assumé et assuré.

Le mariage appelé pudiquement pour tous est le paradoxe qui me manquait pour me convaincre toujours plus profondément qu'être gay est normal et qu'au final, sans en faire un état ostentatoire, j'en suis fier.

Oui, c'est normal d'être homosexuel et voter le mariage gay sera simplement la reconnaissance d'un état de fait, d'une société qui constate que s'aimer n'est pas forcément hétérogène mais qu'il peut être homogène.

Je suis en colère contre ces cris de haine qu'on nous porte, sous prétexte que le mariage a forcément une connotation religieuse et que la religion n'admettrait pas que deux hommes ou deux femmes puissent s'unir pour un long moment ou pour toujours.

Je suis en colère contre ces odieux qui à dessein sèment le trouble dans l'esprit des gens en insinuant des visions d'horreur d'armées de pédés déferlant sur les écoles pour y pervertir les enfants.

Je suis homo et papa de deux enfants. Un jour viendra où mon homosexualité leur deviendra une évidence. Un jour je rencontrerai peut être un homme avec qui je voudrais faire un chemin plus long. Et j'aurai la liberté de choisir comme tous les autres couples de me marier ou pas.

J'attends le mois de janvier avec impatience pour voir et entendre les débats qui ne manqueront pas. J'attends avec un peu de crainte les cris d'orfraie des grenouilles de bénitiers de droite et de gauche qui viendront nous promettre le déluge et le cataclysme final si une telle loi est votée.

J'attends le jour où l'assemblée nationale de cette République que je vénère va définitivement voter ce mariage « pour tous ». Ce jour là, j'espère pouvoir descendre dans la rue rejoindre un cortège joyeux qui dira tout haut, oui mon pays aime ses enfants, tous ses enfants, sans distinction de race, de religion, de sexe et d'orientation sexuelle.

Mais précision ultime : hétéro ou homo, je n'ai aucune intention de me remarier !

JM

@JM670



Il a dit « oui » !!

« Voulez-vous l'épouser ? »

« Oui je le veux ! »

Ces mots, combien de fois les ai-je entendus dans ma famille, à la télévision, dans des films ? Combien de fois m'ont-ils fait venir la larme à l'œil ? Combien de fois ai-je vu les visages radieux et souriants des nouveaux mariés ?

Plusieurs fois ! Je ne dis pas que j'ai couru les mariages mais y être invité, ça m'est arrivé...

Aujourd'hui ces mots ont pour moi une signification particulière, bien plus encore qu'avant ! J'avoue, sans honte particulière, ne pas avoir songé pendant plusieurs années à cette question du mariage.

Pourquoi ?

Simplement parce que je ne me sentais pas concerné, ne vivant pas de relation durable et surtout ne souhaitant pas encore «avouer » (le mot me crispe encore car qu'aurais-je à avouer) mon homosexualité.

Les années ont passé et j'ai rencontré ma moitié, celui avec qui je vis depuis maintenant un moment. En y repensant, je mesure le (court) chemin parcouru, les joies, les peines, les engueulades, les déceptions, les câlins, les moments intimes et tout le reste. Mais je mesure également le chemin à parcourir. Et qu'il est long !!

Alors quand j'entends parler de mariage pour tous, ça me donne envie de vomir.

Oui vomir ! Pas parce que je suis contre mais tout simplement parce que je suis révolté, scandalisé, écoeuré d'être considéré comme un « sous-homme » ne pouvant pas bénéficier des mêmes droits que chacun.

Liberté, égalité et fraternité ? Depuis pas mal de temps, j'ai du mal à y croire !

Alors pour ou contre l'ouverture des droits aux homos ? Je dis OUI à plus de 100 % (et même là, je suis loin d'avoir le nombre de zéros nécessaires).

Je n'ai jamais exprimé mon avis sur certaines choses mais aujourd'hui, je ne peux pas me voiler la face et ne rien dire !

L'ouverture des droits aux homos est pour moi une évidence même si cette ouverture a de nombreux détracteurs !

Faut-il forcément qu'un couple soit formé d'un homme et d'une femme pour s'aimer ? Faut-il automatiquement que seuls un homme et une femme puisse adopter ? Non.

L'ouverture des droits aux homos représentent une chose pour moi en particulier. La possibilité de lui dire, devant témoins et officiellement, que je l'aime et que j'accepte de continuer à vivre ma



vie à ses côtés jusqu'à que la mort nous sépare sans que cette union soit considéré comme une « sous-union ». Je ne considère pas le PACS comme tel mais personnellement je pense (comme beaucoup autour de moi) qu'il ne garantit pas les mêmes droits que le mariage. Et pour deux personnes qui s'aiment, quel que soit leur sexe, cela est important.

Alors pour ce qui est des débats, je pense que le sujet a été mal lancé et que nos « amis » politiques s'y prennent mal pour faire adopter cette loi.

Vouloir faire adopter une loi est une chose mais réussir à la faire appliquer en est une autre... A vouloir la faire passer « en force » et presque en urgence, les pouvoirs publics ne vont réussir qu'une chose, c'est braquer une grosse partie de la population contre le mariage pour tous et également, de manière indirecte, contre les homosexuels.

Certes les LGBT ont le droit d'avoir les mêmes droits que les hétéros (le plus tôt sera le mieux) mais si c'est pour, après, nous accuser de tous les maux, être mis au banc de la société, non ! Déjà que les clichés ont la vie dure nous concernant, je m'imagine pas encore qu'on nous en rajoute une couche. Mais je me fais probablement trop l'avocat du diable.

Comment aurai-je voulu que les débats se fassent ?

Tout simplement de manière posée, avec des arguments qui tiennent la route, des exemples voire des compromis (tout est possible).

En résumé, que chacun s'exprime mais sans déchainement de violence, sans haine.

Mais l'être humain est ce qu'il est, l'homophobie, forme de xénophobie déguisée, persiste.

Bien sûr, beaucoup acceptent sans problème que la population LGBT ait les mêmes droits que les hétéros. Mais ce n'est pas encore assez.

Pour ce qui est de la loi qui devrait être votée, je suis pour et j'espère que cela se fera. Mais au fond de moi, j'ai cette angoisse sourde (on dira un pressentiment si on veut) que cela ne se fera pas de la manière que tout le monde souhaite.

Comme je l'ai dit un peu plus haut, à vouloir faire adopter une loi trop vite, dans l'urgence et sans réels débats clairs et argumentés, le risque est que sitôt la décision prise, les autorités fassent un pas en arrière pour contenter le plus grand nombre et ainsi avoir la conscience tranquille. Je ne le souhaite pas mais je ne peux pas m'empêcher d'y songer.

Pour finir, le jour où cette loi sera votée, je pense que pour moi ça sera un jour comme un autre mais avec au fond de moi, une note d'espoir en plus pour le chemin parcouru mais aussi pour celui restant à parcourir.

# Tto

uneviedetto.canalblog.com  
@tto2706



## Pouvoir le vouloir

Quel déluge !!! Dans cette grande pièce rassemblant des souvenirs divers et variés, nous nous abritons de ce fichu temps d'automne qui mêle pluie, gros et gris nuages ainsi que feuilles mortes impuissantes à contrer leur destin... celui de valser au gré d'un vent tourbillonnant.

Nous avons préféré renoncer à sortir ou braver les éléments, le refuge d'une pièce chaude étant bien plus accueillant, surtout avec ces arpeges qui poursuivent leur long mouvement, imperturbable... Et puis, comme cela arrive parfois, un instant de grâce s'impose. Zolimari n'est pas loin, il chante toujours aussi faux, cela fait rire ma petite nièce... elle qui a choisi de partir en vacances avec ses deux tontons pendant quelques jours. Nous sommes en novembre, elle a 14 ans, moi 50 depuis peu et elle m'apostrophe tandis que je regarde, bercé par la musique de Bellini, le feu de la cheminée qui aura, jusqu'au bout de ma vie, toujours la vertu d'autant m'hypnotiser et de me transporter.

- Dis Toton, j'ai trouvé ce bouquin là haut...
- Quel bouquin Ninette ?

Je tourne la tête et je la vois tenir un livre dont je reconnais la couverture... c'est mon livre, celui que j'ai publié il y a plus de dix ans maintenant... Elle poursuit.

- Papa a raison : y a des textes qui secouent quand même...
- Ah ?
- Oui, j'ai lu ce que tu as écrit hier soir... des choses super dures je trouve et en même temps, tes mots qui claquent donnent une idée...
- Une idée de ?
- ... de ce dont je n'avais pas forcément conscience.
- Tu parles de quoi au juste Ninette ?
- Bah... de ce que tu as écrit au sujet du "mariage pour tous". C'est terrible de lire ça... Ça a donc été si dur ?
- Tu sais Ninette... c'est plus facile à dire aujourd'hui parce qu'on est en 2025, que les gens se sont acclimatés, que le torrent de boue dont je me souviens avoir parlé à ce moment là s'est calmé voire même s'est tari définitivement... mais j'espère que tu seras épargnée de n'avoir jamais à vivre ce sentiment d'intolérance dirigé contre toi.
- J'espère... Mais, je peux te poser une question personnelle ?
- Bien sur
- C'était si important de se marier ?
- Ah [souplesse]... Je ne suis pas sur que c'était important de se marier. C'était important de pouvoir le faire. Et c'est là tout la nuance. Comme tu as du le comprendre, j'ai toujours été choqué qu'on m'interdise d'avoir autant de droits que n'importe qui au motif que moi je vis avec ton tonton et pas avec une tata. Tu sais, c'est profondément blessant d'entendre des choses ignobles, que l'on t'assimile à un pédophile parce que tu vis avec un homme, d'être semblable à une bête selon

certains, un sous-homme même, un polygame aussi, un malade mental et quand ce sont des élus du peuple qui proféraient ça au motif spécieux d'une conscience qui les arrangeait bien, tu te projettes un peu et tu te dis que les humanistes ne sont pas forcément ceux qui s'autoproclament. Après mariage ou pas, il se trouve que ton tonton et moi en avons envie parce qu'on s'aime et qu'on ne voyait pas pourquoi on se serait privés de nous protéger l'un et l'autre, de voir reconnue notre union devant la République et tout le reste...

- C'est fou quand même parce que, finalement... ça rappelle un peu la fin de l'esclavage quand il a fallu apprendre à des gens que les noirs n'étaient pas des animaux...

- Disons que les débats houleux qui eurent lieu ont démontré que certains parallèles étaient permis. Je ne te dis pas que c'était le baignoire puisque avec ton tonton, on avait réussi, avant, à vivre presque normalement. Et pour cause, tu le connais, faut pas trop se montrer... Pourtant, on avait réussi à acheter ensemble, à nous pacser en 2010...

- Vous "pacser" ?

- Oui, c'était une forme d'union civile reposant sur un contrat qu'on passait ensemble. Y en a encore tu sais aujourd'hui et curieusement, ce sont beaucoup d'hommes et de femmes qui vivent ensemble qui en font alors qu'au départ, c'était clairement calibré pour permettre toutes les unions, homo ou pas.

- Ah ok ... c'est ce dont tu parlais la dernière fois à Papa...

- Oui, c'est ça.

- Mais attends... ils ont vraiment dit ce que tu as expliqué dans... attends... « Liberté des cons n'est pas science » ? Nan mais parce que c'est super grave !!! Comment des gens peuvent dire des choses pareilles, avoir autant de haine et prétendre aimer leur prochain ? Ca me dégoute...

- Non seulement ils l'ont dit, d'autres sont allés plus loin, ont traité les homosexuels de terroristes, un vieux con a même expliqué que c'était la fin de la société sous 10 ans et tant d'autres inepties. Je me souviens avoir discuté avec un ami avant tout cela et nous avons anticipé que ce serait dur, qu'on en prendrait plein la tête mais qu'il fallait en passer par là. C'est comme ça, on savait qu'on ne pourrait pas en faire l'économie. Là-dessus, j'étais d'accord avec le gouvernement d'alors : il fallait permettre au débat d'avoir lieu. Que les radicaux s'exprimassent, c'était normal. Qu'on se fasse insulter pratiquement quotidiennement par tel maire refoulé ou telle parlementaire confondant tout, ça c'était plus difficile. Mais voilà, rien ne s'est, hélas, jamais fait sans cette douleur. Et je me dis que ça valait le coup...

- Tu le crois vraiment ?

- Ninette... Regarde aujourd'hui ! Tu trouves ça parfaitement normal. Depuis que tu es toute petite, tu me vois avec ton autre tonton alors que tes parents sont un homme et une femme. C'est ça ma fierté. Qu'une loi ait permis en 2013 de rendre légal ce qui était déjà parfaitement normal. Qu'il eût fallu s'en prendre plein le caisson, qu'importe si c'était pour permettre à deux femmes ou deux hommes de pouvoir se marier comme n'importe qui d'autre avec la personne qu'ils/elles aiment.

- Bah oui... je trouve ça trop bête que ça n'ait pas été le cas avant...

- C'est la société ma grande. Un jour, je te ferai relire des bouquins de psychologie des années 1960, tu verras qu'on y parle d'homosexualité en des termes vertigineux : on était des "invertis", des erreurs de la nature !. Pas étonnant donc que certains se soient déchaînés.

- Mais... c'était plus toi ou tonton qui voulait se marier ?

- Je me souviens très bien le lui avoir demandé un soir, à Naxos en 2012, sous une tonnelle pleine de feuilles avant que la loi ne soit votée. Je crois que... je n'ai pas souvent été aussi ému dans ma vie. Et puis, comme il faut toujours le faire avec lui, il faut du temps, que la loi passe, que ça mûrisse un peu mais au moins il savait que j'étais prêt et que je l'attendais. Et puis, derrière ses grandes phrases définitives, c'est un grand romantique ton tonton, tu le connais ... il n'attendait que cela.

- Ouais mais vous ne vous êtes pas mariés tout de suite...

- Bah non. Je ne voulais pas trop jouer avec ça. Débouler le lendemain du vote de la loi dans une mairie pour faire comme s'il s'en était agi d'une question de vie ou de mort, ça aurait été finalement grotesque. Nous, on a bu une bouteille de champagne le soir de la promulgation de

la loi, entre nous. Pas de chars, pas de klaxons dans les rues comme si on avait gagné la coupe du monde ... Tu sais bien que lui comme moi, nous ne sommes pas très exubérants, surtout sur un sujet pareil.

- Pourtant, tu avais l'air tellement en colère quand on lit ce que tu écrivais que tu aurais pu avoir envie... moi, à ta place, j'aurais peut-être aimé leur montrer à tous ces cons que ...

Zolimari, qui écoutait depuis quelques minutes, sort alors de son ombre et intervient :

- Ca aurait servi à quoi sinon, comme le dit souvent ton Ttoton, d'agiter un chiffon rouge devant un taureau déjà bien énervé de voir passer une loi qu'il vomissait ? Tu crois que ça nous aurait apporté quelque chose de plus Ninette ?

- Bah tu sais tonton, ça pourrait juste te faire plaisir, juste te dire que tu n'avais plus à rougir de ça, que tu n'avais plus à te cacher...

- Ton Ttoton te l'a dit : finalement, on ne se cachait pas trop. Et par la suite, on n'a pas été moins discrets. C'est juste que c'était très inégalitaire de nous interdire de nous marier. La belle devise républicaine « Liberté Egalité Fraternité », nous, on ne pouvait qu'en douter. Tu vois, par exemple, il fallait qu'on mente pour avoir un enfant et ça, ton Ttoton, ça le mettait en transe !

En les écoutant et porté par Norma, j'ai tourné la tête et j'ai regardé dehors ... J'ai pensé à tout ce que j'avais écrit, à ce chemin parcouru ... au paradoxe de s'être battu pour cette avancée sociale décisive alors qu'adolescent j'avais juré mes grands dieux que jamais je ne me marierai... J'ai repensé à ces mots, à ces débats, au fait qu'on expliquait à mes parents que j'étais un dégénéré alors qu'ils étaient si fiers de moi...

- Ttoton, tu penses à quoi ? Tu ne dis plus rien...

- J'étais en train de penser que... je suis heureux de pouvoir en parler avec toi aujourd'hui, heureux de te dire que ça valait le coup, et surtout heureux que ce ne soit plus un sujet depuis toutes ces années. Le plus important c'est ça, que ce soit devenu normal et légitime.

- Mais carrément !! C'est ça qui m'impressionne en fait... [elle soupire de dépit]

Maria Callas terminant son Casta Diva mythique avec toute l'émotion qui me chavira à chaque fois et Zolimari m'ayant rejoint sur le fauteuil à côté du feu, Ninette s'est alors levée et est venue, le sourire aux lèvres et le regard plein de bienveillance, nous enlacer. Elle a serré fort, très fort même...

- Je suis tellement heureuse que vous soyez mes tontons ! Je vous trouve merveilleux de vous aimer autant...

La plus grande victoire, c'est qu'en ce jour de 2025, Zolimari et moi sommes apparus comme des anciens combattants d'une réalité tellement caduque que ça faisait du bien de revenir là-dessus, ne serait-ce que pour apprécier tout le chemin parcouru malgré les insultes et les horreurs qu'on avait naguère entendues. La loi était passée en 2013 et plus personne ne songeait aujourd'hui à revenir dessus.

- Dis Ttoton, tu crois je me marierai un jour ?

- Ca va épouvanter ton père [rires] mais... je pense que oui. Depuis 2013, ce n'est plus qu'une question de "vouloir" et non pas de "pouvoir". Et ça, ça change tout !

Tto, dans 13 ans, presque jour pour jour

# Olivier Autissier

olivier-autissier.com/blog  
@O\_Autissier



## On n'est pas au bout de nos peines

Il y a déjà quelques mois, bien en amont des secousses actuelles et donc prévisibles, Cédric avait écrit, je ne sais plus trop où, que ça allait être sale, très sale. J'étais d'accord avec lui et les semaines qui viennent de s'écouler lui ont donné raison. Les suivantes le feront aussi.

Parce que sale, ça l'est, et pas dans la demi-mesure. Et, le plus souvent jusqu'à l'indigestion permanente, même si le temporaire n'aurait pas été plus léger. Or, le gavage d'inepties, d'infamies, d'ignominies, de ces expressions multiples du rejet, de la moquerie et de la haine n'est pas prêt de s'arrêter, bien au contraire. Vous avez dit sale ? Non, dégueulasse !

Et pourtant, ce "débat" sur le mariage pour tous est une belle aubaine. Pour tous ceux qui, au nom d'une image, d'un rang, d'un rôle, avaient jusqu'alors gardé enfouis au fond d'eux ces relents d'homophobie désormais avérée (même s'ils étaient soupçonnables) et qui par et pour l'occasion ont pu de gré ou malgré eux enfin libérer, pour mieux le déverser, leur fiel. Ils exposent et s'exposent au grand jour, ils s'affichent enfin à la même lumière, presque fier de leur répulsion de l'autre. La droite dure bien sûr, sans surprise, la dite décomplexée et ses satellites extrêmes. Mais aussi les religions qui font la guerre depuis la nuit des temps, compilent le rejet de ce qui n'est ni ne pense comme eux, toujours promptes à s'affronter entre elles à en faire couler le sang mais qui comme par miracle se retrouvent et s'entendent sur ce front-là. Ah les religions, il n'y a bien que dans la méchanceté qu'elles finissent par se mettre d'accord. L'amour de ton prochain, faites-moi rire !

Une belle aubaine aussi pour les autres, moins médiatisés, moins populaires mais tout autant populistes, les associations familiales de tous bords qui n'ont pas encore compris que le mariage entre hétéro resterait possible, les associations dites de la protection de l'enfance qui ont oublié que tous les enfants de cette terre ont été conçus par une femme et un homme et la plupart élevés de même, même les psychopathes, mêmes les violeurs, mêmes les voleurs, même les escrocs, même les violents, même les terroristes, même les menteurs, même les traîtres, mêmes les nazis en leur temps, même les dictateurs, et ça en fait du monde.

Et ceux qui croient être ce qu'ils ne sont pas et qui semblent avoir vu là une chance pour leur "carrière", genre Frigide Barjot qui n'a jamais porté aussi bien son nom, merdique starlette en manque de projecteurs, pois chiche en paillette et en strass dont on ne sait plus, mais l'a-t-on su une fois, et/ou le saura-t-on un jour, si on compile les apparitions télévisées, faut vraiment avoir du temps à perdre, si c'est sa bouche ou son cul qui parle. Mais certainement pas son cœur.

Et puis, et c'est bien plus triste, tous les homos et/ou lesbiennes (bien que je n'ai pas trop entendu de filles sur ce dernier point) qui préfèrent rester enfermés à vie dans un placard, pleurer à qui veut l'entendre qu'ils sont désespérément seuls, mais qui se revendiquent franchement contre le mariage pour tous parce qu'ils ne veulent pas se marier ! Ah, égoïsme quand tu nous tiens ! , ce qu'on ne voudrait pas pour soi, on le refuse aux autres.

Une belle aubaine !



Oui, et pour nous aussi, pour tous ceux qui se reconnaissent dans les LGBT et qui dorénavant ne sauront que mieux avec qui ils ont affaire, les masques étant tombés.

Mais bon, une fois que j'ai dit ça, ce que je pensais de ce déversement de haine et de méchanceté, une fois que je sais, une fois que je suis sûr, une fois que ma naïveté en a pris un bon coup... Une fois tout ça, il n'en reste pas moins les coups de lames cinglants, la violence verbale et physique perpétrée, le rejet avoué et la méfiance dite. Au moins.

De près ou de plus loin selon les moments, je suis ces débats écoeurés mais dont la seule surprise demeure cette toujours violence, ce venin craché à mon visage plus qu'à mes oreilles. Tout cela fait mal, terriblement, au point qu'il m'arrive de ne plus voir lire, écouter, entendre. Au point que parfois mon sang ne fait qu'un tour et que je pourrais devenir méchant à mon tour.

Je salue tous ceux qui militent, ceux qui vont dans les débats, ce qui se mouillent, ceux qui osent, ceux qui font. Ceux qui oeuvrent pour nos droits.

Je remercie ceux qui organisent cette grande marche du 16 décembre à laquelle je ne suis pas fier, mais vraiment pas fier de ne pas pouvoir participer. Mais je ne serai pas en France ce week-end prochain, c'est prévu de longue date et puis c'est la vie.

Et puis, et puis...

Et puis, un jour cette loi devrait être votée. Je dis devrait parce qu'à force de reports de date, de reculades, de lèvres qui se pincement, de nez qui se bouchent, je ne suis plus si sûr que ça finira par aboutir dans ce que je crois être le bon sens. Je les vois déjà les absents sur les bancs de l'assemblée parce qu'ils n'oseront pas dire non devant la rose mais qui ne veulent pas dire oui. Ne nous ont-ils pas déjà fait le coup ? Mais, si ce jour-là arrive enfin, d'abord je n'y croirai pas d'abord. Nous aurons franchi un palier en matière de droits et ce ne sera pas si mal même si ça ne tirera pas un trait définitif sur l'homophobie. Et puis, il faudra tranquillement s'habituer à ce changement de société qui mettra du temps avant qu'il ne soit vraiment perceptible. Et craindre, toujours, qu'un huluberlu aussi droitier que droit dans ses bottes ne vienne essayer de tout foutre en l'air. Non, on n'est pas au bout de nos peines.

Pour autant, je n'irai pas me marier, au mieux j'y réfléchirai si mon homme me le demandait.

# TarValanion

tarvalanion.net/blog  
@TarValanion



## Lourde est la haine de nos opposants sur le petit cœur de nos esperances

A la base, je ne cherchais pas à me marier. Le mariage n'a jamais été un but dans ma vie, principalement pour deux raisons : je n'y ai pas droit et c'est juste un contrat entre deux personnes pour savoir ce qui appartient à qui pendant et après la vie commune. (Éventuellement, la signature d'un mariage peut être l'occasion de faire une grosse fête, mais on n'a pas forcément besoin d'excuse pour ça.) Est-ce que maintenant, j'envisage de me marier? Peut-être. Je pense à plein de petits à-côtés liés au mariage, comme le choix des alliances, la cérémonie en costume devant le maire, la grande fête, le baiser officiel, etc... Ce n'est toujours pas un but, mais ça s'en rapproche un peu.

Par contre, j'aimerais vraiment avoir un enfant. Depuis plusieurs années, je réfléchis à la question. Je ne pense pas être plus doué, ni moins doué que la moyenne des parents et je ne comprends pas pourquoi on m'interdit d'adopter. J'ai autant d'amour à donner que n'importe qui d'autre. Et même dans l'éventualité où je me planterais complètement dans l'éducation de mon gamin, je vis avec mon homme, nous avons chacun une famille autour de nous qui ont déjà éduqué de nombreux enfants sans en faire des terroristes. (Attention, gros scoop hallucinant : les parents ne sont pas seuls responsables de l'éducation de leurs enfants. Même s'ils y jouent un grand rôle.) A ce niveau là, j'attends donc énormément de ce projet de loi.

Mais au delà de mon cas particulier, il y a 2 significations plus générales pour cette loi :

La première signification, c'est une grande étape vers l'Égalité. La France a pour devise : "Liberté, Égalité, Fraternité". Je me suis rendu compte petit à petit que cette devise n'est pas vraiment une priorité dans notre pays. La Fraternité a pris beaucoup de coup ces dernières années suite à des politiques de division des groupes. La Liberté est encore relativement bien en place, mais est discrètement érodée. Et l'Égalité n'existe pas. Ouvrir le mariage à tous les couples qui le veulent serait une étape vers cette Égalité.

La seconde signification serait la suivante : un fort message de la part du gouvernement contre l'homophobie et les homophobes. En complément de toutes les campagnes de sensibilisation mais avec plus de force. Ça serait comme dire haut et clair : "Le gouvernement considère vraiment les homosexuels comme des citoyens à part entière." Et ça, ça permettrait de réduire l'homophobie qui gangrène notre société actuelle.

C'est d'ailleurs dommage que nos dirigeants aient senti nécessaire de faire des débats et de réfléchir pendant des mois avant de passer cette loi. Ce laps de temps a été ressenti comme une hésitation. Désaveu du projet pour les personnes favorables, signe de faiblesse pour les opposants. Ce qui a permis à ces personnes de se lâcher, se sentant confortés dans leur opposition. "Voyez, même le gouvernement hésite! Vous voyez bien que ce projet de loi est une erreur." Et de déverser leur inepties, leurs arguments fallacieux, leur incompréhension totale du problème et surtout leur haine.

Cette haine agressive, dégoulinante, destructive, salissante.

J'ai peut-être eu une vie facile. J'ai eu la chance d'être accepté par ma famille, par mes amis, par mes collègues et même par le curé de mon village, avant \_et\_ après mon coming-out. Certains ont eu un mouvement de recul, de l'incrédulité, de la tristesse, un peu de dégoût, mais jamais je n'avais été expressément rejeté ou ouvertement haï. Jusqu'à cette année. Jusqu'aux fameux "débats" sur l'ouverture du mariage aux couples homosexuels. A l'époque des débats sur le PACS, je n'étais pas conscient de mon homosexualité, encore moins militant. Je n'ai pas vécu les attaques. Mais cette année, ces 6 derniers mois, depuis l'évocation par le gouvernement nouvellement élu du projet de loi, j'ai découvert cette haine de certaines personnes, de certaines catégories de personnes pour les homosexuels en général et pour moi par extension. Cette année, j'ai ressenti tout le mal que l'on peut penser d'une personne sans la connaître, uniquement en fonction de ses attirances sexuelles. Cette année, je me suis rendu compte que beaucoup de personnes pensent vraiment que les homosexuels détruiront les "valeurs" de la société, seront à l'origine de la fin du monde, sont maléfiques et/ou dérangés mentalement, ne sont que des égoïstes narcissiques, sont dans l'incapacité d'élever un enfant (ou alors pour en faire des terroriste ou des déviants). Cette année, j'ai pris conscience que pour le gouvernement et pour une trop grande partie de la population française, je ne suis pas un humain à part entière.

Et ça m'a fait mal. Vraiment mal.

(Heureusement d'ailleurs que tout ça a lieu maintenant que j'ai une vie agréable et pas l'année dernière, je n'aurais pas tenu le coup).

Je ne suis pas le seul à avoir mal. Les autres personnes concernées souffrent aussi, en particulier les personnes déjà fragilisées, comme celles qui découvrent à peine leur homosexualité, celles qui sont déjà rejetés par leur entourage, celles qui ont d'autres problèmes dans leurs vies que leur sexualité. Sans compter celles qui se font agresser verbalement ou physiquement. L'association Le Refuge signale d'ailleurs un regain d'homophobie.

C'est pour ces raisons que j'aurais nettement apprécié que les débats n'aient pas eu lieu. Le projet de loi était au programme du candidat présidentiel, il aurait du oser, mettre un grand coup sur la table, se servir de la majorité qui est la sienne au Parlement et faire passer cette loi dès les premiers jours sans se soucier du qu'en dira-t-on, comme l'avait fait Mitterrand avec la peine de mort. Je suis en général pour l'échange d'idées, pour les débats, pour que chacun puisse s'exprimer et donner son avis. Mais il faut pour ça un minimum de respect entre chaque participant. Hors ce n'est clairement pas le cas ici. Comme je l'ai déjà signalé, les opposants considèrent les homosexuels comme des sous-humains.

Suite à ces "débats", suite à ces hésitations, suite à l'absence de message clair et fort en faveur du projet, je ne crois plus trop au passage de cette loi. Ça aussi, ça me fait mal. Mais franchement, je n'espère plus. C'est encore pire qu'avant. Avant, on savait qu'on n'avait pas le droit de se marier ou d'adopter. C'était injuste, mais on le savait et on n'attendait rien de plus. Cette année a tout changé. Au printemps, on nous promet l'égalité sur ce point. On nous promet de nous donner les mêmes droits que les autres citoyens. Joie. Bonheur. Espoir. A l'été, ce n'est pas le moment, il y a des lois urgentes à passer avant et puis c'est les vacances. Euh oui, mais bon... Et là, à l'automne on nous dit qu'on n'est plus trop sur, il faudrait qu'on en discute. Avec qui? Ben, avec les gens qui nous détestent et nous considèrent comme des sous-humains. Ah d'accord. Ça me rappelle quelques sentences : "Les promesses n'engagent que ceux qui y croient." ainsi que "Plus haut on monte, plus dure est la chute".

Effectivement, la chute a été dure. Elle a fait mal, elle fait encore mal.

Le jour où la loi sera votée, que ce soit en positif ou en négatif, je pousserai un grand soupir de soulagement. Parce que ce sera enfin la fin des "débats", ce sera enfin le moment où les homophobes n'auront plus d'excuse pour déverser leur haine sur nous ni pour justifier leurs attaques mesquines ni pour étaler leur ignorance crasse. Et en fonction du résultat du vote, j'irai fêter ça ou j'irai pleurer.

# Jean-Luc Romero

romero-blog.fr  
@JeanLucRomero



## Mariage pour tous: "Haineux et aigris de tout le pays, unissez-vous!"

J'en ai marre. Vraiment marre. Marre que l'on me dise que la cause homosexuelle a progressé de manière incroyable depuis 30 ans. Marre de m'entendre dire que l'homosexualité est à la mode. Marre qu'on me l'affirme péremptoire que je n'ai pas à me plaindre, avec toujours ce petit soupçon peut-être involontaire mais si énervant de communautarisme. Marre de voir qu'un parti démocratique puisse sortir des affiches aussi dégradantes pour une partie de leurs concitoyens. Marre de voir des élus dire des horreurs et les assumer avec un sourire en coin. Marre de voir la France que j'aime tant se diviser alors que l'on parle d'amour. Marre que l'on piétine allègrement la devise républicaine qui, aurais-je mal compris mes cours d'histoire et de feu éducation civique, est à la base de notre contrat social et du vivre ensemble. Marre !

Rassurez-vous cher lecteur, je ne tomberai pas dans cette solution de facilité qu'est l'aigreur. Je sais bien que les choses ont beaucoup évolué. Avant on se faisait insulter dans la rue, maintenant on a progressé, on se fait insulter par mail... Courage fuyons comme dirait l'autre ! Pardonnez cette saillie un peu facile mais comprenez-moi : il y a un peu plus de 30 ans, j'étais un délinquant. Désormais, je suis un citoyen de seconde zone. Entre les deux, je suis passé par la case hérétique qui a failli finir au bûcher. Est-ce un progrès dont je dois me satisfaire ?

Alors voilà, moi aussi, j'ai envie de crier ! Non pas comme ces gens de Civitas ou d'autres groupes extrémistes qui peuvent beugler et gerber leur haine dans la rue, tabasser leurs pacifistes opposants sous le regard neutre voir quelque approbateur (envieux?) de certaines de nos élites. Non j'ai juste envie de crier que mon amour vaut tout autant que celui de mes amis hétérosexuels. Pas plus, pas moins. Autant.

J'ai juste envie de crier que j'ai voté pour un candidat qui, dans la liste de ses engagements, avait très simplement appliqué le principe d'égalité en promettant le mariage pour tous. Alors oui, les promesses n'engagent que ceux y croient... c'est à dire la majorité des Français !

J'avais l'impression que, avec ce si nuancé et constructif débat sur l'identité nationale, on avait touché à peu près le fond. Racisme à peine larvé, xénophobie assumée... voilà à peu près tout ce qu'il faut retenir des très nombreuses réunions publiques organisées aux quatre coins de la France.

Pas simple de définir une identité nationale mais alors comment faire quand on me parle de fondement de la civilisation ? Car oui, mesdames et messieurs, roulement de tambour... le mariage pour tous menacerait les fondements de notre civilisation ! La reconnaissance étatique d'un amour serait donc tout comme la fameuse météorite de série Z qui menacerait de frapper la terre et de tuer toute vie ? Je vous le redis, être amoureux de quelqu'un du même sexe menacerait donc notre civilisation : moi qui pensait naïvement que l'homosexualité de De Vinci n'avait pas été un

obstacle à son génie, de même que Verlaine et Rimbaud ont pu écrire des poèmes admirés et que les chansons de Trenet sont fredonnées par toutes et tous...

Autre levée de bouclier : le mariage pour tous irait contre l'intérêt de l'enfant. J'avoue que je ne saisis pas trop... Deux personnes du même sexe n'arriveraient pas à éduquer un enfant ? Et le fait que plus d'un mariage sur trois finisse par un divorce, ne serait-ce pas trop perturbant pour l'enfant ? Bizarrement, je pensais que le principal obstacle à l'intérêt de l'enfant, c'était, non pas le fait qu'il soit élevé par un couple de même sexe, qui ne sera ni pire ni meilleur qu'un couple hétérosexuel, mais bel et bien les réactions homophobes de la part de l'entourage de l'enfant...

Quand je regarde les débats, j'ai juste envie de dire "Haineux et aigris de tout le pays, unissez-vous !" tant le débat est caricatural et permet aux personnes de déverser leur bile. Moi qui pensais naïvement que dans ce débat il n'était question que de bonheur et d'amour alors qu'aujourd'hui, il n'est question que de haine et de division.

Je suis un élu local. Je suis un militant. C'est ma vie publique. Je suis amoureux d'un autre homme. C'est ma vie privée.

Je ne pense pas que mon souhait de me marier fasse basculer la France dans la décadence.

J'ai envie d'être reconnu par mon pays.

J'ai envie d'être l'égal de mes amis hétérosexuels. Est-ce trop demander à la France, patrie des droits de l'homme... hétérosexuel et homosexuel ?

# Glimpse

lostincontradiction.wordpress.com  
@glimpseglance



## Gai, gay, marions les !

Du plus loin que je me souvienne, je n'ai jamais été fondamentalement attaché au mariage. Ce n'est pas un modèle, ni une valeur, ni même un but à atteindre que mes parents m'ont transmis. Mariés un peu contre leur gré à une époque où il était inconvenant qu'un homme et une femme vivent sous le même toit sans être légalement unis, c'est parce que ma mère était enceinte de moi que mon grand-père l'a un peu forcée à régulariser la situation.

Que mes parents soient mariés, je trouvais ça parfaitement naturel étant enfant puisque tous mes camarades et tous mes cousins et cousines étaient dans le même cas. Je me souviens avoir dit à mes parents, un jour où nous étions en voiture, que je me marierai à vingt-cinq ans, ignorant alors un paramètre qui allait vite compromettre ce projet.

En grandissant et fort des valeurs libertaires transmises par mes parents, j'en suis vite arrivé à la conclusion que le mariage n'était pas une fin en soi et qu'il n'y avait donc aucune raison que j'y souscrive d'une quelconque manière. Et lorsqu'il m'est apparu que mes sentiments amoureux me poussaient plus vers mes semblables que vers le sexe opposé, le mariage n'a plus été d'actualité.

Néanmoins, lorsque le PaCS a été voté, l'idée de l'engagement a alors germé, mais encore fallait-il trouver celui avec qui s'engager. En rencontrant Monsieur Mon Homme, l'idée est vite devenue une évidence, même s'il nous aura fallu sept ans pour la concrétiser (on est procrastinateur ou on ne l'est pas). Malgré tout, la convention signée n'a toujours été pour nous qu'une étape, un sas provisoire qui devait nous conduire, bon an, mal an, jusqu'à la possibilité d'être unis devant la Loi comme tout un chacun. Au soir de l'élection de François Hollande, nous avons eu la certitude que cette fois-ci, se serait possible.

Pour être parfaitement honnête, je ne suis pas persuadé d'avoir changé d'opinion sur le fondement même du mariage. Mais je ne vois pas pourquoi, dans un pays qui a inscrit au fronton de sa République la notion même d'égalité, je ne pourrais pas épouser celui que j'aime si j'en ai envie. Et il se trouve que j'en ai envie. Pas parce que le mariage représente une étape sacrée dans une vie et qu'il est sensé marquer l'entrée dans la maturité. Pas parce cela nous permettrait de nous fondre dans une certaine normalité sociale qui me laisse parfaitement indifférent. Pas parce que cela nous permettrait d'adopter puisque je crois qu'il est clair que nous ne ferons pas ce choix. Pas non plus parce que j'ai envie de faire une fête. L'idée même de « fête » me renvoie toujours à un moment d'amusement forcé et il n'y a rien de moins que j'aime que d'être forcé.

Monsieur Mon Homme et moi ne goûtons guère les mariages des autres, qui se révèlent être souvent de longs moments d'ennui, quand ils ne tombent pas dans la kermesse beauf en fin de soirée. Mais nous avons décidé de résister à l'envie d'une cérémonie vite faite, bien faite, en présence de nos seuls témoins au profit de quelque chose d'un peu plus festif (oui, oui, j'ai bien écrit festif même si ça m'arrache le bout des doigts). Je ne te cache pas, lecteur, que nous avons une idée



assez précise de ce que nous voulons et de l'endroit où cela devrait se faire. La liste des invités est d'ores et déjà presque finalisée (et je peux dire que toi, toi, toi et toi et puis toi aussi et peut-être éventuellement toi et toi sont dessus), j'ai une idée assez précise du costume que je veux (et qui sera très probablement gris perle) mais nous hésitons encore pour les alliances...

Il ne me reste donc plus qu'à te donner rendez-vous bientôt... On aura l'occasion d'en reparler! D'ici là, puisque la loi n'est pas encore votée et qu'en attendant le débat parlementaire, les hystériques de tous poils vomissent des insultes homophobes par tous leurs orifices qui, s'ils les utilisaient à d'autres fins les rendraient certainement moins aigris, il est temps d'aller manifester pour l'égalité de nos droits à tous.

# Kozlika

kozlika.org/kozeries

@Kozlika



## Je ne manifesterai pas pour vous

Je voudrais vous dire, copains ou copines, pédés ou gouines, que je ne manifesterai pas pour vous demain. Bien sûr, je suis solidaire, j'ai même sorti mon blog de son sommeil bienheureux pour le dire le mois dernier. Bien sûr, j'ai mal pour vous de toutes les saloperies qui vous sont lancées à la figure et aussi j'ai de la peine pour vous de tous les silences des tièdes, ceux qui ne sont pas contre, mais qui comprennent que ça peut en choquer certains.

Mais ça n'est pas pour toi, ami, que j'y vais, c'est pour moi, parce que ça me regarde. Parce que ces droits qu'on ne vous accorde pas c'est de l'air qu'on me retire, de la bêtise qui envahit mon espace vital, de l'arrogance qui m'étouffe. Parce que je suis hétéro et qu'ils prétendent parler en mon nom et que ça m'écoeure. Parce que la vision de la famille qui sert d'étayage aux opposants de cette loi est aux antipodes de la mienne. Parce que si tu n'es pas tout à fait un être humain à part entière, je ne pourrai pas l'être non plus.

Je ne suis pas pessimiste, je crois, moi, que cette loi passera. Et je veux en partager les honneurs avec tous ceux qui seront là demain.

# Patrick Antoine

patrickantoine69.blogs.com/chocolat\_ou\_caf



## Retour de manif

Cet après-midi j'ai battu le pavé, j'ai marché de Bastille au jardin du Luxembourg avec des centaines et des centaines et des centaines d'autres personnes. Il y avait du monde, même si on ne saura jamais exactement combien. Le chiffre le plus bas est de 60 000 personnes, et c'est déjà beaucoup. J'ai vu une marée humaine de gens qui voulaient juste que tout le monde puisse bénéficier des mêmes droits. Ca m'a fait plaisir, ça m'a fait extrêmement plaisir.

Après toutes ces semaines à subir quotidiennement des torrents de haine gratuite et d'homophobie assumée, ça fait du bien de lire que la haine n'est pas le langage de la famille. Je n'ai aucune intention de me marier, je n'adopterai probablement jamais d'enfant (quoique?), je ne bénéficierai vraisemblablement pas non plus d'une procréation médicalement assistée, mais je refuse que ces choses me soient interdites du seul fait de ma sexualité. L'égalité pour moi est une chose naturelle, une chose à laquelle il faut tendre dans tous les domaines.

J'ai très mal vécu tous ces débats sur l'ouverture des droits. Intellectuellement je ne peux même pas comprendre qu'on puisse débattre d'un droit à l'égalité, ça devrait aller de soi. Pour moi la simple idée de débattre pour obtenir les mêmes droits que tout le monde est la preuve que certains ne nous pensent pas tous égaux et qu'on cautionne cette possible différente façon de penser. Cautionner l'homophobie est une chose que je réprouve fortement.

Je ne sais pas si un jour une loi sera votée, mais je sais que ce gouvernement qui nous a lâché en pâture à l'homophobie sans jamais nous défendre sous prétexte de débat restera dans l'histoire comme celui qui a donné caution à l'homophobie affirmée comme une liberté de conscience, de même que le gouvernement précédent par ces débats sur l'identité nationale restera dans l'histoire comme celui qui a cristallisé les haines entre les différentes parties de la population et qui a cautionné un racisme affirmé comme liberté de conscience. Ils me répugnent autant que l'autre.

Quand on pense sérieusement qu'il y a une égalité quelque part, on la combat vivement et ardemment, on ne se contente pas de faire des débats pour obtenir une sorte de consensus malsain. A chaque élection j'ai voté socialiste par défaut de candidat pour défendre mes valeurs égalitaires, je sais dorénavant qu'à l'avenir je m'abstiendrai.

Le Parti Socialiste avait beau jeu d'appeler à cette manifestation, on aurait préféré qu'elle n'ait pas été nécessaire. On aurait préféré que cette injustice séculaire soit traitée dès le départ, sans admettre un débat.

Si un jour vient où une loi sera enfin votée pour effacer ces inégalités (mariage, adoption, procréation), je serais évidemment content. Mais je n'en ferais pas tout un foin, car il restera encore plein de combats à mener. Il suffit de voir la difficulté qu'ont certaines femmes aujourd'hui à avorter dans notre beau pays alors que c'est un droit qu'on pensait définitivement acquis pour savoir qu'il nous faudra être éternellement vigilant.

La lutte vers l'égalité est un combat de tous les instants, ne l'oublions jamais en cette période de lutte nuptiale.

# Eric

queerasfist.com  
@QueerAsFist



## Gay rights are human rights

« Gay rights are human rights, and human rights are gay rights. »

Ce n'est pas moi qui le dit, c'est quelqu'un qui n'est pas vraiment tombé de la dernière pluie en politique, et qu'on ne peut pas soupçonner non plus d'être un khmer rose à la solde d'une quelconque conspiration gay réelle ou fantasmée. Ces mots ont été prononcés devant les Nations-Unies par la Secrétaire d'État des États-Unis Hillary Clinton il y a tout juste un an.

À l'heure où l'Ouganda s'apprête à faire voter une loi surnommée le "Kill The Gays Bill" qui pourrait punir de la peine capitale les actes d'"homosexualité aggravée", il ne me semble pas inutile de le rappeler.

Vous me direz que l'Ouganda c'est loin, et qu'on s'en balance un peu des problèmes des africains qui tombent par millions victimes de dictatures plus ou moins sanguinaires, ou du SIDA, plus ou moins aidés en cela par la très catholique Église Romaine et son pontifiant souverain, celui qui ressemble à un vieux travelo en robe brodée qui aurait oublié depuis longtemps d'être drôle. Certes.

Alors revenons rire un peu sous des latitudes plus tempérées où l'on parle d'ouvrir le mariage à tous les couples et envisageons ensemble les élucubrations et autres éructations de la barjote frigide autoproclamée "catho branchée", de réactionnaires rances en perte de vitesse, de religieux estampillés à la flamme tricolore (souvent les mêmes que les précédents) ou les tentatives d'argumentation amphigouresques de l'oxymore de l'UMP.

Ce dernier me fait penser à une dinde qui serait favorable à Thanksgiving, ou un noir membre du Ku-Klux-Klan, voire même à un homosexuel homophobe. Vous pouvez lever un sourcil interrogateur, mais je vous assure, cette dernière espèce est assez largement représentée : il suffit le plus souvent pour cela d'une bonne dose de détestation de soi-même qu'avec un peu d'application et d'opiniâtreté vous étendez à tout ou partie de vos contemporains. Regardez autour de vous, il est possible qu'il y en ait un qui traîne.

Je ne parle même pas du torrent de haine homophobe déversé par une partie de la classe politico-catholico-islamo-judéo-réaco-MonsieurMadameToutLeMonde usant et abusant d'amalgames mêlant joyeusement homosexualité et dans l'ordre ou le désordre : perte de l'identité de genre, inceste, pédophilie, polygamie, terrorisme, catastrophes naturelles, effondrement de la civilisation occidentale, fin de la race humaine... et j'en passe probablement de moins drôles. Tout ce joli monde se défend bien évidemment en poussant des cris d'orfraie à la moindre suspicion d'homophobie. Non, pas homophobes : la preuve on aime les homosexuels à condition qu'ils soient invisibles, ferment leur gueule, arrêtent de défiler avec des plumes dans le cul ou en string et harnais de cuir à la Gay Pride, bref on aime les homosexuels. Mais on n'aime pas l'homosexualité. Jusqu'ici en effet, ça semblait clair.

Donc en gros : on n'a rien contre ce que vous êtes, mais on n'aime pas ce que vous faites parce que

vous êtes ce que vous êtes. À la limite de la dissonance cognitive, mais je ne sais plus trop de quel côté de la limite. Tout ça avec juste ce qu'il faut de condescendance pour exprimer à mots plus ou moins couverts que l'homosexualité, y'a pas à chier, c'est quand même inférieur à l'hétérosexualité parce que voulézomo vous pouvez pas vous reproduire et que si on vous laisse faire la race humaine va s'éteindre et que d'abord le mariage entre gens de même sexe c'est contre-nature.

Ouais. Alors rappelez-moi déjà, je crois qu'on en est à 7 milliards à la louche, et que ça continue à croître. D'ailleurs toute cette belle hétérosexualité proliférant sans contrôle dans la plus grande partie du monde a fait tellement de bien à la planète que d'ici 2050 il nous en faudra probablement une seconde pour continuer à nourrir toutes ces bouches et surtout continuer à extraire des matières premières pour produire et con-sommer pour faire tourner dans sa roue le hamster de l'économie. Malthus, sors de mon corps, fin de la petite digression.

Et la nature me direz-vous ? Là, on va faire court : la nature elle est presque toujours violente, cruelle, meurtrière, incestueuse, très souvent polygame, souvent bisexuelle et homosexuelle, la solidarité n'y existe quasi pas et c'est le plus fort qui a raison. Monsieur le cardinal Vingt-Trois, Monsieur le rabbin Bernheim, Monsieur Moussaoui, vous voulez vraiment que l'on fasse tout comme dans la nature ? Parce que, personnellement, j'y tiens assez moyennement...

En outre, on me souffle dans l'oreillette que dans la nature, le mariage et la famille n'existent pas : il paraît que c'est une invention relativement récente de certaines sociétés humaines seulement. Le concept de Création n'existerait pas non plus, on aurait inventé à la place dans le dos des religieux un TrucÀLaCon™ qui s'appellerait l'évolution et que ça foutrait un bordel monstre dans ce joli conte pour enfants qu'est la Création. C'est épouvantable. En plus, il faut que je vous dise, je crois que je suis trop grand maintenant pour avoir des amis imaginaires.

Je vous donne peut-être l'impression de le prendre à la rigolade. En fait non. Pas trop. Je dirais même que les deux émotions les plus souvent ressenties au cours de ces dernières semaines ont été la tristesse et la colère.

La tristesse parce que j'avais l'impression que la dépénalisation de l'homosexualité en 1982 et le PaCS en 1999 étaient passés par là et que peut-être la société avait un peu évolué. Et la colère en réaction à la violence des déclarations homophobes.

J'aimerais que l'on m'explique -avec les arguments qui vont bien, pas avec des fantasmes- en quoi l'ouverture du mariage aux couples de même sexe compromettrait l'équilibre de la société. Nous représentons de 10 à 15% de la population (ça dépend si l'on considère les chiffres de la police ou ceux des organisateurs...).

On m'a objecté récemment que vousautres, homos, vous n'avez pas besoin (LOL) du mariage car vous êtes des marginaux, au-dessus des contingences bourgeoises gna gna gna.

Alors ça c'est un fameux coup bas. La marginalité, pas plus que l'homosexualité, nous ne l'avons choisie. L'homosexualité on fait avec, plus ou moins facilement, mais on fait avec car ça ne dépend que de nous de faire avec. En revanche, la marginalisation, le manque d'estime de soi et leurs conséquences sont uniquement le fait d'une société qui, en commençant par la famille, impose sa norme et nous rejette ou nous a rejeté. Et que s'il n'y avait pas rejet, il n'y aurait peut-être pas marginalisation et manque d'estime de soi, et on ferait avec beaucoup plus sereinement. Particulièrement pour les plus jeunes que la peur de l'homophobie et du rejet conduit au suicide.

La grande majorité d'entre nous se lève le matin pour aller travailler pour se loger, se nourrir, payer les impôts, les retraites, les allocations familiales (vous savez celles dont nous ne bénéficions pas), aller au cinéma (et certes peut-être un peu plus à l'opéra), partir en vacances, payer les études de nos mômes (il paraît qu'il y en aurait déjà plusieurs dizaines voire centaines de milliers, mais chuuuuut, il ne faudrait surtout pas leur donner un vrai statut et une existence légale ainsi qu'à leur parents), s'occuper de nos parents âgés (ceux-là même qui voulaient nous faire soigner pour notre « problème », qui finalement en laissant pisser n'est devenu que le leur). Enfin bref, nous

faisons finalement beaucoup plus de choses comme les hétéros que différemment d'eux. Et ce qu'on fait différemment, ça se fait le plus souvent derrière des portes fermées et ça ne regarde personne d'autre que les adultes consentants concernés.

Tout ça pour dire que je ne vois pas trop bien par quel mécanisme nos 10% qui ronronnent et aspirent à une bourgeoise conjugalité pourraient remettre en cause l'équilibre de toute la société.

En quoi l'ouverture du mariage à tous les couples serait une promotion de l'homosexualité ? À moins que ça ne signifie qu'il y a tellement d'hétéros incertains de leur sexualité qui n'attendent que ça pour sortir bruyamment du placard...

La dinde prétend que la majorité de la communauté homo ne veut pas du mariage. Primo, je ne reconnais aucune légitimité à ce monsieur pour parler en mon nom et pas plus au nom de l'ensemble des homosexuels. Deuxio, ceux qui ne veulent pas se marier pourront toujours s'en abstenir, la différence -énorme- est qu'ils l'auront choisi. Et quand bien même il n'y aurait qu'un seul couple homo en France à vouloir se marier, l'argument n'est pas recevable : il s'agit d'un problème d'égalité de droits pour tous.

On prétend également que ce serait la porte ouverte à l'inceste. L'inceste existe déjà. Et il se produit dans nombre de ces merveilleuses familles hétérosexuelles pas du tout dysfonctionnelles, certaines citées en exemple. Ou plutôt en contre-exemple. Et le lien inceste-mariage gay, franchement, j'ai beau chercher, je ne vois pas.

La polygamie existe déjà. Paradoxalement, elle est même légale dans certains pays où l'homosexualité est sévèrement réprimée par la loi et les droits des femmes inexistantes pour cause de pouvoir religieux. Là encore, où est le lien, autre que fantasmatique, je ne vois pas non plus.

À l'appui de son argumentaire déficient concernant le devenir défavorable des enfants issus de familles homoparentales, le gallinacé toujours cite l'étude du texan Mark Regnerus dont vous pourrez lire entre autres ici ou là tout le bien qu'il faut en penser.

La réalité d'aujourd'hui c'est qu'un mariage sur deux se termine dans un divorce dans les cinq ans et qu'un enfant sur deux naît hors mariage.

Tout ce que nous demandons c'est la possibilité de faire au moins aussi mal que les hétéros dans ce domaine. Certains auraient-ils peur que la démonstration soit faite que dans le cas du mariage comme dans celui de l'éducation des enfants nous faisons mieux que les hétéros desquels aucune caution de stabilité d'aucune sorte n'est demandée avant de se lancer dans l'aventure du mariage et de la procréation ?

Je n'ai jamais été un militant. Comme Laurent, il me semblait que la radicalité n'avait plus sa place. Comme lui, j'avais tort.

La liberté, les droits ne viendront pas seuls. Il faudra aller les chercher avec les dents.

Ainsi que le dit Frank Bruni dans sa lettre à Bill Clinton :

*If how we love is suspect, then so is who we are. No two ways to interpret that. No other conclusion to be drawn.*

En d'autres termes, et remis dans le contexte pour les non-anglophones, si la façon dont nous aimons n'est pas protégée par la loi, elle peut être mise en question par l'opinion, alors qui nous sommes est susceptible de l'être aussi. Il n'y a pas deux façons de le voir et pas d'autre conclusion à en tirer que de se mobiliser en faveur du mariage pour tous.

Ça commencera en allant manifester le 16 décembre pour rappeler à notre président qu'il a été légitimement élu et que le mariage pour tous faisait partie de son programme, histoire de raffermer une détermination mollissante.



# Renepaulhenry

renepaulhenry.blogspot.fr



## Vive demain !

La photo qui montre deux jeunes filles s'embrassant devant des manifestantes rassemblées par la mère Boutin pour protester contre le mariage homosexuel résume assez bien la situation: les vieux une fois de plus contre la jeunesse, la nostalgie contre l'avenir.

Oui, bien sûr, qu'un enfant puisse avoir deux papas peut en offusquer certains, mais Jésus lui-même était dans ce cas. Il avait son père biologique, peut-être le facteur, pudiquement appelé "le saint esprit", et son beau-père Joseph qui l'a élevé après l'avoir reconnu auprès des autorités. Bien-sûr Marie était là, mais puisqu'elle est restée vierge toute sa vie et par conséquent se refusait totalement à son mari, on peut imaginer que Joseph allait voir ailleurs et, pourquoi pas, qu'il avait des relations homosexuelles comme bien des hommes mariés depuis que le monde est monde. Une drôle de famille pour le coup.

Alors, les rétrogrades de la mère Boutin n'ont vraiment pas de quoi nous faire un drame du monde d'aujourd'hui et de demain : quand ils nous présentent la Sainte Famille comme modèle, je ne vois pas en quoi elle est exemplaire : une femme qui a trompé son mec et qui s'est refusé à lui toute sa vie durant, un fils unique resté célibataire et puceau qui n'a pas beaucoup été attiré par les femmes alors qu'il a pourtant été élevé par un père et une mère, et qui se sentait beaucoup mieux au milieu de sa bande de copains...

Cette famille étrange qu'ils vénèrent, ressemble beaucoup plus qu'il n'y paraît aux nôtres avec nos lesbiennes, nos gays, nos bis, nos recompositions, nos errances amoureuses et sexuelles. C'est la vie, la vraie vie...

En s'embrassant spontanément, ces deux jeunes filles, d'ailleurs hétérosexuelles, ont donné la bonne réponse en une fraction de seconde à tous ceux qui veulent les engluer dans leur passé : vive demain et la vie qui ira avec...

# Olivier de Montréal (à Evian)

olivierdemontreal.eu



## Les mêmes droits pour tous, comme au Canada

Depuis quelques semaines, je me sens plutôt déprimé, fatigué, un peu irritable. Ce n'est pas la faute de l'hiver, ou de mon boulot, non. Ce qui m'atteint, me désole, m'attriste, me fâche, me met en colère, c'est tout autre chose. Quelque chose de plus intime, de plus violent, de plus cruel.

Depuis quelques semaines, le débat au premier plan est le mariage pour tous. Mariage pour tous, ça veut dire le mariage de deux personnes qui s'aiment et qui forment un couple de même sexe ou de sexe différent. Ce débat fait grand bruit. On ne peut pas y échapper : TV, journaux, radios, Internet, réseaux sociaux, forums d'un peu partout...

Ça me rappelle les débats sur le Pacs, vers 1998-1999. De ces débats, j'en garde un souvenir partagé. Le Pacs a fait voler en éclat la plupart des tabous sur l'homosexualité, ce qui était déjà formidable. Souvenez-vous: rien que le mot "homosexuel(le)", ça provoquait une gêne. Bien sûr, il restait des clichés et un bon fond d'homophobie mais tout de même, énormément de choses ont changé à cette époque. Comme aujourd'hui, il y a eu des tonnes de débats, même sur les chaînes publiques, et à des heures de grande écoute. Le point de vue était un peu moins caricatural. Et puis surtout : les couples de gays et lesbiennes ont cessé d'être invisibles au grand public, en particulier dans les médias. C'était déjà de pris ! Mais en même temps, tout ça ne s'est fait pas fait sans douleur: la gauche nous "accordait" des droits du bout des doigts, quant à la droite conservatrice, elle s'est déchainée avec des slogans d'une très grande violence.

Et puis la loi est passée. Le Pacs a vite été adopté... par une majorité d'hétérosexuels. On a moins parlé de tout ça, et moi, je me suis envolé pour le Québec.

Je ne sais pas si vous connaissez la société québécoise. Elle est sécularisée depuis les années 1960 seulement. En moins de dix ans, les églises se sont vidées, le modèle familial patriarcal a volé en éclat. Les fratries d'une dizaine d'enfants ont laissé la place à l'enfant unique. Les unions libres se sont généralisées, les femmes mariées ont décidé de ne plus prendre le nom de leur mari, mais de garder leur patronyme... Une vraie révolution, mais une Révolution tranquille. La société québécoise est encore aujourd'hui toujours très féministe et multiculturelle, viscéralement attachée à ses libertés. Montréal est devenue depuis une terre très hospitalière pour les LGBT, même si bien sûr il reste des choses à faire, par exemple à l'école, au bureau ou dans le sport.

Ces droits tout nouveaux en France, cette nouvelle visibilité qu'apportait le Pacs, c'était déjà un acquis au Québec en 2002. Quand je m'y suis installé, le débat n'en était déjà plus là. Les gays et lesbiennes du Québec, de l'Ontario, puis de tout le Canada revendiquait ni plus ni moins que le droit au mariage pour tous les couples. Le débat a été vif, les Eglises étaient hostiles, mais la loi est finalement passée sans trop d'encombre. La société canadienne ne s'est pas délitée, personne n'a été lésé, bien au contraire. Et évidemment, personne ne songe à revenir dessus depuis.

Je vivais tranquillement à Montréal depuis plusieurs années quand j'ai rencontré un garçon adorable, drôle, gentil et mignon... mais qui avait un gros défaut: son visa n'était que pour deux ans. Celui-là, je ne pouvais pas le laisser repartir sans moi. J'ai donc vendu toutes mes affaires, quitté mon travail, fait mes adieux à tous nos amis, et nous sommes rentrés ensemble en France.

Je ferai toujours partie d'une minorité qui devra se battre au quotidien pour se faire respecter par nos sociétés hétéro-centristes, mais sinon j'ai la chance de ne jamais avoir été confronté personnellement à de l'homophobie (très) bête et (très) méchante. En Haute-Savoie, nous n'avons aucun souci. Nous sommes le seul couple d'hommes du quartier, mais tout se passe bien.

Jusqu'à ces dernières semaines, je pensais que les choses étaient acquises comme elles l'étaient à Montréal. Et puis quand des élus de la Droite populaire ont tenu des propos insultants, j'ai été désagréablement surpris. J'ai pensé que la loi pour le mariage gay serait votée facilement, que ce serait pour le nouveau gouvernement un marqueur fort du changement de majorité au pouvoir.

Quelle naïveté !

Il y a quelques semaines, j'ai ressenti comme un violent coup dans le ventre.  
La nausée. Envie de hurler !

Ça couvait depuis des mois et des mois, mais depuis quelques semaines, c'est incroyable ! Tous les jours, c'est un déferlement de haine. Amalgames à la pelle, sous-entendus à peine équivoques, malhonnêteté intellectuelle, raccourcis, sophismes, insultes, mépris assumé. Les débats sont d'une violence inouïe, l'homophobie se déverse dans les médias comme des montagnes d'ordures qui nous recouvrent de tous côtés. On a beau essayer, on ne peut pas y échapper.

Ça vient des intégristes qui veulent rechristianiser la France, bien sûr, mais pas seulement. Il y a aussi plus sournois, comme ceux qui trouvent que de défendre ses droits, c'est du communautarisme et que les associations sont des lobbys. Ou ceux qui pensent que les LGBT feraient mieux de rester discrets, limite honteux. Le comble étant sans doute ces âmes généreuses qui trouvent que les "personnes homosexuelles" sont si douées pour les arts et la fête qu'elles devraient garder leur petit côté "subversif" et ne surtout pas songer aux choses sérieuses comme élever des enfants. Je vous renvoie aux écrits de Louis-Georges Tin, dont je me permets de recopier un extrait ici :

Il en va de l'homophobie comme de l'islamophobie : elle prend souvent la forme magnanime de la tolérance, consistant à accorder le droit de vivre tout en refusant la condition d'une vie vraiment vivable : le plein droit à la visibilité. « Faites ce que vous voulez chez vous » (...) mais « ne nous imposez pas vos choix dans l'espace public » ! C'est le propre de tout groupe dominé et discriminé que de se voir ainsi reprocher des comportements admis sans le moindre commencement de discussion quand il s'agit des dominants : le simple fait de ne pas se cacher devient un exhibitionnisme malséant, celui de ne pas avoir honte devient une arrogance insupportable, entrouvrir les pages d'un passé occulté devient une étouffante « overdose mémorielle », ne pas se laisser maltraiter en silence devient une complaisante « victimisation » et se regrouper pour se défendre - ou simplement pour le plaisir - devient un dangereux « communautarisme »... Bref : le simple fait d'être visible et audible devient un intolérable « prosélytisme ».

source : <http://lmsi.net>

Ça vient de partout en même temps. De la droite décomplexée qui dérive toujours vers l'extrême droite au lieu de régler ses divisions internes. D'une partie de la droite classique catho bon teint, d'une partie de la gauche, et aussi d'une bonne frange de l'extrême gauche qui trouve qu'il y a

quand même "des sujets plus importants". Ici, on lit un commentaire hostile des musulmans et des juifs, là, on entend un discours tordu des psys qui débattent de notre incapacité intrinsèque à élever des enfants.

## ASSEZ !

Tout ça est insupportable. Nous sommes des adultes, des citoyens à part entière. Certains d'entre nous sont déjà parents. Nous ne quémandons rien, nous exigeons les mêmes droits, une égalité réelle et pas feinte. Pas de "mariage bis", d'"union bis" ni de "pacs amélioré". Non ! Le mariage, le même, pour tous les couples. Et au delà du mariage, c'est la lutte contre toutes les discriminations et l'homophobie que nous voulons.

Si ça ne plait pas à certains, tant pis pour eux. Le temps où nous encaissions docilement les moqueries, les injures, les discriminations et la haine est révolu. Ils vocifèrent, crient très fort, mais sentent bien qu'ils perdent du terrain. Le sens profond du mariage a changé depuis un demi-siècle. Il va bien falloir qu'ils s'y fassent.

Comme des centaines de milliers d'autres citoyens, mon homme et moi nous sommes sentis personnellement attaqués. Pourquoi des gens que nous ne connaissons pas et qui ne nous connaissent pas nous détestent à ce point juste parce que nous sommes ce que nous sommes ?

L'amour que nous avons l'un pour l'autre est solide et dure depuis des années, et j'espère pour de longues années encore. Si nous avons des enfants, ils ne seraient pas plus mal élevés, ni moins aimés qu'ailleurs. Les parents de même sexe savent, aussi bien que les parents hétéros, surveiller les devoirs, changer des couches, faire des bisous magiques contre les bobos et faire croire que le Père Noël passera dans la nuit du 24 décembre. La seule différence est pour la fabrication, tout le monde est d'accord. Pour le reste, franchement...

Avec mon amoureux, nous en parlons tous les jours. Et pour ne rien vous cacher, on a bien hâte que la loi passe qu'on puisse parler d'autre chose. Nous marier ? Pourquoi pas. Tout ce qui compte aujourd'hui, qu'on se marie ou pas, c'est d'en avoir le droit.

Je suis sûr que la loi passera. Je crois aussi qu'on se souviendra de janvier 2013 comme d'une date importante, un petit pas vers plus d'égalité et vers moins de discriminations.

En attendant, le combat continue !

# Sacrip'Anne

sacripanne.net  
@SacripAnne



## Choisir son camp, camarade ! Ça va bien, à la fin...

Je suis atterrée, affligée, consternée, effrayée par tout ce que j'ai entendu ces derniers jours. Pas par les extrémistes, notez. Ceux-là, on sait à quoi s'attendre de leur part. Ça met en colère, ça donne envie de hurler, mais on sait à quoi s'attendre de leur part.

Non. De la part des soi-disant modérés.

Ca ma rappelé, il y a une douzaine d'années de ça, quand le père de ma fille, asiatique d'apparence autant que d'origine, m'a emmenée pour la première fois dans le quartier chinois. Soudain, une rue franchie, j'étais la seule blonde, submergée par des langues auxquelles je ne comprenais pas un mot, pas un son, environnée d'odeurs inconnues (dont le durian). Exotique. Ce qui l'était encore plus pour moi, francaoui blonde au teint pâle, c'est le regard des gens sur notre couple mixte. Des réflexions. Et des regards. Du racisme vis-à-vis de moi, PARCE QUE j'étais avec un asiatique qui se dévoyait en tombant amoureux chez les blondes.

On peut être par principe contre le racisme, je vous assure qu'on se radicalise nettement quand on en a fait l'expérience.

Donc, pour revenir à cette semaine, le discours de soi-disant modérés. Je suis pas homophobe mais. Je suis pour l'égalité mais.

Ca ne marche pas comme ça.

Si on pense que les mesurette, c'est toujours un peu mieux que rien, c'est que malgré tout, on trouve que tel que c'est, ce n'est pas SI mal. On est donc conservateur. Et on est pas de gauche. Pas au sens : gens qui se battent pour des idéaux égalitaires.

Si on pense qu'on est tous égaux mais que quand même, les pédés sont potentiellement dangereux pour l'éducation des enfants, que les femmes ont la douceur pour elle mais pas les couilles pour un poste à responsabilité et les étrangers qui vivent en France, ils n'ont qu'à devenir français pour le droit de vote, on est pas pour l'égalité des citoyens. Même si c'est sur un seul de ces sujets qu'on pense un peu comme ça.

Pire que ça. Quand on tient ce genre de discours, on est non seulement CONTRE la stricte égalité des individus mais on signifie qu'on trouve qu'il y a des citoyens, des humains, plus égaux que l'autre.

Ca veut dire qu'on partage un morceau de raisonnement avec des gens qui ont tranquillement

foutu en l'air des juifs, des tziganes, des pédés, des résistants, des ethnies entières, qui oppriment des humains en raison de leur appartenance à un sexe ou à leur foi en une religion.

Je sais pas vous, moi ça me ferait flipper de ne partager ne serait-ce qu'un infime morceau de raisonnement avec ces gens-là.

Ca me questionnerait.

Je fais chier le monde, moi, parce que je m'interroge vraiment sur le danger psychanalytique de l'allaitement d'un enfant de trois ans, ou sur l'adaptation au monde ambiant pour un enfant victime du maternage hyper proximal ? Non. J'ai l'intime conviction que ce n'est pas toujours à l'enfant qu'on fait du bien, qu'on ne le prépare pas si bien que ça au monde qui nous entoure, mais je ne prétends pas empêcher les femmes / couples qui le pratiquent d'élever des mômes, je compte juste sur eux pour assumer leurs devoirs de parents.

Et je me battraï pour leur droit à élever leur enfant comme ils le pensent juste, dans le respect de l'intérêt supérieur de leur enfant. Même si je partage peu de leurs convictions. Ils sont mes égaux, ils ont autant de droits que moi. Exactement les mêmes. Les mêmes devoirs aussi.

Ca marche pareil avec les pédés, les noirs, les gouines, les arabes musulmans ou non musulmans, les femmes, les handicapés, les juifs, les noichs et j'en passe.

Avec tous les humains.

On décide qu'on est, dans notre société, complètement égaux. Ou alors on est contre l'égalité. On fait partie des conservateurs.

Et ceux qui sont contre nous (oui, aujourd'hui, en plus de femme hétéro de gauche, je suis pédé, noire, gouine, arabe musulmane ET non musulman, handicapée, juive, les noiche, laïque, républicaine, catho non fondamentaliste et MEME blonde) doivent arrêter de se voiler la face avec leurs soi-disant modérations.

Ils sont tout simplement contre l'égalité des droits et de devoirs. L'égalité conditionnelle n'est pas l'égalité. Point à la ligne.

Parce qu'on est dans une société au bord de l'implosion, parce que c'est maintenant qu'on dit si on continue à subir ou bien si on veut un autre projet, de préférence meilleure, sur tous ces sujets, il est l'heure de choisir son camp, camarade.

J'ai choisi le mien.

Déjà que l'homme semble avoir pour pente naturelle que de détester tout ce qui ne lui ressemble pas, les médias qui jettent de l'huile sur le feu... pour quoi ? Pour RIEN ! Rien de grave.

Entendu une sans doute très brave dame que je m'imaginer volontiers en kilt, chemisier blanc, gilet bleu marine, serre-tête en velours sur un carré parfait, s'indigner que deux hommes ou deux femmes ensemble, c'était un danger pour la société.

Vous m'avez bien lue (et l'avez peut-être entendue), un danger.

Un danger de quoi, on ne le saura jamais, étant donné que le micro trottoir s'arrêtait là, et que si jamais on lui a demandé d'étayer ses propos, à la bonne Versaillaise (je l'imaginer volontiers Versaillaise, mais c'est lié à mon histoire personnelle), l'organe national chargé de nous informer



par les oreilles n'a pas daigné utile d'éclairer notre pauvre jugeotte. Autant attiser la passion haineuse de ceux qui pensent comme elle et la colère de ceux qui pense différemment.

Alors juste, préciser qu'il est peut-être utile de faire une distinction entre un sacrement religieux et un contrat civil, ça serait de trop ?

Pour moi, être contre le mariage civil des homos au prétexte qu'un mariage, c'est pour un homme et une femme, ça tient à peu près autant debout que de penser qu'il faut refuser l'inscription à l'état civil des enfants nés hors mariages en guise de baptême, mais bon. Je me sens très seule avec les mots

Mais non, mieux vaut jeter de l'huile sur le feu, au lieu de donner des clés à chacun de nous pour mieux vivre avec les autres. Ça fait de l'audience, ça fait du bruit, ça participe aux petites haines ambiantes et ça n'informe personne, mais ça fait comme si.

Clap clap clap.

Et pour le sujet qui suit, l'adoption par les mêmes pédégouines honteusement mariés à la sauvette par des maires inconscients, sans doute des révolutionnaires, vous ne trouvez pas que ça commence à bien faire ?

Que le discours nauséabond sur le fait qu'il faut un papa et une maman pour se construire, il omet avec beaucoup de déni qu'on est tous, nouzôtres parents hétéros des mauvais parents un jour, une heure, une semaine, un mois, une vie ? Que les enfants à adopter, ils ont été fabriqués par des zétéros qui pour des tas de raisons qui leur appartiennent ne se sentent pas capables d'assumer cette responsabilité énorme que d'élever un enfant ? Que genre une moitié des enfants de la génération de la mienne sont élevés par des parents certes hétéros, mais chacun leur tour, si j'ose dire ?

Moi, ce qui me saute aux yeux, c'est que pour un couple hétéro réputé fertile, ça fait partie du parcours "obligé" que d'avoir des enfants. Du coup y a des gens pour en faire parce que c'est ce "qu'on" attend d'eux. Et pour se débrouiller avec ça après. Il y a des gens pour avoir voulu très fort des enfants. D'autres pour en avoir eu par accident.

Et dans tout ça des bons et des moins bon parents, et même des terriblement mauvais et des qu'on voudrait être un peu comme eux.

Je ne vois pas au nom de quoi les homos seraient différents. Sauf que pour eux, avoir un enfant sera un choix, que le parcours de l'adoption est généralement une très bonne façon de s'assurer que vraiment, vraiment, on ne peut pas vivre sans accomplir ça. Et que même comme ça, on ne sait jamais ce que la parentalité va nous révéler sur nous.

Alors y aura des bons et des moins bons parents homos. Même des terriblement mauvais et des qu'on voudrait être un peu comme eux.

La principale différence sera que eux, le moindre faux pas sera pointé du doigt, encore plus haut, encore plus fort que pour n'importe qui d'autre. Avec l'effet haut parleur des attiseurs de haine.

# Franck

open-time.net  
@franckpaul



## Virage de cuti

J'ai cinquante ans dont quarante-sept passées, en tout cas les années adultes, à me dire que l'homosexualité relevait d'un choix personnel, conscient et délibéré, ce que je respectais mais sans trop y penser. D'ailleurs j'avais eu l'occasion d'entendre un soir alors que nous dinions chez des amis en compagnie d'un vieux couple d'homo que l'un deux avait choisi ce genre de relations par lassitude de l'attitude vis-à-vis de lui des femmes qu'il avait connues plus jeune. Je n'étais pas tout à fait convaincu mais ça participait de ma croyance d'alors. Le choix était possible.

Plus tard, beaucoup plus tard, à l'occasion d'une autre rencontre, que j'ai racontée peu de temps après, c'était en février 2009, j'ai compris. Ce choix n'en était pas un et ma compréhension a basculé, je dirai plutôt qu'elle s'est éclairée, lorsque j'ai mesuré les raisons de leurs frustrations, de la colère vis-à-vis de la ségrégation dont ils étaient l'objet. Moi qui pensais jusqu'alors qu'ils leur suffisaient de choisir l'hétérosexualité pour espérer avoir des enfants, j'ai compris l'impasse dans laquelle ils étaient engagés malgré eux.

Lors de leurs discussions à propos des enfants, j'ai évité de parler de ce que j'avais personnellement traversé et vécu et de la joie que j'avais d'en avoir un maintenant. J'ai pensé sur le moment que c'était cruel de faire ça alors qu'ils ne pourraient jamais le vivre et ce parce qu'ils l'avaient décidé. J'ai compris depuis que j'aurais pu en parler, simplement pour dire que je comprenais ce désir. Parce que j'imagine le courage nécessaire pour être capable d'en parler ouvertement.

Préjugé, février 2009

Il m'est arrivé d'en parler, de temps en temps, et j'ai aussi appris plus tard que cette orientation pouvait varier au cours de la vie, en tout cas certains le pensent, mais qu'en aucun cas c'était délibéré. J'ai compris aussi que ce que vieil homme racontait une dizaine d'années plus tôt n'était qu'une façon de justifier sa situation. C'était malheureux.

Mon parcours, un peu particulier, m'amène à quelques indulgences envers ceux qui, les pauvres, n'ont pas (encore) été éduqués, informés, éclairés, comme je l'ai été. Je ne parle pas des intégristes qui farcis de leurs croyances séculaires et sectaires déversent autant qu'ils le peuvent leur tombereau d'injures et de menaces. Qu'ils aillent au diable, justement. Pour les autres, vous savez ceux qui disent « je ne suis pas homophobe, d'ailleurs j'ai un excellent ami homo », il reste encore du chemin à parcourir. Des petits pas ont été faits, et dans le bon sens !

J'ai compté hier-soir les copains-copines LGBT que je connais, je me suis arrêté après en avoir dénombré une douzaine ; ils sont nombreux à faire partie de ceux que je côtoie – j'aime bien le verbe côtoyer, être à côté – depuis plus ou moins longtemps. Je n'en connais pas un qui ne

pourrait aussi valablement que moi s'occuper d'un enfant. Tout aussi attentifs, dévoués et responsables que les copains-copines hétéros qui en ont aujourd'hui, ni plus ni moins. À tout ceux-là et aux autres, mais d'abord à ceux-là j'espère apprendre vos mariages – et peut-être ensuite vos divorces, après tout ça va parfois avec –, ou que vous avez choisi, simplement, de ne pas vous marier, j'espère rencontrer vos futurs enfants, j'espère...

Je suis allé manifester dimanche et aussi avant pour que ces droits ne soient plus déterminés en fonction de l'orientation sexuelle de chacun. J'y suis allé parce c'est juste.

Franck, Hétéro

# Sekhmet la Rouge

@SekhmetlaRouge



## Évidemment

Enfin, aujourd'hui je dis ça, mais, il y a quelques années, je trouvais ça très con qu'on le réclame. Il faut dire que je suis opposée au mariage. L'idée que deux personnes décident consciemment de fusionner pour devenir une entité unique et qu'elles s'en réjouissent, ça m'a toujours dépassée. Je voyais dans le mariage ce qu'il a longtemps été dans notre civilisation gréco-latino-judéo-chrétienne : un contrat souscrit entre deux hommes, le père de la mariée et son futur époux. Mon âme féministe ne pouvait accepter un truc pareil. Et je jugeais sévèrement l'hypocrisie de ceux qui se jurent à vie amour et fidélité alors que rien n'est plus volatile que le sentiment amoureux.

C'est pourquoi le fait que les homos le réclament et même se battent pour y avoir droit, ça m'a presque semblé une régression. Donc, pour être un vrai couple, il faut être marié ? Moi qui pensais vivre dans une société qui avait dépassé tout ça. J'avoue même avoir préféré une amélioration du PACS plutôt qu'un mariage gay.

Mais tout ça c'était un peu égoïste car prenons les choses objectivement : le mariage est supposé être un engagement fort entre deux personnes qui s'aiment. Les homos, comme tous les autres êtres humains, ont la faculté d'aimer. Bon accessoirement, comme tous les autres, ils peuvent aussi se disputer, revenir sur leur décision et rompre le contrat avec pertes et fracas. Bref, les homos sont des gens ordinaires qui ont bien le droit de vivre leur vie comme bon leur semble, sans avoir à mentir à qui que ce soit. Donc ils ont droit au mariage, comme tout un chacun, ainsi qu'au divorce et je ne vois pas vraiment où est le problème dans tout ça.

Mon opinion personnelle sur le mariage ne m'autorise à décider qui y a droit ou pas. Mon envie d'un PACS amélioré ne doit pas empêcher les gens qui en ont envie de se marier. Je ne suis qu'un être humain parmi d'autres et parmi ces autres, il y a les homos.

En fait, accepter le mariage pour tous, c'est reconnaître que les homos sont des êtres humains à part entière.

Donc évidemment, quand un candidat à l'élection présidentielle, et pas n'importe lequel, un qui a une chance d'être élu, promet le mariage pour tous, je me dis que notre société est en bonne voie d'amélioration. Quand celui-là est élu, je me réjouis : un peu plus de liberté (celle de se marier) et un peu plus d'égalité, c'est toujours un peu de mieux vivre et d'humanisme de gagné.

Mais ça fait plusieurs mois maintenant et l'euphorie des premiers instants est passée. Dur retour à la réalité. Aujourd'hui, j'entends les discours de haine suscités par le projet de loi.

Qui sont-ils ces gens qui manifestent contre le mariage pour tous ?

Qui sont-ils ces croyants qui pensent que ce que leur religion leur interdit doit être interdit à tous ?

Qui sont-ils ces députés, ces maires qui en appellent à leur liberté de conscience pour ne pas appliquer la loi ? Sérieusement, de « conscience » ? Est-ce donc si moralement condamnable de marier deux personnes qui s'aiment ?

Je pensais, mais je suis peut-être naïve, qu'en 2012, les Français étaient prêts à accepter les homos comme des êtres humains à part entière.

Je pensais que les Delanoë, Mauresmo, Ruquier, Steevy, et autres homos médiatico-sympatoches avaient au moins eu le mérite de faire évoluer les mentalités.

Je pensais que les séries, les films, les pubs, la télé-réalité y avaient contribué aussi.

Je pensais les dernières générations un peu moins pétries de préjugés.

Et je pensais que la sortie du placard de leur fils, de leur nièce, de leur tonton « éternel célibataire », de leur voisin, de leur collègue de travail ou de leur meilleure amie leur avait montré qu'une personne homosexuelle n'est pas une horrible créature sortie de leur cauchemar, mais un être humain comme les autres, ni plus, ni moins, avec ses qualités et ses défauts, juste comme les autres.

Me serais-je trompée ?

Peut-être.

Mais j'ose espérer que les manifestants contre le mariage pour tous ne sont qu'une minuscule minorité extrêmement bruyante et que la majorité silencieuse vaut bien mieux.

J'ose espérer que les élus qui prétendent ne pas être en mesure d'appliquer la loi ne le disent que pour des raisons d'opposition bête et méchante et qu'ils feront leur devoir en temps voulu.

J'ose espérer que les personnes qui émettent des réserves ne demandent qu'à être convaincue de façon rationnelle, comme moi avant.

L'avenir me dira si je suis encore trop naïve.

Sekhmet, very-gay-friendly.

# Loïc Le Foque Fringant

lephoquefringant.com



## MEILLEURS VŒUX A TOUS ! MARIAGE POUR TOUS !

Autant vous le dire de suite, d'emblée, je n'ai pas particulièrement envie de me marier. Pour quelles raisons, j'aurais le désir de convoler ? Faire la fête ? Pas besoin de ce truc ! Consolider mon couple ? Inutile et très hypothétique ! L'imposition commune ? Bof, c'est déjà le cas car nous sommes pacsés et pas imposables. Le légitimer aux yeux de la société ? J'ai trop de rancœur à l'égard de celle-ci, trop connu l'homophobie pour lui accorder une quelconque crédibilité, une quelconque légitimité. De plus, en quoi faire tamponner un papier par madame la maire, une dame plutôt sympathique mais que je connais à peine, sous le portrait du chef de l'état pourrait m'aider au quotidien ? Mon compagnon est au chômage. Je ne travaille qu'à mi-temps. Mon hobby d'artiste-peintre ne me rapporte rien car mes toiles ne se vendent pas. C'est pas ça qui va faire bouillir la marmite ou payer le logement.

Les seules raisons objectivement que je trouve pour justifier une telle démarche c'est l'obtention d'un titre de séjour vie Privée et familiale (semble-t-il plus automatique dans le cadre du mariage que du pacs) et la pension de réversion. Mon compagnon étant de nationalité française, il a la chance de ne pas être issu d'un pays où il risquerait la prison ou la pendaison s'il y était renvoyé par un préfet peu soucieux des droits humains.

La raison de la pension de réversion semble plus intéressante, plus sérieuse. Comme j'ai décidé de mourir le premier afin, très égoïstement, de ne pas affronter le deuil de celui que j'aime, m'arranger pour qu'il ait une pension de veuf est bien la moindre des choses. L'ennui c'est que j'ai envie que mon homme vive et que j'ai envie de vivre le plus longtemps possible à ses côtés. Du coup, suis pas emballé par l'idée.

Se marier pour adopter plus facilement ? Mon copain a 48 ans, moi 47, autant dire que c'est cuit ! J'ai lu que les démarches prenaient deux ou trois ans, que peu d'enfants étaient adoptables en France et que les pays acceptant de confier leurs enfants adoptables à des étrangers les refusent aux gays.

Je viens de le comprendre, là, voici quelques semaines. Je me suis littéralement effondré. Je suis inconsolable. Il faut que je remanie complètement mon "projet de vie", que je trouve d'autres projets, d'autres envies.

Si, peut-être qu'il y aurait une raison sympa, une raison pour moi, une qui changerait ma vie, la possibilité de changer de nom de famille. Quand on a été élevé par une famille hétéroparentale mais néanmoins particulièrement maltraitante, et pas uniquement en raison de son homophobie, porter son glorieux nom n'est pas la priorité. En revanche, porter le nom de celui qui m'aime, qui me fait du bien au quotidien aurait vraiment du sens pour moi. Bref, mis à part cette dernière chose, suis pas excessivement tenté par l'alliance.

Bon, ben, y a plus qu'à essayer de penser aux autres. Et là, si on fait cet effort ...

Pour moi, on a le droit d'avoir envie de se marier pour les cadeaux, pour obliger la famille à se déplacer et revoir ceux qu'on aime, pour les impôts, par amour, pour décrocher l'agrément pour l'adoption, pour changer de nom, par souci de respectabilité, pour obtenir plus facilement une mutation ou un titre de séjour, pour porter une robe ou un costard, pour convaincre papa et maman qu'on est un vrai couple, pour manger du gâteau, pour la pension de réversion ou pour emmerder les réacs. On a aussi le droit de se moquer de ce machin, d'avoir envie de s'en servir ou pas. En somme, le tout c'est d'avoir le choix.

Bon, c'est quand que vous nous l'accordez ce machin ?



# Karine & Laurie



"Elles se foutent de vos injures, elles préfèrent l'amour, surtout le vrai, à vos murmures"

19 octobre 2012, à Paris, sur le pont des Arts, deux femmes se retrouvent. Des sourires échangés, des mots d'amour murmurés, un cadenas accroché. Et puis, comme dans un rêve, l'une d'elles pose un genou à terre, et tend à sa bien-aimée une petite boîte ouverte dans laquelle trônait une bague. Le temps s'arrête, l'émotion monte jusqu'à brouiller le bleu de leurs yeux, le monde entier disparaît pour ne laisser place qu'à ces deux amantes. Une question murmurée, un "Oui" déclaré, les voilà toutes deux fiancées. Vient le week-end où la colère du ciel ne les a pas empêchées de s'adresser les plus belles promesses d'amour, là-haut, sur les falaises d'Etretat...

Ces instants ont été pour moi les plus beaux de ma vie. Découvrir, accepter son homosexualité et sortir du placard n'est jamais chose aisée. Même si j'avais toujours gardé dans un coin de ma tête le désir de fonder une famille, ce n'est que lorsque je l'ai rencontré que tout est devenu clair. Qu'importe ce que peuvent dire les pires homophobes de la terre, ce qu'il y a entre elle et moi est plus beau et plus fort que tout et je n'imagine pas ma vie sans elle à mes côtés. Elle est ancrée en moi à chaque instant, dans chaque geste du quotidien, dans la pensée la plus anodine. Lorsque nous nous sommes rencontrées, il n'était pas encore question de mariage, il y avait peu de revendications, personne n'en parlait, même si le désir était palpable chez beaucoup d'entre nous, cela restait une utopie. Et un jour, tout s'est accéléré. La Gay Pride de 2011 avec son slogan "en 2011 je marche, en 2012 je vote", les promesses électorales de François Hollande, nous commençons à y croire timidement. Le 6 mai lorsqu'il a été élu, nous avons ressenti une joie immense, sans doute doublée de naïveté, le mariage n'allait plus être une utopie mais un droit et nous allions pouvoir avoir des enfants légalement, en France. J'étais fière de mon pays. Nous allions enfin pouvoir vivre tous ensemble, égaux en droits, homos et hétéros, j'étais persuadée que l'homophobie allait considérablement diminuer avec la reconnaissance de nos couples par la loi et donc par la société.

Mais bien évidemment, nous ne vivons pas dans le monde joyeux des Bisounours. Rapidement, et avant même que la proposition de loi ne soit mise en place, les premières réactions homophobes de nos chers députés et autres élus ont fusé. Bourrées d'homophobies, de clichés et de fantasmes, elles ont commencé à lancer le débat. Au début, nous n'y avons pas tellement fait attention. Et puis le débat s'est durci, et nous avons commencé à nous sentir mal, insultées par tous ces propos. Nous qui n'avions jamais connu l'homophobie, nous avons été confronté de plein fouet à la réalité, à cette homophobie latente, bien cachée mais qui a pu devenir totalement décomplexée car trop peu sanctionnée et même légitimée par certains politiques. Nous nous sentons instrumentalisées et jetées en pâture, nous ne sommes que des jouets pour eux et ils ne comprennent pas que c'est le cours de notre vie qui se décide actuellement.

Ce que nous regrettons dans ces débats, ce sont bien sûr les nombreux dérapages, mais également les mensonges et fantasmes qui ont été vociférés par l'opposition, sans que personne (ou presque) ne viennent les contredire et rétablir la vérité. Les associations LGBT ont mis beaucoup (trop) de temps à réagir et même si elles se rattrapent actuellement et font un travail remarquable, nous

nous sommes senties délaissées et meurtries au début de ces débats. Nous qui n'étions pas militantes, nous nous sommes engagées physiquement et moralement dans cette bataille que nous espérons de tout cœur gagner un jour. A présent nous sommes blindées et lucides, mais nous ne lâcherons rien. Nous rêvons du jour où tout cela sera banal et loin derrière nous, à ce jour où nos enfants nous diront avec naïveté et étonnement : "Ah bon, vous n'aviez pas le droit de vous marier ?! Mais pourquoi ?!!". A ce jour où ma fiancée deviendra mon épouse, où nous pourrons nous embrasser dans la rue sans subir de regards déplacés, où je ne n'aurais plus à souffrir que l'on insulte mon meilleur ami parce qu'il aime un homme, où nous ne serons plus seulement égaux en devoirs mais aussi et surtout en droits. Ce jour-là, nous pleurerons c'est sûr, mais ce seront des larmes de joie.

# Vliir

neverdream.fr/blog  
@JrmeBrulin



## C'est ça l'avenir !

Tout d'abord je tiens à préciser que comme beaucoup et durant toute ma vie je me suis considéré comme à part, entre autre homosexuel, et ai milité dans ce sens après mon coming-out à 20 ans (j'en ai 30).

A l'époque je ne comprenais pas ce que ça voulait dire d'être différent, j'en souffrais mais avais fini par vouloir me battre pour tenir debout et véhiculer une image de normalité et d'intégration. Seulement dans le fond je restais différent, pour moi comme pour eux.

Puis il y a 6 mois de ça environ j'entends les mots droits pour tous, mariage et reconnaissance filiale, possibilité d'élever et d'avoir des enfants au grand jour... Et j'ai pleuré, je me suis senti vu et reconnu par mon pays, pays qui a déclaré vouloir me protéger moi et ma famille futur quelle qu'elle soit. La joie folle qui m'a parcouru m'est apparu comme une vérité qu'on m'avait arraché depuis le début et qu'on venait de me rendre : "Tu as le DROIT !!"

Cette simple prise de conscience a changé ma vie, m'a enfin politisé à trente ans en me donnant de vraies raisons de me battre, m'a libéré du poids sourd et lourd de la honte, m'a révélé un avenir que je n'osais même pas imaginer.

Me donner des droits c'est me donner de l'air, c'est m'ouvrir les portes de la communauté à laquelle je peux désormais participer sans être un animal curieux que l'on vient voir le samedi soir en boîte. C'est me permettre de devenir parent, de transmettre mon vécu et mes espoirs, c'est faire de moi son égal et non son opposé, c'est rendre à ma famille, ma mère mon beau père et tous mes proches le droit de croire que je serai porteur de quelque chose et pas seulement condamné à l'oubli. Ma mère étant très malade, l'égalité des droits a pour moi une valeur immense. Que cette dernière reste en vie ou non, je veux pouvoir dire au p'tit bout de chou qui me tiendra la main que sa grand mère était une femme extraordinaire et qu'elle m'a tout donné, comme moi je donnerai tout à cet enfant.

Et il est désormais impossible pour moi de penser ma vie autrement, on m'a ouvert une porte, je ne reviendrai jamais en arrière. Je ne laisserai personne me priver du droit à la citoyenneté pleine et entière. Personne !

C'est bien là que leur discours me bouleverse, pas parce qu'il m'étonne, bien au contraire. J'ai toujours su, on a tous toujours su qu'ils pensent ça de nous. La surprise n'existe pas, en revanche ce qui personnellement me fait mal c'est de voir à quel point ces gens sont sourds au pragmatisme et l'argumentation claire. Cela fait des mois qu'on leur explique qu'on ne retire rien, qu'on rajoute au contraire, que l'on est pas un danger, pas plus qu'eux lors des millénaires de maltraitance hétérosexué, et que même leur Dieu a marqué le coup en leur envoyant un message on ne peut plus limpide : Le premier bébé de 2013, né à 00h00 en réalité (ce bébé est né dans la famille de mon meilleur ami, et de source sûre on sait que l'enfant est né pile poil à minuit, ce qui a poussé le

personnel soignant à donner 00h01 pour son état civil ça va de soi), est une petite fille qui a deux mamans !!

Au lieu de météorites et destruction de la civilisation, une naissance hautement symbolique est donné. Et malgré la science et même la croyance, ils continuent à distiller du fiel et à terroriser des jeunes et des moins jeunes avec des discours haineux, fantasmagoriques et nationalistes... Se rendent ils compte que c'est eux qu'ils détruisent ainsi ? Voient ils à quel point ils s'isolent du futur, à quel point leur Dieu et leur concitoyens les rejettent ?

Et pourtant ils ont la parole constamment, on veut à tout prix qu'ils puissent dire qu'ils ne sont pas contre en étant contre, que ce n'est pas homophobe de ghettoïser les homosexuels en leur donnant des droits parallèles et non égaux, qu'ils ne sont pas si réac' mais qu'il faut bien défendre la famille, la vraie...

Le mal qu'il font est hors de leur porté, ils ne savent pas ce qu'ils engendrent. Parce qu'ils ne le vivent pas. Mais ils tuent des adolescents, provoquent la violence et l'autodestruction de milliers de français et empêchent une population entière d'être pleinement elle, de leur donner ce qu'elle peut offrir.

Tout cela n'aurait pas du être ainsi, dans le pays des droits de l'homme, encadré par des pays qui ont voté pour l'égalité des droits, on aurait juste du voter la loi et se concentrer tous ensemble sur les seules crises qui minent la famille : le chômage, la précarité de l'emploi, l'exclusion, etc... Car c'est bien de cela qu'il s'agit, pendant qu'ils s'obstinent à nous retirer ce qui nous est légitime, ils rendent impossible la croissance psychologique et économique de ce pays, aimant se rouler dans une lapidation publique sans comprendre que nous sommes dès aujourd'hui les alliés de demain dans une économie qui s'effondre.

Car si la loi n'est pas voté, beaucoup je pense partiront, écoeurés, pendant que les restants se désolidariseront d'un territoire qui les a abandonné par simple idéologie xénophobe. Nous ne sommes pas quantité négligeable, nous offrons nos génies, nos artistes, nos économistes, nos éboueurs, nos chauffeurs routiers... Si demain on nous dit non, après nous avoir montré la lumière qu'on n'imaginait même pas avoir, que croyez vous que cela provoquera ?

Il est dans l'intérêt des contre d'être pour, parce que les problèmes qui réellement mettent notre pays en danger ne pourront pas être surmontés sans nous. Est-ce cela qu'ils désirent ? fragiliser une société en pleine mutation en reniant leur égaux ? Sont ils aveugles au point de ne pas comprendre que nous sommes aussi pilier sinon charpente entière et que nous éjecter reviendrait à condamner l'édifice ? Pourtant nous avons prouvé que l'on peut traverser l'enfer et sourire, qui mieux que nous comprend l'intérêt de l'intégration dans l'économie, qui mieux que nous comprend l'idée de sacrifice pour le bien commun, qui mieux que nous sait se battre même plongé dans le noir ?

Il faut que cette loi soit voté !

Il faut que la France adopte une position forte et solidaire en son sein et non excluante et nauséuse. Elle doit pouvoir faire honneur à Marianne et rappeler à chacun que nous sommes frères et sœurs de l'humanité, que là se trouve notre force et qu'il est inenvisageable de laisser en arrière ceux qui font de cette force une réalité. Nous avons la chance d'être né sur le territoire de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Ce qui hier n'avait plus sens doit devenir aujourd'hui la racine même de ce pays et de ces habitants. Pour qu'un jour cette même racine ne soit plus domaine "français" mais bel et bien la réalité du monde !

Et le jour où cette égalité sera voté je pourrais enfin dire à ma chère et tendre mère qu'elle aura des petits enfants, qu'ils soient de mon sang, d'un autre ou simplement spirituels.

C'est ça l'avenir.

# Mianux

mianux.net  
@mianux



## J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main

Ce n'est que mon avis personnel, et si vous, lecteur, n'êtes pas d'accord, je saurai dire: "Vous proférez Monsieur, des sottises énormes, mais jusques à la mort je me battraï pour qu'on vous les laissât tenir, attendez-moi sous l'orme..." (Brassens).

Le titre de ce billet un peu provocateur (en hommage à Georges Brassens) pourra sembler à courte vue ne pas aller dans le sens de l'égalité des droits. Que nenni!

Pour moi, l'ouverture de droits au mariage (civil) pour les LGBT représente beaucoup, je dirais presque 30 ans d'attente, depuis mes premiers émois (et chagrins) amoureux, amours qui étaient à taire et que la mort a mis parfois à terre.

Je suis comme on dit dans le jargon gay parisien quelqu'un de "périmé" depuis plus de 20 ans, je n'ai plus beaucoup de chance de rencontrer l'amour d'un claquement de regards en sortant dans le Marais ou d'un clic de souris sur un site de rencontres comme certains voudront m'en persuader pour faire dans le "psychologiquement correct".

Heureusement mon caractère solitaire (écouter à ce sujet "Le grand chêne" de Brassens) m'a heureusement préservé de bien des déprimés courantes. Je vis très bien seul et pense également que la vie de couple est en général une façon de résoudre à deux des problèmes qu'on n'a pas tout seul.

Alors pourquoi ne pas tout simplement fermer ma grande gueule, me diront en chœur les anti-mariage et les pro-mariage?

Tout simplement parce qu'il m'est arrivé, et qu'il m'arrive encore, malgré mon caractère de solitaire d'avoir des amis très proches, avec qui j'ai vécu de très belles choses. Dans ces années-là, on n'avait que le choix de taire à priori son amour vis à vis de la société, quitte à l'assumer lorsqu'un coin du voile était levé, au prix d'une rupture avec ce que la société appelle "famille" ou de soi-disant amis qui se détournent, souvent sur la pointe des pieds d'ailleurs... Quant à parler de vie de couple voire de PaCS ou de mariage, j'ai eu parfois envie de dire à un homme "établissons-nous ensemble", et j'ai même fait avec certains un (bon) bout de chemin, mais il ne me semblait pas envisageable ni même utile de "graver nos noms au bas d'un parchemin"...

Le PaCS a soulevé beaucoup d'espoirs mais la tiédeur avec laquelle il a été voté (les députés de la majorité de l'époque étaient aux abonnés absents lors de la première présentation du texte) m'a un peu déçu. Ce contrat civil n'est me semble-il toujours pas très bien passé dans la société et bien des couples pacsés n'acquièrent les mêmes droits, en matière de prestations financières, que les couples mariés, qu'après un délai de carence de 2 à 3 ans. Inutile en plus de dire la facilité technique pour un RH ou un décideur sournoisement homophobe de discriminer un couple pacsé

(peut-être homo) d'un couple marié (forcément hétéro à la date de rédaction de ce billet).

La droite et les religieux de toutes obédiences, appuyés implicitement par certaines personnalités tièdes de gauche, qui n'ont pas le courage de s'élever contre la tradition religieuse dans laquelle ils baignent plus ou moins, cherchent à peser de tout leur poids pour lutter contre le mariage pour tous, confirmant par là que certaines de mes opinions à leur sujet n'étaient pas si exagérées que cela.

Étant athée, j'aurais souhaité qu'on laisse de côté les considérations religieuses qui transpirent dans tous les débats, les rendant ainsi nauséabonds parfois. Il s'agit de droits civils et laïcs, et les religions de tous acabits (que je respecte cependant tant qu'ils ne cherchent pas à me convertir) ont fait et font encore me semble-t-il de par le monde assez de dégâts sur le genre humain pour avoir la décence de la mettre un peu en veilleuse à l'abri de leurs temples, mosquées ou églises.

Je veux croire cependant que cette loi dite du "mariage pour tous" passera en France comme elle est passée dans d'autres pays, et surtout que la société dans son ensemble montrera qu'elle est beaucoup moins "réac" que ceux qui prétendent parler en son nom, que ce soit politiquement ou religieusement.

Je veux tout simplement pouvoir dire à un homme "j'ai l'honneur de ne pas te demander ta main, laissons le champ libre à l'oiseau, nous serons tous deux prisonniers sur parole" et ne plus être obligé de lui dire, "de toute façon on ne peut pas se marier, alors..."

Et le jour où cette loi sera passée, peut-être serai-je en de meilleures dispositions pour repartir à la recherche du nouveau "félin de mon coeur", sans oublier ceux qui l'auront précédé ...



# Ariane Sirota

artiane.wordpress.com



## Parole, parole, parole...

Caramels bonbons et chocolats me font moins mal au ventre. « Moi président, je tiendrai mes promesses » qu'il avait dit. J'avais envie de le croire même si je m'en défendais. L'engagement 31 m'apparaissait comme un jalon dans une évolution vers la fin de discriminations institutionnelles et dont la dynamique ne faisait plus de doute. Je n'imaginai pas que cela cause autant de remous. L'opposition farouche me semblait l'affaire de quelques uns, et j'avais beau savoir qu'ils ne craindraient pas d'être taxés d'homophobie, je n'imaginai pas qu'ils prennent tant de place. Ce qui fait mon malaise, c'est la sensation de leur omniprésence médiatique. C'est peut-être parce que je n'ai pas le temps de me remettre d'une atteinte à ma citoyenneté, voire à mon humanité entre deux salves, que j'ai l'impression qu'on n'entend que leurs arguments passésistes.

Parfois, je me dis, ben oui, les journalistes les trouvent ridicules, il ne prennent même pas la peine de le pointer tant ça leur semble évident... mais outre les sondages qui ont indiqué le fléchissement de l'opinion, il y a le mal mortifère que je ressens et que je sais partagé par d'autres. J'ai tâché de rester dans une attitude constructive, ne pas m'énerver en public, qu'il s'agisse de crier ou de pleurer. Écouter, expliquer, patienter, recommencer. Échanger pour affûter mes arguments et sentir les soutiens plus que bienvenus.

Du fait de leur forme, la plupart des débats télévisés ne pouvait que tourner en eau de boudin. Il ne s'agit que d'attendre la petite phrase, de répéter les éléments de langage qui s'incrusteront sur le bout des langues sans passer par le cerveau. Il s'agit de défendre un modèle sans l'expliquer. Sans dire qu'il repose sur des inégalités, voire des rapports de domination, d'exploitation ; ou qu'au contraire on vise justement à respecter les trois mots portés à nos frontons. On ne peut pas dire la visée lointaine du côté de l'égalité puisque c'est justement ce qui fait le plus peur aux conservateurs. Je me suis retrouvée à rassurer des personnes en disant que non, "père" et "mère" ne vont pas disparaître au profit de parent A et parent B, alors que dans le même temps, je me demande comment les mairies vont tenir les stocks de trois types de livrets de famille alors que les statistiques discriminantes sont interdites. Mais puisqu'on fait des statistiques séparant hommes et femmes et que la parité figure dans notre constitution, il y a peut-être un espace juridique viable pour cette formule.

Je me suis retrouvée à rassurer sur le fait que les dispositions envisagées n'abolissent pas le "sexe" comme critère d'identification alors que j'appelle de mes vœux ce changement. Dès les premières dispositions du projet de loi, j'ai eu l'impression d'une forme de renforcement du sexisme. Que le choix ait été fait de préciser qu'il s'agissait de l'union de deux personnes de même sexe ou de sexe différent. Pourquoi renforcer la mention de "sexe" ? Ces mentions m'évoquent l'état civil actuel et je me demande : en quoi serait-ce un mariage pour tous si certains officiants se sentent encore fondés à vérifier que l'identité des futurs époux est conforme ou F ou au M que porte leurs papiers ?

Alors que j'écris ces lignes, je crois que la loi qui sera votée en début d'année ne comprendra pas la Procréation Médicalement Assistée, donnant accès au mariage à des couples sans ouvrir tous les droits qui me semblent correspondre. Maintenant donc une discrimination, créant des mariages de seconde zone. Dans ma perception de l'esprit des lois, je ne vois pas comment cela pourrait être validé par les hautes instances. Qu'en sais-je, puisque je n'ai pas compris qu'elles refusent de se prononcer sur la question prioritaire de constitutionnalité soumise l'an passée sur ce thème.

Parfois, je crains de nouvelles reculades compte tenu de celles auxquelles nous avons déjà assisté. La P.M.A. figurait dans le programme du parti socialiste pour les législatives. Au deuxième tour, j'ai voté pour leur candidat. Il fait partie des élus ayant demandé à ne pas figurer au bas de l'amendement visant à honorer leur promesse de campagne. J'ai écrit un mail à mon représentant. Il n'a pas répondu. Ma voie/x est jugée négligeable, je suis renvoyéE à une forme d'impuissance. Comment rester impliqué quand on est renvoyé ainsi à une sorte d'inutilité sociale ? J'essaie de me panser et j'attends impatientement les rendez-vous collectifs qui rassurent sur l'ampleur du mouvement, qui permettent de sentir qu'on fait bien pleinement partie de la société, et non seulement de ses marges comme d'autres voudraient faire croire.

Certains élus rejettent tout lien entre les débats et le mal-être qu'on peut ressentir. Peut-être les mêmes se plaignent-ils de l'abstentionnisme, des votes blancs et autre désintérêt pour la chose politique au sein de la population. Aujourd'hui, j'ai envie de me détourner. J'ai besoin de me protéger, de me sauver. Parce que quand les médias de masse offrent toute leur caisse de résonance aux propos homophobes, leurs mots ne sont pas sans effets. Les mots ne sont pas que des abstractions, ils recouvrent quelque chose du réel. Ils peuvent opprimer autant que libérer.

Je crois qu'il faut encore le rappeler : refuser une égalité de traitement en raison de différentes orientations sexuelles est une discrimination. Je comprends qu'il est épineux de reconnaître qu'on ait agi par une homophobie institutionnelle, qui fait partie d'un fond socio-culturel depuis des siècles, et qu'on en devient auteur de discours homophobes, soi-même homophobe. Beaucoup d'"humanistes" du siècle dernier ont connu cette difficulté au moment de reconnaître que leur engagement pour le maintien de la ségrégation relevait du racisme. Et à l'époque aussi, leurs arguments trouvaient d'importants relais, véhiculant encore "l'évidence" des différences entre les uns et les autres, relevant du bon sens.

Alors quand la loi, dite du mariage pour tous, sera votée, j'espère ressentir un soulagement. J'espère que les polémiques sur le sujet ne trouveront plus la même place dans les media et que je pourrai me ressourcer, retrouver mes énergies pour maintenir mon engagement quotidien pour questionner ce qui peut opprimer, me respecter et me faire respecter dans ce que je suis, en espérant que cette recherche d'émancipation ait aussi quelque effet par émulation.

# Constance



## Invisible ?

### Mes larmes d'espoir et de rage ne le sont pas.

Je me présente d'abord rapidement : je suis une jeune femme bisexuelle. Je n'ai jamais vraiment subi d'agressions ou eu de problèmes liés à mon orientation sexuelle (au fait que je suis une femme, ça oui, mais pas au fait que je sois bi). Sûrement parce que je suis une "bi invisible", une jeune fille comme les autres, à l'apparence féminine selon les critères de notre société et donc je passe pour une hétéro. Bref, à priori, je n'ai pas de raison de mal vivre cette situation. Pourtant, cette question de l'ouverture du droit à se marier aux personnes homosexuelles ou bisexuelles a remis sur le devant de la scène une homophobie ordinaire, rampante, qui se cache parfois sous des arguments qui se veulent bienveillants. Et ce sont ces petites remarques qui font mal, ces moments où l'on réalise que suivant le sexe de la personne avec qui je voudrai faire ma vie, je n'aurai pas les mêmes droits. Pour une bi, c'est d'autant plus frustrant. Si le destin veut que je tombe amoureuse d'un homme, alors je pourrai avoir des enfants et me marier, en étant reconnue et protégée par la loi en cas de divorce. Mais si je tombe amoureuse d'une femme, alors tout change. Pas de mariage, pas de reconnaissance des deux parents si enfant il y a, et du coup pas de protection des enfants, de moi-même et de ma compagne en cas de séparation. Certains appellent ça "un vide juridique", mais l'expression est fautive. Bien sûr qu'il y a des lois pour régir ces situations. Seulement ces lois sont injustes et créent des inégalités entre les couples hétéros et homos, entre les enfants d'hétéro et d'homos, entre les parents hétéros et homos. Pour moi, l'ouverture des droits aux LGBT, c'est non seulement reconnaître que nous sommes des citoyens à part entière, mais c'est également - contrairement à ce que prétendent les antis - assurer la protection et le bien-être de nos (futurs) enfants. Et c'est bien sûr mettre fin à une homophobie d'Etat qui n'a plus lieu d'être en 2013.

Depuis maintenant plusieurs mois, les discussions et les manifestations sont légions. Et ces débats, je les vis plus ou moins bien. Parce qu'entendre tous les jours des horreurs homophobes, c'est pas facile. Parce que croiser dans la rue des petites familles qui vont manifester le samedi matin contre mes droits, c'est pas facile. Parce que j'ai parfois envie de hurler au reste de monde que nous sommes des êtres humains comme les autres, ni pire, ni meilleurs. Parce que si tout le monde a le droit d'avoir son opinion, j'estime que crier partout sur la place publique que nous sommes des sous-citoyens et que nous devons le rester, ce n'est pas vraiment un "débat démocratique". Parce que parler de ces questions avec ses proches peut aussi être blessant lorsqu'on se rend compte que sa meilleure amie ou sa propre mère ne sont pas vraiment pour le droit au mariage et à l'adoption pour les LGBT. Vivre ces débats, c'est à la fois des hauts et des bas, des larmes d'espoir et des larmes de rage, mais c'est surtout une conviction grandissante et le début de mon militantisme LGBT. Mais le principal problème reste que ce ne sont pas les meilleures parties de ces débats qui se sont vues médiatisées. Consacrer des tonnes de sujet de JT aux antis et ne pas diffuser assez amplement les auditions de l'assemblée nationale avec les témoignages d'enfants et de parents a été un point vraiment regrettable.

Quant à savoir quand sera votée la loi finale, je pense que début 2013 me paraît un peu prématuré, mais peut-être que la loi sera votée avant l'été, du moins je l'espère... Et ce jour-là, j'ouvrirai le champagne avec les amis de mon asso LGBT et je ferai la fête !

# Seb

sebslife.tumblr.com

@seb\_stbg



## Comme mon frère ou ma sœur

Débat sociétal majeur qui permet justement de juger de la maturité et de l'évolution de la société dans laquelle nous vivons actuellement, le débat autour du mariage pour tous tourne au pugilat contre nous qui avons la tare d'aimer une autre personne du même sexe.

Comme dans tous débats, il est normal qu'il y ait un camp pour et un autre contre. Comme dans tous débats, il est normal d'avancer des arguments afin de justifier sa position respective et dans une moindre mesure tenter de convaincre les moins fervents supporters de l'autre camp. Par contre, il est indigne d'utiliser des arguments faux, déshonorants voire insultants, pour ne pas dire autre chose.

Ainsi, plus la date de présentation de la loi à l'Assemblée Nationale approche, moins je me sens à ma place dans cette société. Bien que de nature ultra pessimiste, il me reste un soupçon d'utopisme sur certains sujets. Mais il faut être honnête, ce dernier est passé à la moulinette de leurs violences ces dernières semaines.

La France, pays qui se targue d'être le berceau de la déclaration des Droits de l'Homme, assurant l'égalité de tous, peint un tableau des plus noirs en ce moment. La France et ses élites de tous bords, que ce soit dans le domaine politique, de la société civile ou même des institutions religieuses, exposent les travers les plus sombres et les plus abjectes qu'ils existent. Ce pays qui quand même qualifiait l'homosexualité de maladie psychiatrique jusqu'en 1981...

12 ans après le PaCS, alors que la société civile affirme à la majorité que toutes personnes qui s'aiment puissent jouir des mêmes droits et des mêmes devoirs, 12 ans après les premiers dérapages insultants (Christine Boutin et sa Bible au milieu de l'Assemblée Nationale, lieu où pourtant la laïcité devrait régner en maître), je remarque que je suis toujours considéré comme un sous citoyen, pour ne pas dire une sous merde voire pire quand on entend Mme Brigitte Barèges de l'UMP et sa célèbre réplique au sujet du mariage pour les couples de même sexe : "et pourquoi pas des unions avec des animaux ?"

En 12 ans, notre société, au moins pour une partie, a bien régressé. Tomber dans l'abjecte facile afin de sortir l'argument qui fera mouche auprès des médias et ainsi gagner son quart d'heure de gloire.

"Toi, personne qui ose transgresser le dogme bien pensant, tu n'es pas un citoyen de ce pays, tu n'as pas droit au chapitre, ne revendique pas les mêmes droits, mais par contre, astreins toi aux mêmes devoirs car tu as bien de la chance de vivre parmi nous".

Voilà ce que je ressens depuis quelques mois. Je ne me sens plus à ma place ici. Tant de haine pour juste un simple alignement ? Alignement qui fondamentalement ne changera pas la vie de toutes ces personnes contre ce projet.

Personnellement, le mariage est une option si lointaine pour moi tant j'ai d'autres soucis dans ma vie actuelle, tant de choses à dénouer avant de pouvoir y penser...

Mais je me mobilise pour au moins avoir le choix.

Tout simplement.

Comme mon frère ou ma sœur.

# James

jamesetleshogrammes.fr  
@Osloohara



## Je vous hais.

On ne comprend pas vraiment. On a cinq ans à peine, on rentre de l'école et un garçon plus âgé vous appelle « la Fillette ». A l'école primaire, les autres garçons vous surnomment "lavette", "mauviette", ou ajoutent simplement "-ette" à votre prénom.

Vous grandissez et arrivez au collège. Vous devenez "la pédale" puis "le pédé". Un jour vous entendez pour la première fois le mot "tante" mais vous ne saisissez pas pourquoi le frère d'une de vos copines de classe vous a dit ça. Un autre jour, c'est "tapette" puis "tarlouse".

Parfois, il n'y a pas de mot. Juste un geste de la main, ce geste si féminin d'une main qui se rabat. Et ça arrive devant vos parents. C'est la première honte de votre vie. Ce même geste, un jour, votre prof de français de troisième va le faire devant toute votre classe. C'est la première humiliation de votre vie. Il appellera le soir même à la maison pour vous présenter ses excuses. Vous accepterez en le remerciant alors que vous vous vouliez juste lui dire d'aller se faire foutre. Et quand vos parents vous demanderont pourquoi il vous a appelé, vous prétexterez autre chose.

Vous allez grandir comme ça. Vous construire comme ça. Du primaire au lycée, puis à la fac. Rien ne vous sera épargné. Vous n'êtes pas une fille. Vous n'êtes pas un garçon. Vous êtes le pédé.

Tous les jours. A n'importe quel moment. On pourra vous insulter. Se moquer de vous. Vous déviesager. Chaque jour, on pourra vous diminuer, vous humilier, vous tuer de l'intérieur quand on le voudra. Juste en vous appelant "le pédé".

Vous n'êtes pas un garçon comme les autres. Vous ne serez jamais un garçon tout court. Vous serez "le pédé".

Et lorsque le mot "pédé" deviendra une forme de "connard". Lorsque les mots ne suffiront plus. Vous vous ferez agresser. Ils vous tomberont dessus à plusieurs. Et rarement vous serez secourus. Vous devrez apprendre à ruser, vous défendre, vous sauver. Reconnaître les situations et lieux à risques. Et toujours cacher ces blessures qui ne sont pas toujours visibles.

Vous avez été, êtes, et serez, la dernière forme d'enfant battu par la société.

C'est ce qui m'est arrivé.

Je viens d'un endroit particulier dans lequel un garçon est un mec. Et une fille, une pute. J'ai morflé et je morfle encore. Ils me connaissent tous. Mais je ne les connais pas. Je suis "le pédé". Je pensais innocemment que ceux qui m'insultaient étant petit arrêteraient en grandissant. Et qu'avec eux, plus jamais je n'entendrais ces mots.

Mais les plus jeunes s'y sont mis. Et après eux les plus jeunes encore. Ils avaient quinze ans quand



j'en avais cinq. Ils en ont sept alors que j'en ai trente. Le renouvellement des générations s'est fait. Et il est plus violent. Avant, les mots, aujourd'hui les pierres. Pierres qui sont toujours lancées une fois le dos tourné.

Je pensais qu'il fallait que je quitte cet endroit. Que la ghettoïsation était la responsable de cette violence. Je suis une erreur dans ce décor. Comme un anachronisme dans un film. Ou un bug dans un logiciel. J'avais associé ce type de personnes qui m'entoure à la bêtise. Et je pensais naïvement que ma situation était une combinaison des pires éléments possibles. Qu'ailleurs, ce serait mieux. Forcément mieux puisque ce n'était pas ici.

Et puis, le 13.01.13, ils sont arrivés de partout. Et ils ne ressemblaient pas du tout à ceux qui s'en prennent à moi chaque jour. Ils pouvaient être n'importe qui. Avoir fait de grandes écoles. Avoir eu les carrières politiques les plus exceptionnelles. Avoir bénéficié de tout ce qui aurait dû en faire des personnes ouvertes, rationnelles, justes et honnêtes.

Et au lieu de ça. La Polygamie, L'Inceste, la Zoophilie, la Pédophilie, toutes les monstruosités, toute la mauvaise foi, la méchanceté, la malhonnêteté et l'hypocrisie possible juste pour conserver un privilège dont ils usent et abusent.

Des familles de cinq à quinze enfants dans lesquelles on se demande quel est l'intérêt de l'enfant de devoir partager en quinze le plat du soir, des recomposées, des divorcées, des parents ayant amené leurs enfants défilier sans qu'ils ne comprennent réellement pourquoi ils étaient là, des religieux dont on ne comprend pas vraiment la place dans une proposition de loi sur le mariage civil, des extrémistes qui défendent une famille qui n'existe plus, des femmes qui se laissent dicter leur conduite et leur place dans un foyer, des blacks qui oublient leur Histoire, des musulmans qui oublient les cinq dernières années passées à lutter contre l'Islamophobie, des minorités qui ne sont pas assez intelligentes pour s'apercevoir qu'elles font ce qu'il leur a été fait et ce qui parfois leur est fait encore aujourd'hui.

Serions-nous la minorité de la minorité ? La dernière des minorités ? Celle jugée la plus bas sur l'échelle de ce qui a le droit de cité ?

L'intérêt de l'enfant ? Vous défendez l'intérêt de l'enfant ? Vous craignez qu'avoir deux parents homos lui fasse vivre un enfer ? Et mon enfer à moi, fils d'hétéros ? Où étiez-vous quand j'étais plus jeune ?

Vous êtes un serpent qui se mord la queue. Un cercle vicieux de la bêtise humaine. Les reliques d'une société qui n'existe plus. Les cancers de la Foi. Vous avez été jusqu'à pervertir les religions en leur faisant dire tout l'inverse de ce qui y était écrit.

Et moi j'ai honte pour vous. Et je vous HAIS. Je hais chacun de ceux que j'ai pu voir dans les médias. Je hais chacun de ceux dont j'ai vu les noms participants à la Manif pour Tous. Triste événement de notre histoire que nous devrions appeler "Manif contre Nous". Je vous hais et j'ai souhaité si fort que vous mourriez tous dimanche. Je plains vos enfants, vos futurs enfants, ceux qui deviendront peut-être des garçons ou des filles comme moi, ceux qui le sont déjà et qui doivent terriblement souffrir de votre bêtise.

Je vous hais. Et j'aimerais que vous n'existiez pas. Vous n'êtes pas des Hommes. Vous n'êtes pas des Femmes. Vous êtes une aberration.

Nous sommes en 2013 et en vous regardant j'ai l'impression de ré-entendre avec la même douleur que la première fois le mot "pédé".

Je vous hais.

# Maxivirus

maxivirus.revolublog.com  
@MaxivirusLeVrai



## Des blessures invisibles...

Chacun a son passé, son histoire, son vécu, une accumulation d'évènements voulus ou subis, une série d'impacts liés aux événements subis par ceux qui nous sont proches...

Et c'est cette collection de moments qui font ce que nous sommes.

Ils sont des souvenirs imprégnés en nous et même si l'on n'y pense pas en permanence, ils sont là, tapis dans l'ombre, prêts à faire ressurgir nos émotions et à nous rendre humain.

Je dois bien avouer que les aléas de la vie ne m'ont pas épargnés et que j'ai même eu le droit à un cumul assez particulier qui est probablement la source de mon mal-être de ces derniers temps.

Ceux qui sont fans depuis longtemps et qui connaissent par cœur toutes les annales du Virus le savent, je suis un mélange sanguin pas tout à fait français puisque ma mère est née en Espagne et que mon père est issu d'une famille d'Europe de l'est.

Mon histoire commence donc avant moi, avec une traversée des Pyrénées pour échapper au régime de Franco du côté maternel.

Et un exode pour échapper à l'ancien bloc de l'est, qui s'est fini par une étoile jaune sur la poitrine et les camps d'extermination pour mes grands-parents paternels, dont mon père a eu la chance de n'en fouler le sol que bien des années plus tard, pour savoir et ne pas oublier.

Deux origines, deux tyrannies, deux fuites et pour saupoudrer le tout deux religions, dont mes parents ont eu la sagesse de ne m'en attribuer aucune afin que je puisse avoir le choix quand je serai en âge de le décider.

Donc avant même que je ne vienne au monde, mon passé se construisait sur des crimes contre l'humanité, de la souffrance et du sang versé, des ségrégations, du rejet pour cause de différence et de la haine.

J'aurais pu avant même de naître décider de devenir un salopard épris de vengeance, mais mon caractère a fait que j'ai décidé tout le contraire, à savoir ne jamais reproduire ce que certains ont fait subir à d'autres.

Pour l'instant, je peux toujours me regarder dans la glace, car cette ligne de conduite je l'ai toujours respectée, même si je dois bien avouer qu'il m'est arrivé de me retrouver dans des situations où il n'aurait pas fallu que j'ai une arme à ma disposition, mais après tout, je ne suis qu'un homme.

En plus de ce passé familial, j'ai aussi dû intégrer le passé de mon pays, la France, avec ses heures glorieuses et ses heures miteuses, c'est ce qu'en général on appelle, l'inconscient collectif.

Après que cette base fut construite, je n'ai plus eu qu'à insérer mon propre vécu, bien mélanger, tirer les leçons de tout ça et forger ma personnalité.

Tout naturellement toi lecteur et fan averti, tu as bien compris que si je suis amené à tout remettre sur le tapis, c'est bien évidemment à cause des événements de ces dernières semaines.

Depuis toujours, j'ai pu comprendre la douleur de ceux qui étaient rejetés à cause de leur religion, de la couleur de leur peau, de leur physique, de leur look, de la musique qu'ils aiment, etc... Depuis toujours, je prône la tolérance et le respect à l'égard de l'autre.

Depuis toujours, je combats les "généralités" et rappelle que ce sont certains individus au sein de groupes qui sont inhumains et non un groupe tout entier.

Depuis toujours je défends la liberté de chacun et de tous.

Depuis toujours je souhaite que tout un chacun puisse vivre comme il le souhaite, tant qu'il n'impose rien aux autres et qu'il laisse les autres vivre comme ils l'entendent.

Depuis toujours, je garde l'espoir que l'Homme puisse retrouver le chemin de l'humanité.

Ce que j'ai pu voir et entendre ces dernières semaines me ramène dans ce passé sur lequel j'ai du me construire et que je n'ai pas vécu directement, mais qui est ancré au plus profond de moi.

Parce que j'aime les garçons, je me sens montré du doigt par des gens qui me font penser à ceux qui s'accordaient droit de vie ou de mort sur les autres en fonction de la forme de leur nez, ou du fait que les garçons étaient circoncis ou non.

Parce que j'aime les garçons, je me sens humilié, comme ces hommes et ces femmes dont le crime était d'être nés avec une peau de couleur noire, et à qui on interdisait la liberté, parce que des bien-pensant avaient décrété que eux les blancs étaient une race supérieure.

Parce que j'aime les garçons, je me sens accusé comme tous ces musulmans qu'on assimile à des terroristes parce qu'une poignée de fanatiques sont des assassins dangereux.

Parce que j'aime les garçons, je me sens déclaré coupable d'atrocité, alors que je ne suis certes pas un père parfait parce que j'ai fait comme tous les autres pères, ce que j'ai pu pour élever mon fils du mieux possible.

Et même si je suis fier qu'il porte aujourd'hui qu'il est majeur des valeurs auxquelles je tiens, je me sens bafoué et injurié, alors que j'ai fait du mieux que j'ai pu et bien mieux que certains dont on a pu lire les tristes exploits dans les faits divers.

A tel point que j'ai peur pour lui, j'ai peur qu'on le culpabilise, qu'on l'injurie, qu'on le montre du doigt, juste parce que son père est homo.

Certes, il est né dans une famille hétéro, il a été élevé par un père et une mère, mais il aurait pu en être autrement, et s'il avait eu un papa et son compagnon, ça ne l'aurait pas empêché de s'épanouir dans une famille où il aurait reçu le même amour, la même tendresse, la même affection, la même attention. Il aurait juste été abandonné par sa patrie s'il m'était arrivé quelque chose.

Il a été voulu, conçu et aimé.

Il n'est pas arrivé par oubli de contraception, il n'est pas la conséquence d'un viol, il a été déclaré en mairie le jour de sa naissance et n'est pas né sous X, il n'a pas été abandonné, il n'a pas été retiré à ses parents pour maltraitance, il est juste un enfant de l'amour.

Avec tout ce que j'ai vécu, avec tous les événements qui ont eu lieu depuis que je suis né, j'avais fini par croire que c'est le changement qui refroidissait certains et que c'était la peur de l'inconnu qui motivait le refus.

Et que ceux qui voulaient justice, devaient avoir le courage de se battre, se faire entendre, se justifier, pour qu'après de longues périodes, l'injustice qui les frappait soit reconnue et que le changement s'opère.

Mais, ces dernières semaines, tout ce que je croyais et qui m'avait permis de conserver un espoir en l'être humain, s'est effondré.

Pour la première fois dans l'histoire de notre pays et probablement aussi de celle de notre civilisation, des gens sont descendus dans la rue pour refuser à d'autres le droit à l'égalité.

Alors quand on a une histoire comme la mienne, comment ne pas comparer ces slogans odieux que l'on a pu lire et entendre, fustigeant les homos juste parce qu'ils sont homos, à ceux de la propagande nazi fustigeant des juifs juste parce qu'ils étaient juifs ?

Comment ne pas se souvenir de ces photos usées que lorsque j'étais plus jeune, mon père m'a montré pour m'expliquer mon histoire, mes racines ;

Ces photos en noir et blanc de mes grands parents, que je n'ai jamais connu et dont lui a été séparé lorsqu'il avait 5 ans, arborants ces étoiles jaunes les marquant du sceau de la honte et de l'infamie, juste parce qu'ils étaient juifs ?

Comment ne pas se sentir blessé, meurtri, bafoué, injurié, comme ont du l'être mes ancêtres qui eux ont vécu, souffert et pour certains sont morts de cette haine sans fondement ?

Comment ne pas penser à ces enfants qui souffrent chaque jour au point de ne trouver que pour seule solution le suicide, juste parce qu'ils sont homos ?

La devise de la France "Liberté, Egalité, Fraternité" qui sont des valeurs fortes ont été oubliées, bafouées, injuriées.

Le France est connue internationalement comme LE pays des "Droits de l'Homme" dont l'article premier dit :

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité."  
et des français sont descendus la rue pour refuser à d'autres les droits dont eux bénéficient.

Comment ces gens qui ont oublié NOTRE histoire, l'histoire de notre patrie, de notre monde, de notre civilisation, ont-ils pu perdre toute humanité au point de ne pas considérer comme leur égal certains autres ?

Peuvent-ils se dire défenseurs de la France au mépris de toutes les valeurs qu'elle arbore dans sa devise ?

Comment ne pas avoir envie de vomir de la fierté arborée par ceux qui sont descendus dans la rue pour montrer du doigt ceux qui ne sont pas assez bien pour avoir les mêmes droits qu'eux ?

Comment osent-ils brandir des principes moraux issus de dictats religieux qui n'ont rien à voir, ni à dire dans les lois d'une république laïque, alors qu'eux-même ne suivent pas les préceptes d'amour, de tolérance, de respect, de leur dieu ?

Comment ne pas avoir l'impression que l'inquisition et que la chasse aux sorcières sont de retour ?

Comment ces gens qui se croient au-dessus de moi, peuvent-ils se permettre de me juger pour ce qui légalement confère à ma vie privée ?

Comment ne pas avoir peur de devoir un jour porter une étoile rose symbole de la honte que nous devrions avoir nous les homos ?

Comment continuer à croire en l'humanité de l'Homme qui n'a plus rien d'humain ?

Alors, oui, j'espère que le 27 janvier prochain,

- les vrais citoyens,
- ceux qui n'ont pas oublié nos valeurs,
- ceux qui ne se sentent pas concernés mais qui croient en ces valeurs que la France porte sur sa devise,
- ceux qui ne veulent plus que certains se croient meilleurs qu'eux juste parce qu'ils l'ont décidé,
- ceux qui ont souffert d'une injustice,
- ceux qui ont partagé la souffrance d'un proche frappé par une injustice,
- ceux qui refusent que nous puissions revivre ce que notre histoire et nos ancêtres ont vécus,
- ceux qui croient que l'Homme n'a pas perdu toute son humanité

j'espère que tous ceux qui comme leur en confère le statut de la déclaration des droits de l'Homme ont une conscience, descendront à leur tour dans la rue, pas pour scander des slogans dédaigneux, juste pour être là, pour que Paris soit noir de monde, pour que le message soit clair et que la liberté, l'égalité et la fraternité survivent.

# LaCasaNueva

lacasanueva.eu  
@lacasanueva



## Nous avons gagné, non ?

Nous sommes le 10 février 2013, la gauche est au pouvoir depuis quelques mois et l'engagement n° 31 de François Hollande est sur le point d'être concrétisé. Cette revendication bloquée pendant les longues années de gouvernance à droite (mais pas seulement malheureusement) va enfin pouvoir voir le jour. Tout le monde ne peut que se réjouir d'un peu plus d'égalité dans ce pays. D'ailleurs, les différents blogs que je suis régulièrement ou que je découvre principalement via Twitter respirent de bonheur. Un blogueur en couple depuis plusieurs années avec le même garçon évoque son projet de mariage avec plein de détails plus ou moins kitschs, mais c'est mignon. Un autre nous explique pourquoi le mariage n'est pas pour lui mais qu'au moins il aura le choix de ne pas se marier. Enfin il y a cette fille qui explique attendre avec impatience le droit de pouvoir adopter la fille de sa compagne pour offrir à cette enfant une protection en cas de malheur, sans parler du rapprochement affectif que cela engendrera.

Mais tout cela n'est que fiction. Je lis au contraire dans ces différents blogs beaucoup de tristesse, de frustrations, de dégoûts et de colère face aux propos haineux proférés par une minorité brailleuse, propos répétés avec la complicité des médias en mal de sensationnalisme. Et il a bien de quoi être triste, frustré et dégoûté par le comportement de certaines personnes.

Je ne suis pas insensible à tous ces propos abjects, bien au contraire. Cependant ces propos je les lis mais je ne les retiens pas. Je les entends mais je ne les écoute pas, je ne le veux pas, ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'attriste avant tout, ce sont les incohérences que je constate. En particulier je suis bien triste de voir que d'autres minorités qui en ont pourtant bavé avec les mesures racistes de la politique de Sarkozy, puissent participer aux manifestations anti-mariage pour tous. Je suis dégoûté à la lecture des propos d'un twitos gay qui explique que sa propre mère au courant des préférences de son propre fils s'affiche contre le mariage pour tous. De même, je suis bien déçu d'avoir entraperçu l'image de Simone Veil à la manifestation anti-mariage gay du 13 janvier 2013, image furtive d'une dame qui cherchait à fuir les caméras telle une personnalité politique sortant d'un tribunal. Mais je ne veux pas rester sur ces sentiments, l'essentiel est que nous allons enfin gagner cette égalité réclamée depuis tant d'années. Évidemment tout ne sera pas rose.

L'homophobie disparaîtra-t-elle grâce à cette loi ? Je ne suis pas assez optimiste pour le croire. Elle pourrait diminuer par la banalisation de l'homosexualité dans la société, que le mariage pour tous accentuera sans aucun doute. Mais que je crois qu'il faudra encore du temps et de nouvelles générations pour que les choses s'améliorent encore. Par contre cette loi réduira quelque peu les arguments homophobes, et c'est déjà bien. Serons-nous de meilleurs parents que les couples hétérosexuels ? Bien sûr que non, mais les exigences de la société envers nous seront beaucoup plus fortes. Je crains le premier fait-divers mettant en cause un couple de parents de même sexe. Et il y en aura forcément, c'est malheureusement normal.

Le 16 décembre 2012 et le 27 janvier 2013, j'ai manifesté pour la première fois de ma vie. Je

ne l'ai pas fait pour montrer que je voulais cette loi, cette demande je l'avais formulée avec mon bulletin de vote le 6 mai 2012. J'ai manifesté pour montrer que nous sommes nombreux à répondre aux manifestations homophobes et à rejeter leur mépris.

Nous sommes le 10 février 2013, la gauche est au pouvoir depuis quelques mois et l'engagement n°31 de François Hollande est sur le point d'être concrétisé. Cette revendication bloquée pendant les longues années de gouvernance à droite va enfin pouvoir voir le jour. Tout le monde ne peut que se réjouir d'un peu plus d'égalité dans ce pays. J'espère que les différents blogs que je suis ou que je découvrirai, respireront très vite de bonheur et d'optimisme. Nous avons gagné, non ?



# Enguerrand

enguerrand2.typepad.com/blog/



3013

Un petit garçon, à peine âgé de 11 ans, tient fermement la main de son père. Il ne veut pas la lâcher car il y a énormément de monde dans ce bâtiment, que les grands surnomment "Le musée de l'Homme". Son père lui avait promis depuis des années qu'il viendrait ici pour célébrer sa toute petite décennie. Chose promise, chose due...

Joshua\_11 sait qu'il est né sur une planète située dans l'autre galaxie voisine, Andromède. Il sait, car il a toujours bien écouté à l'école, que l'homme vient de la galaxie la plus proche, "la Voie Lactée". Il sait tout ça. Et son petit cœur bâte la chamade lorsqu'il arrive sur les lieux des origines : "Terra prima". La terre première.

Son père ne s'est pas moqué de lui. Il lui avait dit :

- Tu verras, c'est fabuleux de regarder l'histoire de nos ancêtres maintenant que nous sommes vraiment sortis du système solaire de nos origines. Et comme c'est ton anniversaire, je vais t'offrir 3 voyages. On va s'amuser à remonter de 1000 ans TP (Terra Prima) à chaque fois. Tu verras d'où l'on vient et tu découvriras tout de tes lointains ancêtres.

- Mais papa, 3013 moins 1000 ans, ça fait combien?

- Ca fait 2013, Joshua. Nous allons plonger au cœur des années 2013, 1013 et 13, quand l'homme n'était pas encore allé plus loin que la lune et qu'il luttait alors pour sa survie.

- Sa survie?

- Oui, tu te rappelles tes éco-leçons? L'homme a des besoins qu'il satisfait comment?

- En intervenant le moins possible sur son environnement selon le principe DD, déclame le petit garçon.

- C'est bien. Tu as bien retenu, bravo!

Le père et le fils arrivent devant un bâtiment en verre qui n'est pas très haut et qui réfléchit la lumière du soleil de tous les côtés. Ils avancent doucement car il y a un peu de monde devant eux. Cela forme une ligne paisible. En les observant attentivement, Joshua\_30 a bien envie de se moquer car il y a là toute sorte d'accoutrements. Autant de planètes où résident les hommes en fait.

- Joshua, du calme! Tu sais qu'être tolérant, accepter les autres pour ce qu'ils sont est le premier pas vers... vers?

- La vie lumineuse et paisible, répond l'enfant comme un réflexe.

- Très bien, alors ne porte pas sur eux un œil de juge ni sur tout ce qui t'entoure mais essaie toujours de ressentir profondément et de te poser des questions. Les réponses te viendront alors naturellement.

- D'accord, papa, dit le garçon sans trop comprendre.

Ils arrivent au bâtiment. C'est à eux d'entrer. Une jeune femme holo leur demande alors : "Combien de saut pour quelle enjambée?"

- 3 pour une enjambée de 1000 ans à chaque fois, s'il vous plaît.

- Pour deux personnes, c'est bien ça? Cela vous fera 60 plancks.

Le père paye et avance en tenant son fils par la main.

- On est parti papa?

- Oui, Joshua. Regarde ce rayon de lumière. Lorsque nous serons dedans, nous serons 1000 ans en arrière.

Distorsion /////////////// Fin de distorsion

## 2013

"Bonjour je suis Landry, votre guide holo pour l'année 2013. Je vais vous raconter exactement les faits marquants de cette année et vous allez, grâce à notre procédé ACDC (AuCoeurDesChoses) être plongé au milieu des hommes qui vivaient à cette époque. Vous verrez ce qu'ils voyaient, entendrez ce qu'ils entendaient, sentiront ce qu'ils sentaient et surtout ressentiront ce qu'ils ressentiraient. N'ayez pas peur, c'est sans douleur..."

Et l'holo Landry raconte les faits marquants de cette année sur la planète : les guerres, les avancées technologiques, les exploits sportifs, les constructions, qui fascinent Joshua\_30. Tout y passe.

La voie de l'holo reprend :

" 2013 marque surtout l'année où l'union de 2 personnes ne tenant pas compte ni du sexe ni de la religion, a été universellement acceptée. Ce progrès a constitué à l'époque une avancée considérable pour le genre humain. Et même si 1000 ans plus tard, cela semble tout à fait banal, en ces temps là, il s'agissait pour une importante partie de l'humanité d'une vraie révolution. D'ailleurs, du fait de son acceptation par tous les pays qui composaient Terra prima alors, le nom de ce mariage est resté : Union universelle.

A partir de là, deux hommes et deux femmes pouvaient se marier et avoir des enfants.

- Stop ! Lance Joshua\_30. Papa, je ne comprends pas. Ils ne pouvaient pas avant? Et nous?

- Non, Joshua, avant, un homme ne pouvait ni se marier ni avoir d'enfant avec un autre homme et c'était pareil entre deux femmes. C'était interdit uniquement à cause des religions et de la morale. Avec le grand effondrement de 2572, tous ces vieux principes ont définitivement disparu et l'homme a pu vivre enfin en paix, mais auparavant c'était impossible. Il y avait des gens qui disaient à d'autres gens comment ils devaient vivre, avec qui, ce qu'ils devaient penser et faire. Tous n'étaient pas véritablement égaux devant la loi.

- C'est horrible! s'exclame l'enfant.

- C'était il y a 1000 ans Joshua. N'aie pas peur, c'est terminé maintenant. En 1000 ans il se passe beaucoup de chose et l'homme, qui frôle toujours la catastrophe, réussi à s'en sortir à chaque fois.

- J'en suis très content, dit Joshua en serrant la main de son père. Sinon, papa et toi n'existeriez pas et moi non plus.

L'holo reprend son explication :

- L'union universelle a permis de débloquent beaucoup de chose. Elle a tout d'abord, après plusieurs crises souvent violentes, amené les gouvernements de l'époque à se débarrasser des partis politiques extrêmes et à interdire tout rôle, fonction et avis du religieux dans la sphère publique. Les historiens parlent ici d'acte fondateur du grand effondrement. Tous s'accordent, en effet, à penser que la perte d'influence sur les humains des grandes religions, a amené des progrès technologiques et scientifiques jusque là rendus impossibles par les dogmes.

- Tu comprends Joshua? Ça va?

- Oui, papa, on apprend tout ça au 2e niveau, je te le rappelle! dit-il espièglement. En 2013, dis moi, tu te serais uni à Papa?

- Oui car je l'aime et ça, personne ne peut me l'enlever.

- A l'époque, on appelait les personnes comme ton père des "homosexuels", dit l'holo Landry, c'est à dire des personnes qui aimaient des personnes du même sexe qu'eux.

- Et alors? reprit l'enfant.

- C'était contre les conventions de l'époque. En 2013, les homosexuels étaient mal vus, mal compris et traités différemment. Dans certains pays, ils étaient persécutés, et parfois même tués.

- Oh ! fit Joshua en serrant encore plus fort la main de son père car ils étaient, à ce moment là, plongé au cœur des situations violentes de 2013.

- Il leur a fallu se rassembler, apprendre à lutter, à se faire entendre, voir à se sacrifier dans certains cas. Mais leur combat n'a pas été vain. Il a amené l'humanité à faire un progrès immense en terme de civilisation. Grâce à eux, la religion est retournée à la place qu'elle n'aurait jamais du quitter : le spirituel.

- Le mariage est une question d'amour avant tout, dit le père. Il ne dépend ni de religions archaïques, ni de principes moraux basés sur la notion de mâle ou père de famille dominant.

- Et l'instauration de l'union universelle en 2013, lance l'holo, a été un grand pas vers la liberté de l'humain. La liberté de pouvoir vivre avec quiconque. La liberté d'avoir des enfants avec quiconque. La liberté d'aimer a façonné une nouvelle civilisation appelée "civilisation d'or" un peu pompeusement. Mais comme je l'ai dit, cette période a été à l'origine d'un âge d'or pour le genre humain : éradication de la faim, voyage spatio-temporel, colonisation d'exoplanètes habitables, etc. Tout est parti de là.

- C'est passionnant, papa. Je comprends mieux d'où vient tout ce que nous considérons comme banal, comme acquis, comme évident. C'est impressionnant. Ils ont eu raison de se battre mes ancêtres. Sans eux, je ne serai pas là et je ne serai pas heureux d'avoir deux pères qui m'aiment.

- Tu voudras te marier plus grand? demande l'holo.

- Non, pas forcément, mais que les autres puissent le faire m'est égal.

- Tu as tout compris, Joshua. Et n'oublie pas que la vie, ça n'est pas avoir peur de l'autre et vouloir l'empêcher d'avancer en lui coupant les jambes. Non, vivre c'est oser. C'est oser regarder toujours plus loin que les barrières derrière lesquelles on veut te laisser. C'est oser dire non quand il le faut. C'est oser expérimenter au-delà de toute peur et tout préjugé et sans jamais faire de mal aux autres. C'est oser penser autrement et enrichir les autres. Du courage, du cœur et de la rage. N'oublie jamais tout ça, d'accord ?

- Oui, papa.

- Ok, on bouge alors. Cap sur l'année 1013!

Distorsion //////////// Fin de distorsion

1013...



# C'est la Lutte Nuptiale !



Pour Mémoire...

# Christiane Taubira

Garde des Sceaux

## Discours de Présentation du Projet de Loi ayant pour objet l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe

Assemblée Nationale, le Mardi 29 janvier 2013



Monsieur le président, monsieur le président de la commission des lois, madame la présidente de la commission des affaires sociales, monsieur le rapporteur, madame la rapporteure pour avis, mesdames, messieurs les députés, nous avons l'honneur et le privilège, Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la famille, et moi-même, de vous présenter, au nom du Gouvernement, un projet de loi traduisant l'engagement du Président de la République d'ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe.

S'agissant de l'état des personnes, ce sont donc principalement des dispositions du code civil relatives au mariage, à l'adoption et à l'attribution du nom de famille qui seront adaptées.

Dominique Bertinotti et moi-même avons tenu à participer activement, dans le respect des prérogatives des parlementaires, aux deux séances de la commission des lois, puisque, à la suite des modifications du règlement de l'Assemblée nationale, c'est sur le texte issu des travaux de la commission que nous allons débattre pendant ces deux semaines, week-ends compris.

Nous n'avons jamais sous-estimé l'importance de cette réforme. C'est pourquoi nous avons accueilli avec le plus grand respect toutes les personnes qui ont accepté d'être auditionnées. Nous savons à quel point les travaux de la commission sont utiles. Ils ont amélioré le texte, et les dispositions qui y ont été introduites seront présentées par vos rapporteurs.

Je voudrais m'arrêter un instant sur l'évolution du mariage, pour que nous comprenions mieux ce que nous sommes en train de faire.

Dans une maison qui aime tant à citer le doyen Jean Carbonnier, je ne vais pas déroger à la règle. En 1989, à l'occasion des travaux de réflexion sur le bicentenaire de la Révolution française, il définissait le mariage civil comme la « gloire cachée » de celle-ci. Il faisait évidemment allusion aux vifs débats qui ont accompagné l'instauration de ce mariage civil, sa dimension contractuelle, sa durée, c'est-à-dire la possibilité de divorcer. À cette époque, deux religions reconnaissent le divorce, la religion protestante et la religion juive, tandis que la religion catholique, majoritaire, déclare le mariage indissoluble. Le doyen Carbonnier considère donc que le constituant de 1791 a bien accompli une véritable révolution en instaurant le mariage civil. La sécularisation de ce mariage est ainsi consacrée dans la Constitution de 1791.

Le mariage civil porte l'empreinte de l'égalité. Il s'agit d'une véritable conquête fondatrice de la République, dans un mouvement général de laïcisation de la société.

Une telle conquête était importante essentiellement pour ceux qui étaient exclus du mariage à cette époque. Après la révocation de l'édit de tolérance, dit édit de Nantes, en 1685, les protestants ne pouvaient se marier qu'en procédant secrètement avec leurs pasteurs. Ils ne pouvaient pas constituer une famille et leurs enfants étaient considérés comme des bâtards. À partir de 1787, l'édit de tolérance autorise de nouveau les prêtres et les juges à prononcer ces mariages en tant qu'officiers de l'état-civil. Il y a donc une première ouverture, deux ans avant la Révolution, avec cette reconnaissance du pluralisme religieux et la possibilité d'inclure dans le mariage ceux qui en étaient exclus, à savoir les protestants et les juifs. Mais le mariage n'inclut encore que les croyants.

Il exclut aussi des professions, et notamment les comédiens, parce que la religion proclame qu'elle ne saurait reconnaître les pratiques infâmes des acteurs de théâtre. C'est d'ailleurs le comédien Talma qui va saisir la Constituante parce que le curé de Saint-Sulpice refuse de publier les bans de son mariage avec une « mondaine », comme on disait à l'époque.

Les constituants décident donc d'instaurer un mariage civil et inscrivent dans l'article 7 du titre II de la Constitution de septembre 1791 que le mariage n'est que contractuel et que le pouvoir législatif établira pour tous les habitants, sans distinction, le mode par lequel les naissances, mariages et décès seront constatés et désignera les officiers chargés de constater et d'enregistrer ces actes.

Le mariage civil permet d'inclure des croyants non catholiques, mais il est élargi à tous, c'est-à-dire que tous ceux



qui souhaitent se marier peuvent disposer des mêmes droits et doivent respecter les mêmes obligations.

Cette conception du mariage civil, qui porte l’empreinte de l’égalité, est en fait essentiellement une liberté, parce que, dès l’instauration du mariage, le divorce sera également reconnu. Il est écrit dans l’exposé des motifs de la loi de 1792 que le divorce résulte d’une liberté individuelle, dont un engagement indissoluble serait la perte. Puisque le mariage est la liberté des parties et non la sacralisation d’une volonté divine, cette liberté de se marier ne se conçoit qu’avec la liberté de divorcer, et, parce que le mariage va se détacher du sacrement qui l’avait précédé, il pourra représenter les valeurs républicaines et intégrer progressivement les évolutions de la société.

La meilleure manifestation de cette liberté s’exprime par l’article 146 du code civil, qui n’a pas changé depuis son origine, et selon lequel il n’y a pas de mariage sans consentement. Cet article établit donc la pleine liberté de l’un et de l’autre conjoint dans le mariage.

Si l’on se souvient que le mariage a d’abord été une union de patrimoines, d’héritages, de lignées, que l’on passait chez le notaire avant de passer chez le prêtre, le fait de reconnaître la liberté de chacun des conjoints est un progrès considérable, aujourd’hui encore inscrit dans le code civil.

Le divorce va donc accompagner très vite le mariage. Il sera prohibé en 1816, dans une ambiance où les courants conservateurs sont dominants et où les libertés, notamment celles des femmes, sont en régression. Il sera rétabli en 1884 par la loi Naquet, là encore dans un mouvement général contraire de laïcisation de la société. L’évolution du mariage porte en effet très fortement la marque de la laïcité, de l’égalité et de la liberté telles que ces valeurs ont évolué dans notre droit et dans notre société, dans une relation diachronique qui a connu parfois de très vives tensions.

C’est donc dans un mouvement de laïcisation de l’état-civil, des libertés individuelles, de la société en général que le divorce sera restauré en 1884. C’est en effet au cours de cette décennie que d’autres lois de liberté individuelle, telles que la loi sur la presse, les lois relatives à la liberté d’association ou à la liberté syndicale, et bientôt la loi de séparation des églises et de l’État, vont intervenir. Le divorce sera consolidé en 1975 par le rétablissement du consentement mutuel, qui était déjà reconnu en 1792, comme d’ailleurs l’incompatibilité d’humeur.

Le mariage, accompagné du divorce, reconnaît donc la liberté, y compris celle de ne pas se marier, et c’est la raison pour laquelle la loi reconnaît les familles en dehors du mariage et va progressivement reconnaître les enfants de ces familles. Le mariage, qui a réussi à se détacher du sacrement, va en effet se détacher également d’un ordre social fondé sur une conception patriarcale de la société, conception qui fait du mari et du père le propriétaire, le possesseur du patrimoine, bien entendu, mais aussi de l’épouse et des enfants.

Cette évolution du mariage et du divorce, qui permettra dorénavant aux couples de choisir librement l’organisation de leur vie, sera inscrite dans la loi parce que, depuis deux siècles, l’institution du mariage connaît une évolution vers l’égalité, et c’est bien ce que nous sommes en train de faire aujourd’hui : parachever l’évolution vers l’égalité de cette institution née avec la laïcisation de la société et du mariage.

Cette évolution va concerner d’abord les femmes, avec la suppression de la référence au chef de famille, la reconnaissance de la communauté de vie, la loi de 1970 puis celle de 1975, qui va réintroduire le consentement mutuel. La reconnaissance des droits des femmes sera inscrite progressivement dans la loi. L’année 1970, c’était il y a à peine une quarantaine d’années, c’est-à-dire que vivent encore aujourd’hui des femmes qui ont eu besoin de l’autorisation de leur époux pour ouvrir un compte bancaire, souscrire un contrat, disposer de leur salaire et donc être reconnue comme sujet de droit.

Cette évolution vers l’égalité, qui va moderniser notre institution du mariage en reconnaissant la femme comme sujet de droit, va reconnaître aussi progressivement les droits des enfants. Par la loi de 1972, le législateur cessera d’établir une différence entre les enfants légitimes et les enfants naturels. Il procédera donc à une refonte de la filiation, de façon à reconnaître une égalité des droits pour les enfants, que leur filiation soit légitime ou naturelle. En 2000, c’est un arrêt de la Cour européenne des droits de l’Homme, l’arrêt Mazurek, qui contraindra la France à mettre un terme aux discriminations imposées aux enfants adultérins, et c’est seulement par une ordonnance de 2005, ratifiée par une loi de 2009, que les notions d’enfant légitime et d’enfant naturel vont disparaître de notre code civil. L’enfant devient donc également un sujet de droit.

En vous présentant aujourd’hui ce projet de loi, qui contient des dispositions ouvrant le mariage et l’adoption à droit constant aux couples homosexuels, le Gouvernement choisit de permettre aux couples de même sexe d’entrer dans cette institution et de composer une famille comme les couples hétérosexuels, soit par une union de fait, que l’on appelle le concubinage, soit par un contrat, le PACS, soit par le mariage.

C’est bien cette institution que le Gouvernement a décidé d’ouvrir aux couples de même sexe.

Il s’agit du mariage tel qu’il est institué actuellement dans notre code civil. Il ne s’agit pas d’un mariage au rabais, il ne s’agit pas d’une union civile prétendument aménagée. Il ne s’agit pas non plus d’une ruse, d’une entourloupe, il s’agit du mariage en tant que contrat entre deux personnes, en tant qu’institution produisant des règles d’ordre public.

Oui, c’est bien le mariage, avec toute sa charge symbolique et toutes ses règles d’ordre public, que le Gouvernement ouvre aux couples de même sexe, dans les mêmes conditions d’âge et de consentement de la part de chacun des conjoints, avec les mêmes interdits, les mêmes prohibitions, sur l’inceste, sur la polygamie, avec les mêmes obligations d’assistance, de fidélité (Exclamations sur de nombreux bancs du groupe UMP), de respect, instaurées par la loi de 2006, avec les mêmes obligations pour chaque conjoint vis-à-vis l’un de l’autre, les mêmes devoirs des enfants vis-à-vis de leurs parents et des parents vis-à-vis de leurs enfants.

Oui, c’est bien ce mariage que nous ouvrons aux couples de même sexe. Que l’on nous explique pourquoi deux per-

sonnes qui se sont rencontrées, qui se sont aimées, qui ont vieilli ensemble devraient consentir à la précarité, à une fragilité, voire à une injustice, du seul fait que la loi ne leur reconnaît pas les mêmes droits qu'à un autre couple aussi stable qui a choisi de construire sa vie.

Qu'est-ce que le mariage homosexuel va enlever aux couples hétérosexuels ? S'il n'enlève rien, nous allons oser poser des mots sur des sentiments et des comportements. Nous allons oser parler de mensonges à l'occasion de cette campagne de panique, sur la pseudo-suppression des mots de « père » et de « mère » du code civil et du livret de famille. Nous posons les mots et nous parlons d'hypocrisie pour ceux qui refusent de voir ces familles homoparentales et ces enfants, exposés aux aléas de la vie. Nous posons les mots et nous parlons d'égoïsme pour ceux qui s'imaginent qu'une institution de la République pourrait être réservée à une catégorie de citoyens.

Nous disons que le mariage ouvert aux couples de même sexe illustre bien la devise de la République. Il illustre la liberté de se choisir, la liberté de décider de vivre ensemble.

Nous proclamons par ce texte l'égalité de tous les couples, de toutes les familles.

Enfin, nous disons aussi qu'il y a dans cet acte une démarche de fraternité, parce qu'aucune différence ne peut servir de prétexte à des discriminations d'État.

Au nom d'un prétendu droit à l'enfant qui n'existe pas, vous protestez parce que le mariage et l'adoption sont ouverts aux couples de même sexe dans exactement les mêmes conditions que pour les couples hétérosexuels. Autrement dit, ou bien vous nous affirmez que les couples hétérosexuels ont un droit à l'enfant inscrit dans le code civil, ou bien ce droit à l'enfant n'existe pas - et de fait il n'existe pas - et les couples homosexuels auront le droit d'adopter dans les mêmes conditions que les couples hétérosexuels.

Au nom d'un prétendu droit à l'enfant vous refusez des droits à des enfants que vous choisissez de ne pas voir. Le texte que nous vous présentons n'a rien de contraire à la Convention internationale des droits de l'enfant. Au contraire, il protège des enfants que vous refusez de voir.

Les couples homosexuels pourront adopter dans les mêmes conditions que les couples hétérosexuels, selon les mêmes procédures : l'agrément sera accordé dans les mêmes conditions par les conseils généraux, l'adoption prononcée dans les mêmes conditions par le juge, conformément à l'article 353 du code civil, qui dispose que l'adoption est prononcée si elle est conforme aux droits de l'enfant. Par conséquent, vos objections n'ont pas de fondement, si ce n'est une réelle difficulté à inclure dans vos représentations la légitimité de ces couples de même sexe. Or vos enfants et petits-enfants les incluent déjà et les incluront de plus en plus. Et vous serez bien mal à l'aise lorsque, par curiosité, ils liront les comptes rendus de nos débats !

Nous avons donc décidé d'ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Le mariage, comme je l'ai montré références historiques et juridiques à l'appui, a été une institution de propriété puisqu'il a d'abord servi à marier des patrimoines, des héritages et des lignées.

Il a été une institution de possession puisque le mari et père avait une autorité absolue sur l'épouse et les enfants. Il a été une institution d'exclusion, nous l'avons vu : le mariage civil a mis un terme à l'exclusion des croyants non catholiques et de certaines professions, donc de toute une série de citoyens. Ce mariage, qui a été une institution d'exclusion, va enfin devenir, par l'inclusion des couples de même sexe, une institution universelle. Enfin, le mariage devient une institution universelle !

Vous pouvez continuer à refuser de voir, à refuser de regarder autour de vous, à refuser de tolérer la présence, y compris près de vous, y compris, peut-être, dans vos familles, de couples homosexuels. Vous pouvez conserver le regard obstinément rivé sur le passé, et encore, en regardant bien le passé, y trouverez-vous des traces durables de la reconnaissance officielle, y compris par l'Église, de couples homosexuels.

Vous avez choisi de protester contre la reconnaissance des droits de ces couples ; c'est votre affaire.

Nous, nous sommes fiers de ce que nous faisons.

Nous en sommes si fiers de ce que nous faisons que je voudrais le définir par les mots du poète Léon-Gontran Damas : l'acte que nous allons accomplir est « beau comme une rose dont la tour Eiffel assiégée à l'aube voit enfin s'épanouir les pétales ». Il est « grand comme un besoin de changer d'air ». Il est « fort comme le cri aigu d'un accent dans la nuit longue ».

Merci à vous.

# Dominique Bertinotti

Ministre déléguée chargée de la famille

## Discours de Présentation du Projet de Loi ayant pour objet l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe

Assemblée Nationale, le Mardi 29 janvier 2013



Monsieur le président, monsieur le président de la commission des lois, madame la présidente de la commission des affaires sociales, madame, monsieur les rapporteurs, mesdames et messieurs les députés, les débats sociétaux ont été nombreux au sein de cet hémicycle : les uns anticipateurs, les autres accompagnateurs des évolutions de la société.

En effet, il est des temps où la représentation parlementaire a la possibilité de voter des lois qui devancent l'évolution de la société civile et résolvent des problèmes avant qu'ils ne se posent de manière conflictuelle. Mais il est d'autres temps où la représentation parlementaire a la possibilité de voter une loi qui accompagne l'évolution, dans le meilleur des cas sans trop de retard, en prenant acte d'un état des mentalités et des mœurs qui impose une nouvelle législation. Nous sommes précisément à ce moment-là.

Oui, cette réforme visant à ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe est une avancée égalitaire. Il n'est pas si loin, le temps où les homosexuels étaient stigmatisés, passibles d'une peine délictuelle jusqu'en 1982 en France. Il a fallu attendre 1990 pour que l'OMS retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales. On vient de loin dans le rejet et la discrimination qui ont engendré bien des souffrances inutiles, aussi bien pour les homosexuels que pour leurs familles.

Ils nous l'ont dit lors des auditions, et je cite : « Mon homosexualité n'est pas le souci, c'est l'image de moi et de ma vie qu'on me renvoie et qui me blesse. »

Comme femme, comme femme de gauche, comme citoyenne, comme ancienne élue de la République, je ne peux admettre qu'au nom de leur orientation sexuelle, d'autres citoyens ou citoyennes puissent être entravés par la peur, la culpabilité, subir les injures, le rejet, l'intimidation ou éprouver le dégoût de soi, la solitude morale et physique, d'autant plus quand il leur est demandé de choisir entre leur sexualité et leur famille.

La République doit retrouver sa vocation universelle et, en particulier, celle de l'universelle dignité humaine. Plus personne ne doit être clandestin dans sa famille, clandestin dans la société, clandestin dans la République.

Le regard de la société a commencé à changer, mais encore trop timidement : seule une loi d'égalité peut le transformer radicalement. Comme on lutte contre le sexisme, comme on lutte contre le racisme, comme il nous faut encore lutter contre l'homophobie, cette réforme visant à ouvrir le mariage et l'adoption aux couples de même sexe s'inscrit dans la lignée des lois luttant contre toute forme de discrimination.

Elle est ainsi utile à l'ensemble de la société.

Cette loi est également utile, parce qu'elle nous oblige, nous et la société française, à regarder en toute objectivité la réalité des familles d'aujourd'hui. Comme ministre de la famille, comme ministre de toutes les familles, je vous invite à faire ce constat.

La généralisation du travail des femmes, la meilleure maîtrise de la contraception, la création et le perfectionnement des techniques d'assistance médicale à la procréation ont changé le visage de la famille et fait évoluer les repères traditionnels de la filiation. Aujourd'hui, conjugalité, sexualité, procréation, amour ou sentiments peuvent être séparés les uns des autres et agencés par chacun de nos concitoyens comme ils l'entendent.

Chacun a pris le gouvernement de sa vie sentimentale : voici un phénomène inédit au regard des siècles passés. Le fait est là : la famille repose désormais sur la volonté des individus.

Depuis les années 1970, les familles ont opéré une révolution silencieuse qu'Irène Théry qualifie de « révolution de velours ». Ces changements ont été acceptés parce que la famille, n'en déplaise à quelques-uns, loin d'être une institution figée dans des structures immuables, est un formidable facteur d'adaptation au changement. Les mots eux-mêmes ont changé et traduisent cette évolution sociétale.

Qui parlerait encore aujourd'hui d'enfants bâtards, d'enfants adultérins, de filles-mères, quand on sait que 56 % des enfants naissent hors mariage ?

Le regard de la société a beaucoup évolué, sans remettre nullement en cause la volonté de « faire famille ». Et, s'il fallait vous en convaincre, pour plus de huit Français sur dix, la famille est devenue la première des priorités. De plus, 63 % de nos concitoyens considèrent que le bien-être, c'est d'avoir une famille, quelle qu'elle soit.

On a souvent jugé la valeur famille passéiste, saisissons cette chance pour que ce débat lui redonne ses lettres de modernité

Moins que jamais il n'y a déclin de la famille, car elle demeure le lien par excellence entre les générations, jouant un rôle d'autant plus important du fait de la prolongation de la vie humaine. Plus que jamais, elle est chargée de la quête affective et du bonheur que tous, adultes comme enfants, attendent des relations privilégiées qui s'y établissent.

En revanche, il n'y a plus de modèle familial unique : c'est une évidence. Chacun invente le sien, chacun doit pouvoir le choisir. C'est pourquoi cette diversité des modèles familiaux appelle des avancées nombreuses de notre droit, qui seront l'objet d'un autre projet de loi que le Gouvernement est en train de préparer.

Pour l'heure, la loi que nous vous présentons s'inscrit dans la lignée d'une série de lois qui ont déjà fait évoluer notre code civil. Dès 1804, Napoléon Bonaparte n'a-t-il pas dit, au moment de la rédaction de ce code : « Les lois sont faites pour les mœurs et les mœurs varient. Le mariage peut donc être soumis au perfectionnement graduel auquel toutes les choses humaines paraissent soumises » ?

Depuis lors - et Christiane Taubira l'a très bien rappelé -, la liste des modifications du droit de la famille s'est beaucoup enrichie. En 1938, les femmes mariées acquièrent la capacité juridique. En 1965, elles acquièrent l'indépendance dans l'exercice d'une profession et dans l'usage de leurs revenus. En 1970, la puissance paternelle est remplacée par l'autorité parentale partagée entre les deux parents. En 1975, la législation sur le divorce est assouplie et le divorce pour rupture de vie commune est créé.

En 2005, la distinction entre enfants légitimes, naturels ou adultérins est supprimée. En parallèle, sont reconnues les formes d'union alternatives au mariage : concubinage et PACS.

Vous ne pensez pas que tout cela ait pu s'accomplir sans réticence. Combien de fois la fin du monde nous a-t-elle été annoncée, sans jamais avoir lieu ?

Rappelez-vous les mises en garde de Pierre Mazeaud en 1970, hostile au partage de l'autorité parentale... Je le cite : « Je voudrais, mes chers collègues, m'efforcer de vous préciser combien à notre époque, le texte qui nous est soumis est lourd de conséquences. Que l'on ne me taxe pas d'antiféminisme. Mais qu'on sache que ce projet risque d'aggraver la dissolution de la famille, pourtant cellule de base de toute société. »

De surcroît, comme si la parole politique ne pouvait suffire, il fait appel aux pédiatres et psychanalystes : « La mère exerçant l'autorité parentale, n'est-ce pas affirmer que l'enfant devient finalement l'arbitre des décisions qui le concernent ? », avant de conclure avec gravité : « Je crains qu'il n'y ait des effets graves d'ici quelques années. ». Or ces effets graves n'ont pas eu lieu, et l'on voit aujourd'hui combien ces peurs étaient infondées. Refusons les peurs ! La loi voulue aujourd'hui est une avancée pour tous. Tous les choix respectueux des valeurs de la République doivent obtenir d'elle la même reconnaissance et la même protection : c'est pour toutes les familles que l'État se veut confiant, sécurisant et exigeant.

Cette loi apportera une réponse aux difficultés concrètes que rencontrent les familles homoparentales dans lesquelles vivent de 40 000 à 300 000 enfants en France. Ils n'ont en effet, pour l'heure, de lien établi qu'avec l'une des deux personnes du couple, ce qui les plonge dans l'incertitude du lendemain en cas de décès ou de séparation. La loi permettra de régler de nombreuses situations, en autorisant notamment l'adoption de l'enfant du conjoint.

Redéfinir les contours juridiques des liens qui unissent et protègent adultes et enfants : voilà ce à quoi est invitée la société aujourd'hui, voilà ce que nous dicte l'intérêt de l'enfant.

Mais vous savez aussi qu'il y a une multiplication des acteurs impliqués dans sa conception et son éducation. Force est de reconnaître que la filiation ne peut plus se résumer à la seule filiation biologique, ne serait-ce que parce que l'adoption d'un enfant ou le recours à la procréation médicalement assistée autorisée à des couples hétérosexuels a fait évoluer la donne.

La filiation ne peut plus se réduire au fait procréatif, même s'il s'agit de lui donner la place qui lui revient dans l'histoire de tout individu. Elle s'est enrichie aujourd'hui de la relation sociale et affective qui se noue de plus en plus fréquemment entre l'enfant et l'adulte qui l'éduque.

Le plus grand service que l'on puisse rendre à un enfant, c'est de lui reconnaître une histoire dont tous les acteurs et toutes les dimensions, qu'elles soient sociales, biologiques ou culturelles, puissent être connus.

Assurément, cette loi répond à une vision généreuse de la famille, une vision qui inclut et non qui exclut. Cette vision est largement partagée par des pays de plus en plus nombreux. À ce jour, il existe plus d'une quinzaine de pays qui se sont engagés ou qui s'engagent dans cette voie. Lorsque David Cameron, Premier ministre britannique conservateur, dit : « Le mariage est une grande institution, il n'y a pas de raison que les homosexuels en soient exclus », lorsque l'un des députés uruguayens, auteur de la loi sur le mariage, tient le propos suivant : « Ce n'est pas une loi sur le mariage homosexuel ou gay. Il s'agit d'une mesure pour égaliser l'institution du mariage indépendamment du sexe du couple », lorsque Manu Sareen, ministre danois de l'égalité et des affaires ecclésiastiques, dit : « Il s'agit d'égalité (...) c'est un immense pas en avant », lorsque Barack Obama, à l'occasion de son discours d'investiture, s'exprime ainsi : « Notre voyage ne sera pas terminé tant que nos frères et sœurs homosexuels ne seront pas traités comme tout le monde par la loi », peut-on balayer d'un revers de main les propos de ces responsables politiques, hommes et femmes, d'horizons différents ? Peut-on les soupçonner tous de vouloir détruire le mariage et la famille ?

Il est temps de reconnaître à chacun, quelle que soit son orientation sexuelle, la liberté de choisir la façon dont il fait famille.

Reconnaître cette liberté, c'est reconnaître la liberté de tous nos concitoyens. Elle est au cœur même de notre République, cette République que Jean Jaurès a si bien définie dans son adresse à la jeunesse : « La République, c'est un grand acte de confiance. La République, c'est proclamer que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes la règle commune de leur action, qu'ils sauront concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre. Oui la République est un grand acte de confiance et un grand acte d'audace. » Confiance et audace !

J'en appelle, au-delà de la conviction intime de chacun, de ses engagements philosophiques ou religieux, de sa propre expérience, aux forces du changement, aux forces du progrès, à celles qui font avancer l'Histoire. La loi et le droit doivent être les mêmes pour tous.

Mais aucune avancée nouvelle n'est possible, aucune ne peut avoir de sens, tant que subsiste l'inégalité de principe qui frappe les couples de même sexe et les familles homoparentales, qui leur barre l'accès à des formes d'engagement - le mariage, la filiation - ouvertes à toutes les autres familles.

Reconnaître la diversité, ce n'est pas créer des régimes juridiques spécifiques à une catégorie ou qui lui seraient plus particulièrement destinés, comme l'opposition nous le propose. Quand on aime la famille, on aime toutes les familles. Je me tourne vers les rangs de l'opposition, même si je sais qu'en son sein il y a des hommes et des femmes d'ouverture, pour leur rappeler les propos de Nicolas Sarkozy en 2009, qui parlait d'« erreur » commise par la droite à l'époque du PACS : « C'était ridicule et outrancier. On s'est trompés. Jamais il ne faut se raidir, jamais il ne faut se bunkériser, jamais il ne faut détester. » Ouvrons donc les mêmes droits dans des conditions qui permettent à tous d'y accéder.

J'en appelle à votre attachement républicain et laïc pour refuser toute forme d'exclusion. C'est une tâche exigeante, inlassable. François Mitterrand, en 1981, devant l'Union nationale des associations familiales, nous y invitait déjà : « À chaque période de la vie, comme à chaque période de la vie d'une société, dans une civilisation qui se veut noble et juste, rien n'est facile. Rien, car tout est intolérance. Tout nous invite à ne pas tolérer l'autre, à ne pas l'accepter, à défendre son quant-à-soi par une sorte de mouvement animal qui nous porte à considérer comme une atteinte à notre personnalité l'adresse que l'autre nous fait. Il n'y a qu'une seule réponse. Cela porte un nom peut-être désuet en politique, cela s'appelle l'amour». J'ajoute, très modestement, que cela s'appelle la fraternité, car la famille est le creuset des solidarités par excellence, un lieu de confiance et d'entraide, dans un monde qui en manque par trop. Cela s'appelle la liberté, lorsque la République permet à chacun d'être responsable dans sa vie personnelle, dans sa vie familiale, dans sa vie sociale. Cela s'appelle l'égalité, lorsqu'on permet aux membres de la société d'être, comme on le dit, tous différents, mais tous pareils.

Alors votez cette loi d'égalité des droits et des devoirs. Votez cette loi nécessaire. Votez cette loi nécessaire maintenant.



# Tableau d'Honneur

## LES 331 VOIX POUR

### Groupe socialiste, républicain et citoyen

Ibrahim Aboubacar, Patricia Adam, Sylviane Alaux, Jean-Pierre Allossery, Pouria Amirshahi, François André, Sylvie Andrieux, Nathalie Appéré, Christian Assaf, Avi Assouly, Pierre Aylagas, Alexis Bachelay, Guillaume Bachelay, Jean-Paul Bacquet, Dominique Baert, Gérard Bapt, Frédéric Barbier, Serge Bardy, Ericka Bareigts, Christian Bataille, Marie-Noëlle Battistel, Laurent Baumel, Philippe Baumel, Nicolas Bays, Catherine Beaubatie, Jean-Marie Beffara, Luc Belot, Karine Berger, Chantal Berthelot, Gisèle Biémouret, Philippe Bies, Erwann Binet, Jean-Pierre Blazy, Yves Blein, Jean-Luc Bleunven, Patrick Bloche, Daniel Boisserie, Pascale Boistard, Christophe Borgel, Florent Boudié, Marie-Odile Bouillé, Christophe Bouillon, Brigitte Bourguignon, Malek Boutih, Kheira Bouziane-Laroussi, Émeric Bréhier, Jean-Louis Bricout, Jean-Jacques Bridey, François Brottes, Isabelle Bruneau, Gwenegan Bui, Sabine Buis, Jean-Claude Buisine, Sylviane Bulteau, Vincent Burroni, Alain Calmette, Jean-Christophe Cambadélis, Colette Capdevielle, Yann Capet, Christophe Caresche, Fanélie Carrey-Conte, Martine Carrillon-Couvreur, Christophe Castaner, Laurent Cathala, Jean-Yves Caillet, Nathalie Chabanne, Guy Chambefort, Jean-Paul Chanteguet, Marie-Anne Chapdelaine, Guy-Michel Chauveau, Dominique Chauvel, Pascal Cherki, Jean-David Ciot, Alain Claeys, Jean-Michel Clément, Marie-Françoise Clergeau, Philip Cordery, Valérie Corre, Jean-Jacques Cottel, Catherine Coutelle, Jacques Cresta, Pascale Crozon, Seybah Dagoma, Yves Daniel, Carlos Da Silva, Pascal Deguilhem, Florence Delaunay, Guy Delcourt, Carole Delga, Sébastien Denaja, Françoise Descamps-Crosnier, Sophie Dessus, Jean-Louis Destans, Michel Destot, Fanny Dombre-Coste, René Dosière, Sandrine Doucet, Philippe Doucet, Jean-Luc Drapeau, Françoise Dubois, Jean-Pierre Dufau, Anne-Lise Dufour-Tonini, Françoise Dumas, William Dumas, Laurence Dumont, Jean-Louis Dumont, Jean-Paul Dupré, Yves Durand, Philippe Duron, Olivier Dussopt, Christian Eckert, Henri Emmanuelli, Corinne Erhel, Sophie Errante, Marie-Hélène Fabre, Martine Faure, Olivier Faure, Alain Fauré, Matthias Fekl, Vincent Feltesse, Hervé Féron, Richard Ferrand, Jean-Pierre Fougerat, Hugues Fourage, Michèle Fournier-Armand, Michel Françaix, Christian Franqueville, Jean-Claude Fruteau, Jean-Louis Gagnaire, Geneviève Gaillard, Yann Galut, Hélène Geoffroy, Jean-Marc Germain, Jean-Patrick Gille, Jean Glavany, Yves Goasdoué, Daniel Goldberg, Geneviève Gosselin-Fleury, Pascale Got, Marc Goua, Linda Gourjade, Laurent Grandguillaume, Estelle Grelier, Jean Grellier, Jérôme Guedj, Edith Gueugneau, Élisabeth Guigou, Thérèse Guilbert, Chantal Guittet, David Habib, Razzy Hammadi, Mathieu Hanotin, Danièle Hoffman-Rispal, Joëlle Huillier, Sandrine Hurel, Christian Hutin, Monique Iborra, Françoise Imbert, Michel Issindou, Éric Jalton, Serge Janquin, Henri Jibrayel, Régis Juanico, Armand Jung, Laurent Kalinowski, Marietta Karamanli, Philippe Kemel, Chaynesse Khirouni, Conchita Lacuey, Colette Langlade, Jean Launay, Pierre Léautey, Pierre-Yves Le Borgn', Jean-Yves Le Bouillonnet, Gilbert Le Bris, Anne-Yvonne Le Dain, Jean-Yves Le Déaut, Viviane Le Dissez, Michel Lefait, Dominique Lefebvre, Jean-Marie Le Guen, Annie Le Houérou, Annick Le Loch, Axelle Lemaire, Patrick Lemasle, Catherine Lemorton, Christophe Léonard, Annick Lepetit, Jean-Pierre Le Roch, Bruno Le Roux, Arnaud Leroy, Michel Lesage, Bernard Lesterlin, Serge Letchimy, Michel Liebgott, Martine Lignières-Cassou, Audrey Linkenheld, François Loncle, Lucette Lousteau, Jean-Pierre Maggi, Thierry Mandon, Jacqueline Maquet, Marie-Lou Marcel, Jean-René Marsac, Philippe Martin, Martine Martinel, Frédérique Massat, Sandrine Mazetier, Michel Ménard, Patrick Mennucci, Kléber Mesquida, Pierre-Alain Muet, Philippe Nauche, Ségolène Neuville, Nathalie Nieson, Philippe Noguès, Maud Olivier, Monique Orphé, Michel Pajon, Luce Pane, Christian Paul, Rémi Pavros, Germinal Peiro, Hervé Pellois, Jean-Claude Perez, Sylvie Pichot, Sébastien Pietrasanta, Martine Pinville, Christine Pires Beaune, Philippe Plisson, Élisabeth Pochon, Pascal Popelin, Émilienne Poumirol, Michel Pouzol, Patrice Prat, Joaquim Pueyo, Catherine Quéré, Valérie Rabault, Monique Rabin, Dominique Raimbourg, Marie Récalde, Marie-Line Reynaud, Eduardo Rihan Cypel, Denys Robiliard, Alain Rodet, Marcel Rogemont, Frédéric Roig, Barbara Romagnan, Bernard Roman, Gwendal Rouillard, René Rouquet, Alain Rousset, Boinali Said, Béatrice Santais, Odile Saugues, Gilbert Sauvan, Gilles Savary, Gérard Sebaoun, Christophe Sirugue, Julie Sommaruga, Suzanne Tallard, Pascal Terrasse, Gérard Terrier, Thomas Thévenoud, Sylvie Tolmont, Jean-Louis Touraine, Stéphane Travert, Catherine Troallic, Cécile Untermaier, Jean-Jacques Urvoas, Daniel Vaillant, Jacques Valax, Clotilde Valter, Michel Vauzelle, Olivier Véran, Fabrice Verdier, Michel Vergnier, Patrick Vignal, Jean-Michel Villaumé, Jean Jacques Vlody, Paola Zanetti.

### Groupe de l'union pour un mouvement populaire

Benoist Apparu, Luc Chatel\*, Alain Chrétien\*, Marianne Dubois\*, Henri Guaino\*, Franck Riester.

### Groupe de l'union des démocrates et indépendants

Jean-Louis Borloo, Philippe Gomès, Yves Jégo, Sonia Lagarde, Jean-Christophe Lagarde.

### Groupe écologiste

Laurence Abeille, Éric Alauzet, Brigitte Allain, Isabelle Attard, Danièle Auroi, Denis Baupin, Michèle Bonneton, Christophe Cavard, Sergio Coronado, François-Michel Lambert, Noël Mamère, Véronique Massonneau, Paul Molac, Barbara Pompili, Jean-Louis Roumégas, François de Rugy, Eva Sas.

### Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste

Thierry Braillard, Jean-Noël Carpentier, Jeanine Dubié, Olivier Falorni, Paul Giacobbi, Annick Girardin, Joël Giraud, Jacques Krabal, Jacques Moignard, Dominique Orliac, Stéphane Saint-André, Roger-Gérard Schwartzberg, Alain Tourret.

### Groupe de la gauche démocrate et républicaine

François Asensi, Alain Bocquet, Marie-George Buffet, Jean-Jacques Candelier, Gaby Charroux, André Chassaigne, Marc Dolez, Jacqueline Fraysse, Nicolas Sansu.

\* Selon les dispositions du Règlement de l'Assemblée Nationale : Marcel Bonnot, Luc Chatel, Alain Chrétien, Marianne Dubois, Henri Guaino qui étaient présents au moment du scrutin ou qui avaient délégué leur droit de vote ont fait savoir qu'ils avaient voulu "VOTER CONTRE"...

# Tableau d'Horreur

## LES 225 VOIX CONTRE

### Groupe socialiste, républicain et citoyen

Bernadette Laclais, Jérôme Lambert, Patrick Lebreton, Gabrielle Louis-Carabin.

### Groupe de l'union pour un mouvement populaire

Damien Abad, Elie Aboud, Bernard Accoyer, Yves Albarello, Julien Aubert, Olivier Audibert-Troin, Patrick Balkany, Jean-Pierre Barbier, François Baroin, Jacques Alain Bénisti, Sylvain Berrios, Xavier Bertrand, Étienne Blanc, Jean-Claude Bouchet, Valérie Boyer, Xavier Breton, Philippe Briand, Bernard Brochand, Dominique Bussereau, Olivier Carré, Gilles Carrez, Yves Censi, Jérôme Chartier, Gérard Cherpion, Guillaume Chevrollier, Jean-Louis Christ, Dino Ciniéri, Éric Ciotti, Philippe Cochet, Jean-François Copé, François Cornut-Gentille, Édouard Courtial, Jean-Michel Couve, Marie-Christine Dalloz, Gérald Darmanin, Olivier Dassault, Marc-Philippe Daubresse, Bernard Debré, Jean-Pierre Decool, Bernard Deflesselles, Lucien Degauchy, Rémi Delatte, Patrick Devedjian, Nicolas Dhuicq, Sophie Dion, Jean-Pierre Door, Dominique Dord, David Douillet, Virginie Duby-Muller, Christian Estrosi, Daniel Fasquelle, Georges Fenech, François Fillon, Marie-Louise Fort, Yves Foulon, Yves Fromion, Laurent Furst, Claude de Ganay, Sauveur Gandolfi-Scheit, Hervé Gaymard, Annie Genevard, Guy Geoffroy, Bernard Gérard, Alain Gest, Daniel Gibbes, Franck Gilard, Georges Ginesta, Charles-Ange Ginesy, Jean-Pierre Giran, Claude Goasguen, Jean-Pierre Gorges, Philippe Gosselin, Philippe Goujon, Claude Greff, Anne Grommerch, Arlette Grosskost, Serge Grouard, Françoise Guégot, Jean-Claude Guibal, Jean-Jacques Guillet, Christophe Guilloteau, Michel Heinrich, Michel Herbillon, Antoine Herth, Patrick Hetzel, Philippe Houillon, Guénaël Huet, Sébastien Huyghe, Christian Jacob, Denis Jacquat, Christian Kert, Jacques Kossowski, Patrick Labaune, Valérie Lacroute, Marc Laffineur, Jacques Lamblin, Jean-François Lamour, Laure de La Raudière, Guillaume Larrivé, Charles de La Verpillière, Thierry Lizaro, Alain Leboeuf, Isabelle Le Callennec, Marc Le Fur, Dominique Le Mèner, Jean Leonetti, Pierre Lequiller, Philippe Le Ray, Céleste Lett, Geneviève Levy, Véronique Louwagie, Lionnel Luca, Gilles Lurton, Jean-François Mancel, Alain Marc, Laurent Marcangeli, Thierry Mariani, Hervé Mariton, Alain Marleix, Olivier Marleix, Franck Marlin, Alain Marsaud, Philippe Armand Martin, Patrice Martin-Lalande, Alain Marty, Jean-Claude Mathis, François de Mazières, Damien Meslot, Philippe Meunier, Jean-Claude Mignon, Pierre Morange, Pierre Morel-A-L'Huissier, Jean-Luc Moudenc, Alain Moyne-Bressand, Jacques Myard, Dominique Nachury, Yves Nicolin, Patrick Ollier, Valérie Pécresse, Jacques Pélessard, Bernard Perrut, Jean-Frédéric Poisson, Bérengère Poletti, Axel Poniatowski, Josette Pons, Christophe Priou, Didier Quentin, Frédéric Reiss, Jean-Luc Reitzel, Bernard Reynès, Arnaud Robinet, Camille de Rocca Serra, Sophie Rohfritsch, Martial Saddier, Paul Salen, François Scellier, Claudine Schmid, André Schneider, Jean-Marie Sermier, Fernand Siré, Thierry Solère, Michel Sordi, Éric Straumann, Claude Sturni, Alain Suguenot, Michèle Tabarot, Lionel Tardy, Jean-Charles Taugourdeau, Guy Teissier, Michel Terrot, Jean-Marie Tetart, Dominique Tian, François Vannson, Catherine Vautrin, Patrice Verchère, Jean-Sébastien Vialatte, Jean-Pierre Vigier, Philippe Vitel, Michel Voisin, Jean-Luc Warsmann, Laurent Wauquiez, Éric Woerth, Marie-Jo Zimmermann.

### Groupe de l'union des démocrates et indépendants

Thierry Benoit, Gilles Bourdouleix, Charles de Courson, Stéphane Demilly, Yannick Favennec, Philippe Folliot, Edouard Fritch, Jean-Christophe Fromantin, Francis Hillmeyer, Maurice Leroy, Hervé Morin, Bertrand Pancher, Michel Piron, Franck Reynier, Arnaud Richard, François Rochebloine, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Jonas Tahuaitu, Jean-Paul Tuaiva, Francis Vercamer, Philippe Vigier, François-Xavier Villain, Michel Zumkeller.

### Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste

Ary Chalus, Thierry Robert.

### Groupe de la gauche démocrate et républicaine

Bruno Nestor Azérot, Patrice Carvalho, Alfred Marie-Jeanne, Jean-Philippe Nilor.

### Non inscrits

Véronique Besse, Jacques Bompard, Gilbert Collard, Nicolas Dupont-Aignan, Jean Lassalle, Marion Maréchal-Le Pen, Yannick Moreau.

## LES 10 ABSTENTIONNISTES

### Groupe socialiste, républicain et citoyen

Marie-Françoise Bechtel, Jean-Luc Laurent, Jean-Philippe Mallé, Dominique Potier.

### Groupe de l'union pour un mouvement populaire

Nicole Ameline, Nathalie Kosciusko-Morizet, Pierre Lellouche, Bruno Le Maire, Édouard Philippe.

### Groupe de la gauche démocrate et républicaine

Gabriel Serville.





LOI 2013-404  
du 17 mai 2013  
ouvrant le mariage  
aux couples de personnes  
de même sexe



# LOIS

## LOI n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe (1)

NOR : JUSC1236338L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,  
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2013-669 DC en date du 17 mai 2013,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

### CHAPITRE I<sup>er</sup>

#### Dispositions relatives au mariage

##### Article 1<sup>er</sup>

I. – Le chapitre I<sup>er</sup> du titre V du livre I<sup>er</sup> du code civil est ainsi modifié :

1° Il est rétabli un article 143 ainsi rédigé :

« *Art. 143.* – Le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe. » ;

2° L'article 144 est ainsi rédigé :

« *Art. 144.* – Le mariage ne peut être contracté avant dix-huit ans révolus. » ;

3° L'article 162 est complété par les mots : « , entre frères et entre sœurs » ;

4° L'article 163 est ainsi rédigé :

« *Art. 163.* – Le mariage est prohibé entre l'oncle et la nièce ou le neveu, et entre la tante et le neveu ou la nièce. » ;

5° Le 3° de l'article 164 est ainsi rédigé :

« 3° Par l'article 163. »

II. – Après le chapitre IV du titre V du livre I<sup>er</sup> du même code, il est inséré un chapitre IV *bis* ainsi rédigé :

« *CHAPITRE IV BIS*

#### « *Des règles de conflit de lois*

« *Art. 202-1.* – Les qualités et conditions requises pour pouvoir contracter mariage sont régies, pour chacun des époux, par sa loi personnelle.

« Toutefois, deux personnes de même sexe peuvent contracter mariage lorsque, pour au moins l'une d'elles, soit sa loi personnelle, soit la loi de l'Etat sur le territoire duquel elle a son domicile ou sa résidence le permet.

« *Art. 202-2.* – Le mariage est valablement célébré s'il l'a été conformément aux formalités prévues par la loi de l'Etat sur le territoire duquel la célébration a eu lieu. »

##### Article 2

Après l'article 34 du même code, il est inséré un article 34-1 ainsi rédigé :

« *Art. 34-1.* – Les actes de l'état civil sont établis par les officiers de l'état civil. Ces derniers exercent leurs fonctions sous le contrôle du procureur de la République. »

##### Article 3

Le même code est ainsi modifié :

1° Le début de l'article 74 est ainsi rédigé :

« *Art. 74.* – Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura... (*le reste sans changement*). » ;

2° A l'article 165, le mot : « où » est remplacé par les mots : « dans laquelle » et, après le mot : « époux », sont insérés les mots : « , ou l'un de leurs parents, ».

#### Article 4

Après la référence : « 212 », la fin du premier alinéa de l'article 75 du même code est ainsi rédigée : « et 213, du premier alinéa des articles 214 et 215, et de l'article 371-1 du présent code. »

#### Article 5

A l'article 165 du même code, le mot : « devant » est remplacé par les mots : « lors d'une cérémonie républicaine par ».

#### Article 6

Le chapitre II *bis* du titre V du livre I<sup>er</sup> du même code est complété par une section 4 ainsi rédigée :

##### « Section 4

##### « *De l'impossibilité pour les Français établis hors de France de célébrer leur mariage à l'étranger*

« Art. 171-9. – Par dérogation aux articles 74 et 165, lorsque les futurs époux de même sexe, dont l'un au moins a la nationalité française, ont leur domicile ou leur résidence dans un pays qui n'autorise pas le mariage entre deux personnes de même sexe et dans lequel les autorités diplomatiques et consulaires françaises ne peuvent procéder à sa célébration, le mariage est célébré publiquement par l'officier de l'état civil de la commune de naissance ou de dernière résidence de l'un des époux ou de la commune dans laquelle l'un de leurs parents a son domicile ou sa résidence établie dans les conditions prévues à l'article 74. A défaut, le mariage est célébré par l'officier de l'état civil de la commune de leur choix.

« La compétence territoriale de l'officier de l'état civil de la commune choisie par les futurs époux résulte du dépôt par ceux-ci d'un dossier constitué à cette fin au moins un mois avant la publication prévue à l'article 63. L'officier de l'état civil peut demander à l'autorité diplomatique ou consulaire territorialement compétente de procéder à l'audition prévue à ce même article 63. »

### CHAPITRE II

#### Dispositions relatives à la filiation adoptive et au maintien des liens avec l'enfant

#### Article 7

Après le 1<sup>o</sup> de l'article 345-1 du code civil, il est inséré un 1<sup>o</sup> *bis* ainsi rédigé :

« 1<sup>o</sup> *bis* Lorsque l'enfant a fait l'objet d'une adoption plénière par ce seul conjoint et n'a de filiation établie qu'à son égard ; ».

#### Article 8

Après le deuxième alinéa de l'article 360 du même code, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« L'enfant précédemment adopté par une seule personne, en la forme simple ou plénière, peut l'être une seconde fois, par le conjoint de cette dernière, en la forme simple. »

#### Article 9

I. – Le second alinéa de l'article 371-4 du même code est complété par les mots : « , en particulier lorsque ce tiers a résidé de manière stable avec lui et l'un de ses parents, a pourvu à son éducation, à son entretien ou à son installation, et a noué avec lui des liens affectifs durables ».

II. – L'article 353-2 du même code est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Constitue un dol au sens du premier alinéa la dissimulation au tribunal du maintien des liens entre l'enfant adopté et un tiers, décidé par le juge aux affaires familiales sur le fondement de l'article 371-4. »

### CHAPITRE III

#### Dispositions relatives au nom de famille

#### Article 10

Après l'article 225 du code civil, il est inséré un article 225-1 ainsi rédigé :

« Art. 225-1. – Chacun des époux peut porter, à titre d'usage, le nom de l'autre époux, par substitution ou adjonction à son propre nom dans l'ordre qu'il choisit. »

## Article 11

I. – L'article 311-21 du même code est ainsi modifié :

1° Le premier alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée :

« En cas de désaccord entre les parents, signalé par l'un d'eux à l'officier de l'état civil, au plus tard au jour de la déclaration de naissance ou après la naissance, lors de l'établissement simultané de la filiation, l'enfant prend leurs deux noms, dans la limite du premier nom de famille pour chacun d'eux, accolés selon l'ordre alphabétique. » ;

2° Au troisième alinéa, la référence : « ou du deuxième alinéa de l'article 311-23 » est remplacée par les références : « , du deuxième alinéa de l'article 311-23 ou de l'article 357 ».

II. – Au troisième alinéa de l'article 311-23 du même code, la référence : « ou du deuxième alinéa du présent article » est remplacée par les références : « , du deuxième alinéa du présent article ou de l'article 357 ».

III. – L'article 357 du même code est ainsi rédigé :

« *Art. 357.* – L'adoption confère à l'enfant le nom de l'adoptant.

« En cas d'adoption de l'enfant du conjoint ou d'adoption d'un enfant par deux époux, l'adoptant et son conjoint ou les adoptants choisissent, par déclaration conjointe, le nom de famille dévolu à l'enfant : soit le nom de l'un d'eux, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux, dans la limite d'un nom de famille pour chacun d'eux.

« Cette faculté de choix ne peut être exercée qu'une seule fois.

« En l'absence de déclaration conjointe mentionnant le choix de nom de l'enfant, celui-ci prend le nom de l'adoptant et de son conjoint ou de chacun des deux adoptants, dans la limite du premier nom de famille pour chacun d'eux, accolés selon l'ordre alphabétique.

« Lorsqu'il a été fait application de l'article 311-21, du deuxième alinéa de l'article 311-23 ou du présent article à l'égard d'un enfant commun, le nom précédemment dévolu ou choisi vaut pour l'adopté.

« Lorsque les adoptants ou l'un d'entre eux portent un double nom de famille, ils peuvent, par une déclaration écrite conjointe, ne transmettre qu'un seul nom à l'adopté.

« Sur la demande du ou des adoptants, le tribunal peut modifier les prénoms de l'enfant. »

IV. – Au début du premier alinéa de l'article 357-1 du même code, les mots : « Les dispositions de l'article 311-21 sont applicables » sont remplacés par les mots : « A l'exception de son dernier alinéa, l'article 357 est applicable ».

## Article 12

I. – A l'article 361 du même code, les références : « des trois derniers alinéas de l'article 357 » sont remplacées par la référence : « du dernier alinéa de l'article 357 ».

II. – L'article 363 du même code est ainsi rédigé :

« *Art. 363.* – L'adoption simple confère le nom de l'adoptant à l'adopté en l'ajoutant au nom de ce dernier. Toutefois, si l'adopté est majeur, il doit consentir à cette adjonction.

« Lorsque l'adopté et l'adoptant, ou l'un d'eux, portent un double nom de famille, le nom conféré à l'adopté résulte de l'adjonction du nom de l'adoptant à son propre nom, dans la limite d'un seul nom pour chacun d'eux. Le choix du nom adjoint ainsi que l'ordre des deux noms appartient à l'adoptant, qui doit recueillir le consentement personnel de l'adopté âgé de plus de treize ans. En cas de désaccord ou à défaut de choix, le nom conféré à l'adopté résulte de l'adjonction en seconde position du premier nom de l'adoptant au premier nom de l'adopté.

« En cas d'adoption par deux époux, le nom ajouté à celui de l'adopté est, à la demande des adoptants, celui de l'un d'eux, dans la limite d'un nom. Si l'adopté porte un double nom de famille, le choix du nom conservé et l'ordre des noms adjoints appartient aux adoptants, qui doivent recueillir le consentement personnel de l'adopté âgé de plus de treize ans. En cas de désaccord ou à défaut de choix, le nom conféré à l'adopté résulte de l'adjonction en seconde position du premier nom des adoptants selon l'ordre alphabétique, au premier nom de l'adopté.

« Le tribunal peut, toutefois, à la demande de l'adoptant, décider que l'adopté ne portera que le nom de l'adoptant ou, en cas d'adoption de l'enfant du conjoint, que l'adopté conservera son nom d'origine. En cas d'adoption par deux époux, le nom de famille substitué à celui de l'adopté peut, au choix des adoptants, être soit celui de l'un d'eux, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux et dans la limite d'un seul nom pour chacun d'eux. Cette demande peut également être formée postérieurement à l'adoption. Si l'adopté est âgé de plus de treize ans, son consentement personnel à cette substitution du nom de famille est nécessaire. »

## CHAPITRE IV

**Dispositions de coordination****Article 13**

Le code civil est ainsi modifié :

1° Le titre préliminaire est complété par un article 6-1 ainsi rédigé :

« *Art. 6-1.* – Le mariage et la filiation adoptive emportent les mêmes effets, droits et obligations reconnus par les lois, à l'exclusion de ceux prévus au titre VII du livre I<sup>er</sup> du présent code, que les époux ou les parents soient de sexe différent ou de même sexe. » ;

2° Au *a* de l'article 34, les mots : « père et mère » sont remplacés par le mot : « parents » ;

3° Au dernier alinéa de l'article 75, les mots : « mari et femme » sont remplacés par le mot : « époux » ;

4° Au deuxième alinéa de l'article 371-1, les mots : « père et mère » sont remplacés par le mot : « parents ».

**Article 14**

I. – Dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à prendre par voie d'ordonnance :

1° Les mesures nécessaires pour adapter l'ensemble des dispositions législatives en vigueur, à l'exception de celles du code civil, afin de tirer les conséquences de l'application aux conjoints et parents de même sexe des dispositions applicables aux conjoints et parents de sexe différent ;

2° Les mesures relevant du domaine de la loi permettant, d'une part, de rendre applicables, avec les adaptations nécessaires, les dispositions mentionnées au 1° en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, pour celles qui relèvent de la compétence de l'Etat, et, d'autre part, de procéder aux adaptations nécessaires en ce qui concerne Mayotte et les collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'ordonnance prévue doit être prise dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi.

II. – Le projet de loi de ratification est déposé devant le Parlement dans un délai de trois mois à compter de la publication de l'ordonnance.

**Article 15**

I. – L'article L. 211-1 du code de l'action sociale et des familles est ainsi modifié :

1° Au deuxième alinéa, après le mot : « mariage », sont insérés les mots : « ou le pacte civil de solidarité » ;

2° Au troisième alinéa, après le mot : « mariés », sont insérés les mots : « ou liés par un pacte civil de solidarité ».

II. – L'article L. 211-4 du même code est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« Les unions départementales des associations familiales ne peuvent refuser l'adhésion des associations qui remplissent les critères définis à l'article L. 211-1. »

**Article 16**

Les deux derniers alinéas de l'article L. 88 du code des pensions civiles et militaires de retraite sont remplacés par un alinéa ainsi rédigé :

« Un orphelin peut cumuler au maximum deux pensions de réversion obtenues du chef de ses parents au titre des régimes de retraite énumérés à l'article L. 86-1. »

**Article 17**

Le code rural et de la pêche maritime est ainsi modifié :

1° L'article L. 732-10 est ainsi modifié :

a) Après le mot : « maternité », la fin du premier alinéa est supprimée ;

b) Le deuxième alinéa est supprimé ;

2° Après l'article L. 732-10, il est inséré un article L. 732-10-1 ainsi rédigé :

« *Art. L. 732-10-1.* – Les personnes mentionnées aux 1° et 2°, au *a* du 4° et au 5° de l'article L. 722-10 bénéficient, à l'occasion de l'arrivée à leur foyer d'un enfant confié, en vue de son adoption, par un service d'aide sociale à l'enfance ou par un organisme autorisé pour l'adoption, sur leur demande et sous réserve de se faire remplacer par du personnel salarié dans les travaux de l'exploitation agricole, d'une allocation de remplacement.

« L'allocation de remplacement est également accordée aux personnes mentionnées au premier alinéa du présent article titulaires de l'agrément mentionné à l'article L. 225-2 du code de l'action sociale et des familles lorsqu'elles adoptent ou accueillent un enfant en vue de son adoption par décision de l'autorité étrangère compétente, à condition que l'enfant ait été autorisé, à ce titre, à entrer sur le territoire français.

« Les durées maximales d'attribution de l'allocation sont celles prévues à l'article L. 331-7 du code de la sécurité sociale. La période d'allocation peut faire l'objet d'une répartition entre les parents adoptants dans les conditions prévues au dernier alinéa du même article. Dans ce cas, la durée maximale d'attribution de l'allocation est augmentée et fractionnable selon les modalités prévues au même alinéa. » ;

3° L'article L. 732-11 est ainsi modifié :

a) La référence : « à l'article L. 732-10 » est remplacée par les références : « aux articles L. 732-10 et L. 732-10-1 » ;

b) Les mots : « non-salariées agricoles visées » sont remplacés par les mots : « non-salariés agricoles mentionnés » ;

c) Les mots : « lorsqu'elles » sont remplacés par les mots : « lorsqu'ils » ;

4° L'article L. 732-12 est ainsi modifié :

a) Au premier alinéa, après la référence : « L. 732-10 », est insérée la référence : « , L. 732-10-1 » ;

b) Le dernier alinéa est supprimé ;

5° Au premier alinéa de l'article L. 732-12-1, les mots : « ou de l'arrivée à leur foyer d'un enfant confié en vue de son adoption par un service d'aide sociale à l'enfance ou par un organisme autorisé pour l'adoption » sont remplacés par les mots : « d'un enfant ».

## Article 18

Le code de la sécurité sociale est ainsi modifié :

1° L'article L. 331-7 est ainsi modifié :

a) A la première phrase du premier alinéa, les mots : « la femme assurée » sont remplacés par les mots : « l'assuré » ;

b) A la première phrase du deuxième alinéa, le mot : « intéressée » est remplacé par le mot : « assuré » ;

c) Au troisième alinéa, le mot : « assurée » est remplacé par le mot : « assuré » ;

d) L'avant-dernier alinéa est supprimé ;

e) La première phrase du dernier alinéa est ainsi rédigée :

« La période d'indemnisation prévue au présent article peut faire l'objet d'une répartition entre les parents adoptifs lorsque l'un et l'autre ont vocation à bénéficier d'une indemnisation ou d'un maintien du traitement en cas de cessation de leur travail ou de leur activité dans le cadre d'une adoption. » ;

2° L'article L. 351-4 est ainsi modifié :

a) Au premier alinéa du II, les mots : « du père ou de la mère assuré social » sont remplacés par les mots : « de l'un ou l'autre des deux parents assurés sociaux » ;

b) Le cinquième alinéa du II est complété par une phrase ainsi rédigée :

« Lorsque les deux parents sont de même sexe, la majoration est partagée par moitié entre eux. » ;

c) Le troisième alinéa du III est complété par une phrase ainsi rédigée :

« Lorsque les deux parents adoptants sont de même sexe, la majoration est partagée par moitié entre eux. » ;

3° Les articles L. 613-19 et L. 722-8 sont ainsi modifiés :

a) Le troisième alinéa est ainsi modifié :

– au début de la première phrase, les mots : « Les femmes mentionnées au premier alinéa » sont remplacés par les mots : « Les assurés qui relèvent à titre personnel du régime institué par le présent titre » ;

– à la deuxième phrase, les mots : « femmes titulaires de l'agrément mentionné aux articles L. 225-2 à L. 225-7 et L. 225-18 ou L. 225-15 » sont remplacés par les mots : « titulaires de l'agrément mentionné à l'article L. 225-2 » et le mot : « elles » est remplacé par le mot : « ils » ;

b) Le 2° est complété par deux phrases ainsi rédigées :

« La durée d'indemnisation peut faire l'objet d'une répartition entre les parents adoptants dans les conditions prévues au dernier alinéa de l'article L. 331-7. Dans ce cas, la durée maximale d'indemnisation est augmentée et fractionnable selon les modalités prévues au même alinéa. » ;

4° Les articles L. 613-19-1 et L. 722-8-1 sont ainsi modifiés :

a) Au début du quatrième alinéa, le mot : « Elles » est remplacé par les mots : « Les conjoints collaborateurs remplissant les conditions mentionnées au premier alinéa » ;

b) Le 2° est complété par deux phrases ainsi rédigées :

« La durée d'indemnisation peut faire l'objet d'une répartition entre les parents adoptants dans les conditions prévues au dernier alinéa de l'article L. 331-7. Dans ce cas, la durée maximale d'indemnisation est augmentée et fractionnable selon les modalités prévues au même alinéa. » ;

c) Au septième alinéa, le mot : « femmes » est supprimé et le mot : « elles » est remplacé par le mot : « ils » ;

5° Aux deux premiers alinéas des articles L. 613-19-2 et L. 722-8-3, les mots : « ou de l'arrivée au foyer » sont supprimés ;

6° A l'article L. 711-9, les références : « des quatrième et cinquième alinéas » sont remplacées par la référence : « du dernier alinéa » ;

7° L'article L. 713-6 est ainsi rédigé :

« *Art. L. 713-6.* – Les veuves et veufs de guerre, bénéficiaires d'une pension au titre du premier alinéa de l'article L. 66 du code des pensions civiles et militaires de retraite, dont le conjoint était militaire de carrière au moment du décès, ont droit aux mêmes prestations que les veuves et veufs titulaires d'une pension de réversion. »

### Article 19

Après l'article L. 1132-3-1 du code du travail, il est inséré un article L. 1132-3-2 ainsi rédigé :

« *Art. L. 1132-3-2.* – Aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire mentionnée à l'article L. 1132-1 pour avoir refusé en raison de son orientation sexuelle une mutation géographique dans un Etat incriminant l'homosexualité. »

### Article 20

Après le premier alinéa de l'article 6 de l'ordonnance n° 2002-149 du 7 février 2002 relative à l'extension et la généralisation des prestations familiales et à la protection sociale dans la collectivité départementale de Mayotte, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Dans le cas d'un couple de personnes de même sexe dont les deux membres assument à leur foyer la charge effective et permanente de l'enfant, l'allocataire est le membre du couple qu'ils désignent d'un commun accord. A défaut d'accord, la qualité d'allocataire est attribuée à celui qui en fait la demande en premier. »

## CHAPITRE V

### Dispositions diverses, transitoires et finales

#### Article 21

Le mariage entre personnes de même sexe contracté avant l'entrée en vigueur de la présente loi est reconnu, dans ses effets à l'égard des époux et des enfants, en France, sous réserve du respect des articles 144, 146, 146-1, 147, 161, 162, 163, 180 et 191 du code civil. Il peut faire l'objet d'une transcription dans les conditions prévues aux articles 171-5 et 171-7 du même code. A compter de la date de transcription, il produit effet à l'égard des tiers.

#### Article 22

Les articles 1<sup>er</sup> à 13 et 21 de la présente loi sont applicables en Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna et en Polynésie française.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 17 mai 2013.

FRANÇOIS HOLLANDE

Par le Président de la République :

*Le Premier ministre,*  
JEAN-MARC AYRAULT

*La garde des sceaux,  
ministre de la justice,*  
CHRISTIANE TAUBIRA

*La ministre des affaires sociales  
et de la santé,*  
MARISOL TOURAINE



*La ministre déléguée  
auprès de la ministre des affaires sociales  
et de la santé,  
chargée de la famille,*  
DOMINIQUE BERTINOTTI

---

(1) Loi n° 2013-404.

– Travaux préparatoires :

*Assemblée nationale* :

Projet de loi n° 344 ;

Rapport de M. Erwann Binet, au nom de la commission des lois, n° 628 ;

Avis de Mme Marie-Françoise Clergeau, au nom de la commission des affaires sociales, n° 581 ;

Discussion les 29 et 30 janvier et les 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 février 2013 et adoption le 12 février 2013 (TA n° 84).

*Sénat* :

Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, n° 349 (2012-2013) ;

Rapport de M. Jean-Pierre Michel, au nom de la commission des lois, n° 437 (2012-2013) ;

Avis de Mme Michelle Meunier, au nom de la commission des affaires sociales, n° 435 (2012-2013) ;

Texte de la commission n° 438 (2012-2013) ;

Discussion les 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12 avril 2013 et adoption le 12 avril 2013 (TA n° 129, 2012-2013).

*Assemblée nationale* :

Projet de loi, modifié par le Sénat, n° 920 ;

Rapport de M. Erwann Binet, au nom de la commission des lois, n° 922 ;

Discussion les 17 et 18 avril 2013 et adoption le 23 avril 2013 (TA n° 120).

– Conseil constitutionnel :

Décision n° 2013-669 DC du 17 mai 2013 publiée au *Journal officiel* de ce jour.



Pays-Bas (avril 2001)  
Belgique (janvier 2003)  
Canada (juin 2005)  
Espagne (juillet 2005)  
Afrique du Sud (novembre 2006)  
Norvège (janvier 2009)  
Suède (avril 2009)  
Portugal (mai 2010)  
Islande (juin 2010)  
Argentine (juillet 2010)  
Danemark (juin 2012)  
Uruguay (avril 2013)  
Nouvelle-Zélande (avril 2013)  
Brésil (mai 2013)

Mexique dans 2 États :  
District fédéral & Quintana Roo (2011)

États-Unis dans 12 États :  
Massachusetts (2004) - Connecticut (2008) - Iowa (2009) - Maine (2009)  
Vermont (2009) - New Hampshire (2010) - New York (2011)  
Washington D.C. (2012) - Maryland (2012)  
Rhode Island (2013) - Delaware (2013) - Minnesota (2013)



France (17 MAI 2013)





# C'est la Lutte Nuptiale !



## Remerciements

A tous ceux qui œuvrent pour faire avancer nos droits,  
A nos familles, à nos ami(e)s qui nous soutiennent depuis tant d'années,  
A tous les auteurs des textes de ce recueil,  
A toi qui vient de nous lire.

## Dédicaces

A la prochaine génération LGBT, qu'elle sache par où nous sommes passés.  
A celles et ceux qui ne sont plus là pour jouir des droits qu'ils réclamaient.